

RAPPORT DE BRANCHE

Coiffure

Données 2021



Septembre 2022

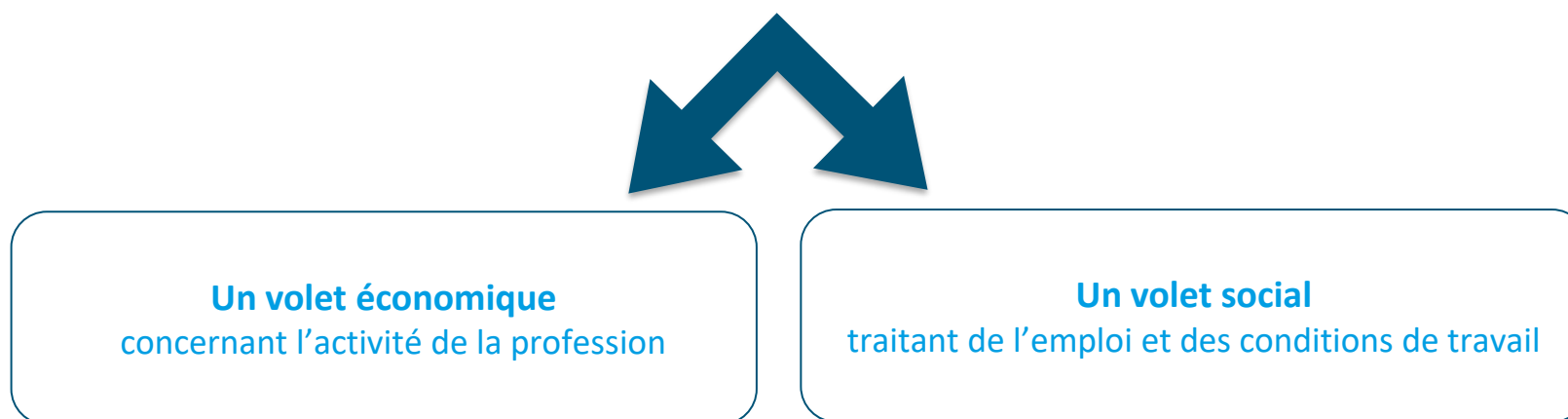
SOMMAIRE

Univers étudié et rappels méthodologiques	3
PARTIE 1 : POSITIONNEMENT ET PERSPECTIVES ECONOMIQUES DE LA PROFESSION	6
CHAPITRE I : Dénombrément et caractéristiques des établissements	7
CHAPITRE II : Taux de défaillance et immatriculations	16
CHAPITRE III : Chiffre d'affaires	17
CHAPITRE IV : Prestations	25
CHAPITRE V : Perspectives économiques	29
CHAPITRE VI : Impact Covid-19 et pressions inflationnistes	31
PARTIE 2 : EMPLOI	33
CHAPITRE I : Effectifs employés	34
CHAPITRE II : Embauches et départs	57
PARTIE 3 : CONDITIONS DE TRAVAIL	75
CHAPITRE I : Absences	76
CHAPITRE II : Fréquence d'ouverture	83
CHAPITRE III : Santé, Hygiène et Sécurité	85
PARTIE 4 : FORMATION PROFESSIONNELLE	88
CHAPITRE I : Engagements 2021	89
CHAPITRE II : Plan de développement des compétences	90
CHAPITRE III : Apprentissage	93
CHAPITRE IV : Professionnalisation	94
CHAPITRE V : Engagements 2021 détails	96
CHAPITRE VI : Informations complémentaires	99
PARTIE 5 : REMUNERATIONS	101
CHAPITRE I : Masse salariale brute et charges patronales	102
CHAPITRE II : Salaires	103
CHAPITRE III : Autres formes de rémunération	107
CHAPITRE IV : Heures supplémentaires et complémentaires	109
SYNTHESE 2021	113

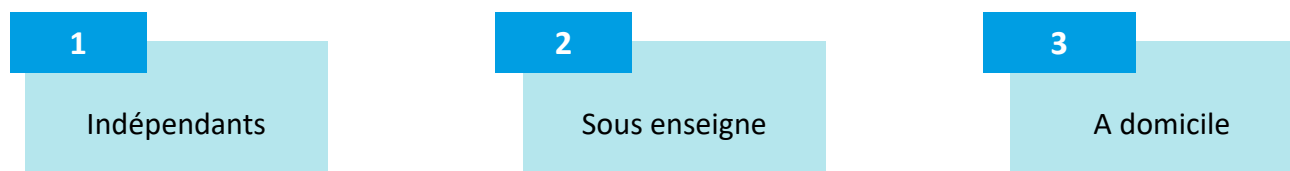
UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Univers étudié

Cette huitième édition du rapport de branche de la Coiffure propose un état des lieux à l'issue de l'année **2021** et couvre deux sujets distincts qui structurent le rapport en deux volets :



Les résultats sont présentés selon les trois types d'établissements suivants :








Le code NAF de référence : « Coiffure » 96.02A

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

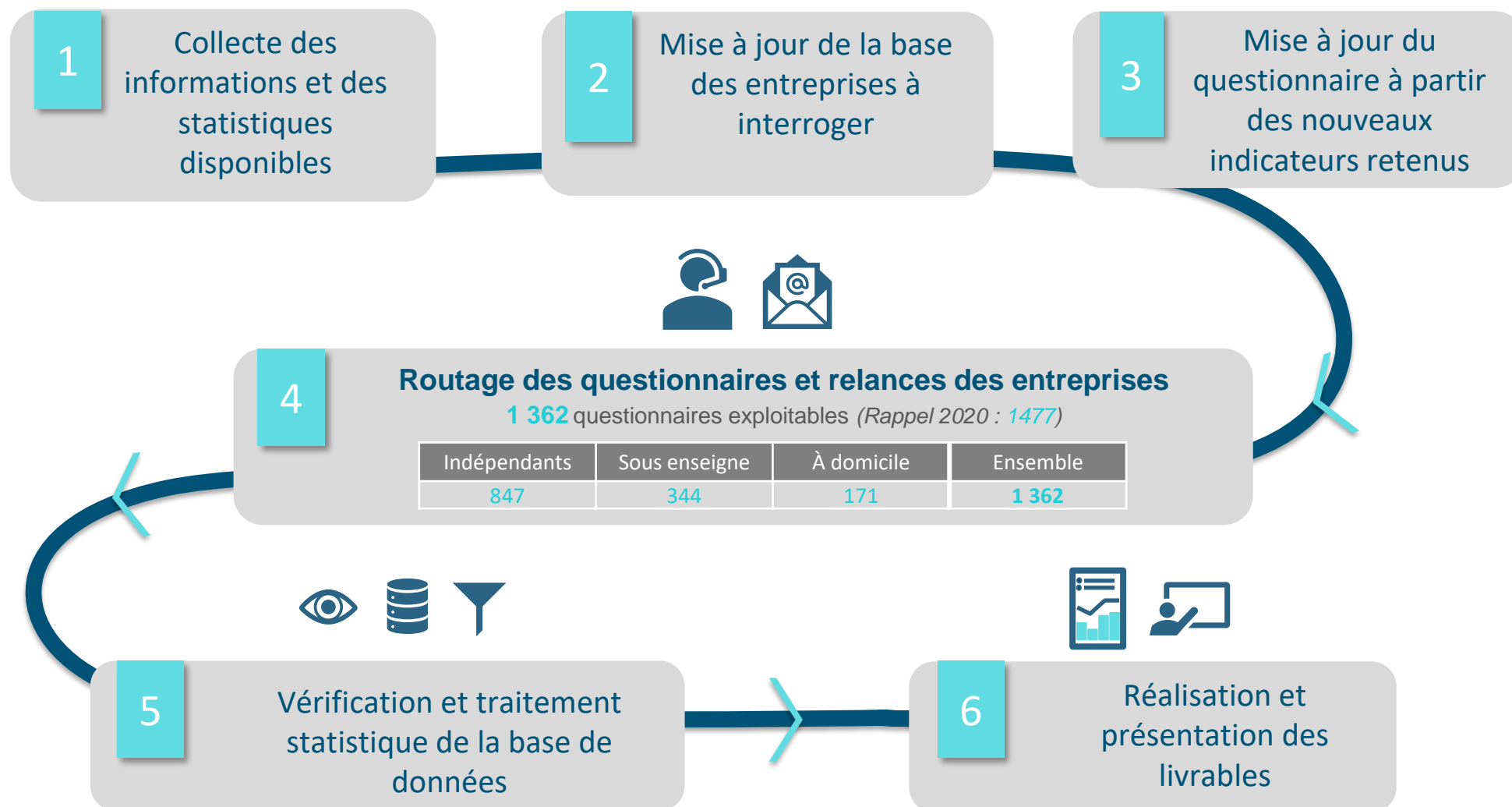
Univers étudié

Cette édition du rapport de branche de la coiffure est structurée en cinq grandes parties :

-  1. **Le positionnement et les perspectives économiques de la profession**
-  2. **L'emploi au 31 décembre 2021**
-  3. **Les conditions de travail**
-  4. **La formation professionnelle**
-  5. **Les rémunérations**

UNIVERS ÉTUDIÉ ET RAPPELS METHODOLOGIQUES

Univers étudié



Partie 1

Positionnement et perspectives économiques
de la profession

Exercice 2021

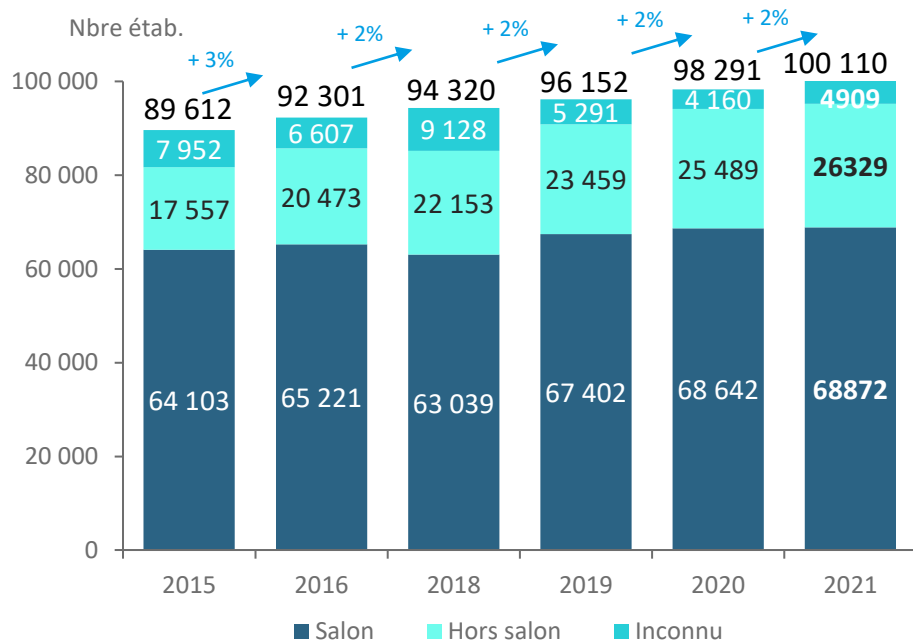
1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

En **2021**, la branche compte **100 110** établissements, soit un nombre en progression de 2 % par rapport à 2020.

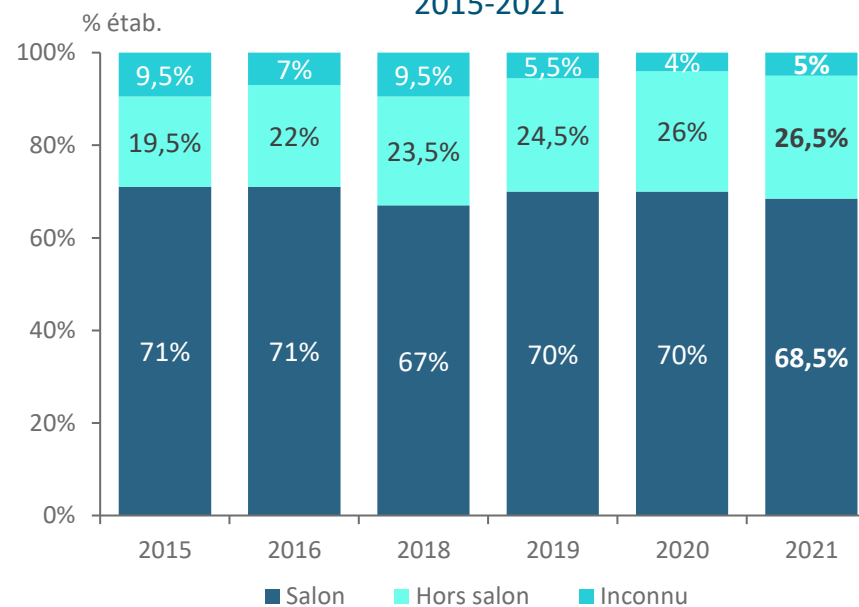
La répartition des établissements reste assez stable, avec 68,5 % de salons et environ un quart de coiffeurs à domicile.

100 110 établissements en 2021

Nombre d'établissements
2015-2021



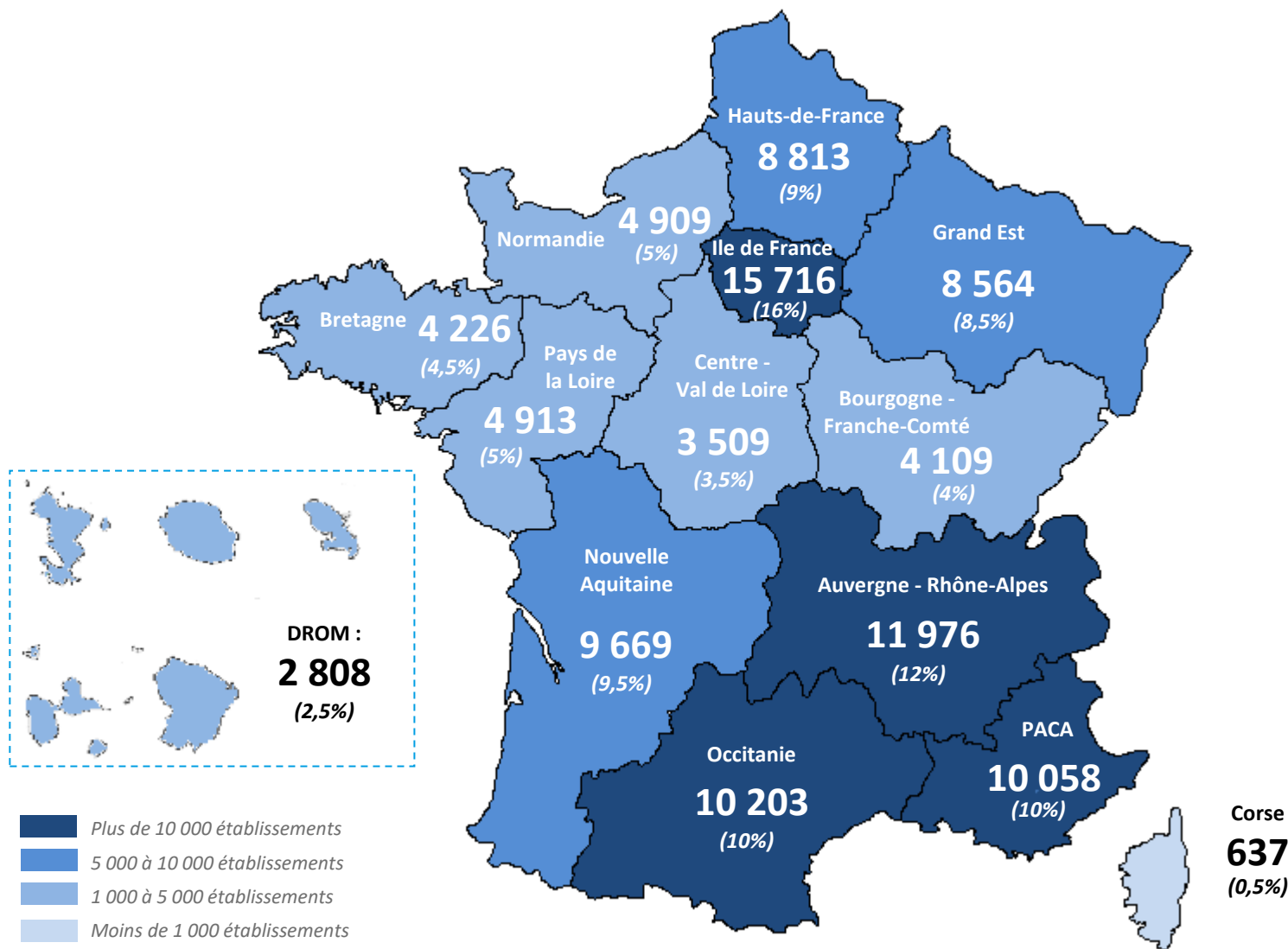
Selon les types d'établissements
2015-2021



Source : INSEE ; SIRENE stock/Retraitement UNEC

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

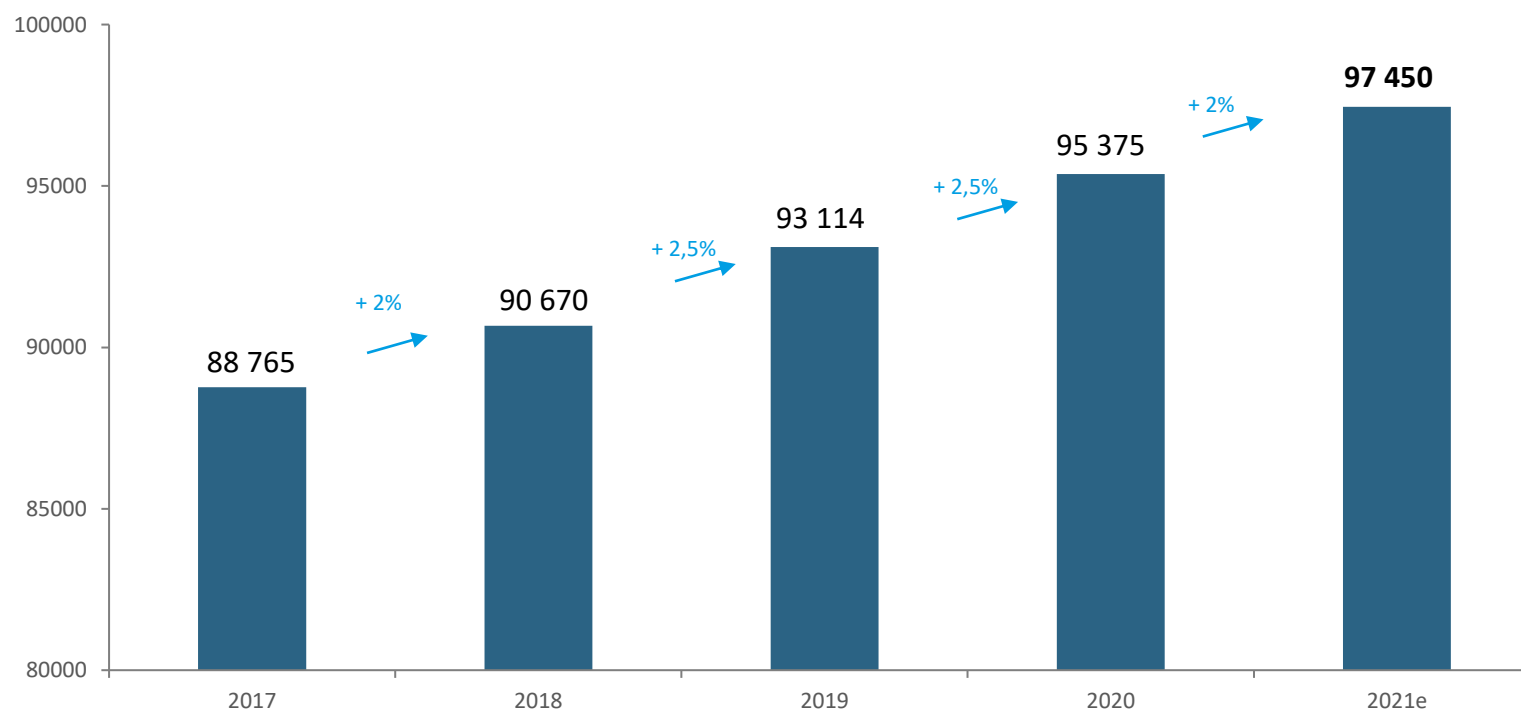
Répartition des 100 110 établissements selon les régions



Source : INSEE ; SIRENE / Retraitement UNEC

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

97 450 établissements au 31 décembre 2021



2021e : Estimation Xerfi Specific

Source: INSEE, fichiers stocks d'unités légales au 31 décembre CREE / SIRENE / Xerfi Spécific

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

Comparaison de la répartition des établissements de la profession
à celle de la population française

	Répartition des établissements de la profession	Répartition de la population française
Auvergne - Rhône-Alpes	12 %	11,5 %
Bourgogne - Franche-Comté	4 %	4,5 %
Bretagne	4,5 %	5 %
Centre - Val de Loire	3,5 %	4 %
Corse	0,5 %	0,5 %
Grand Est	8,5 %	8,5 %
Hauts-de-France	9 %	9 %
Ile de France	16 %	18,5 %
Normandie	5 %	5,5 %
Nouvelle Aquitaine	9,5 %	8,5 %
Occitanie	10 %	8,5 %
PACA	10 %	7,5 %
Pays-de-la-Loire	5 %	5,5 %
DROM	2,5 %	3 %
France entière	100 %	100 %

Source: INSEE ; SIRENE / Xerfi Spécific

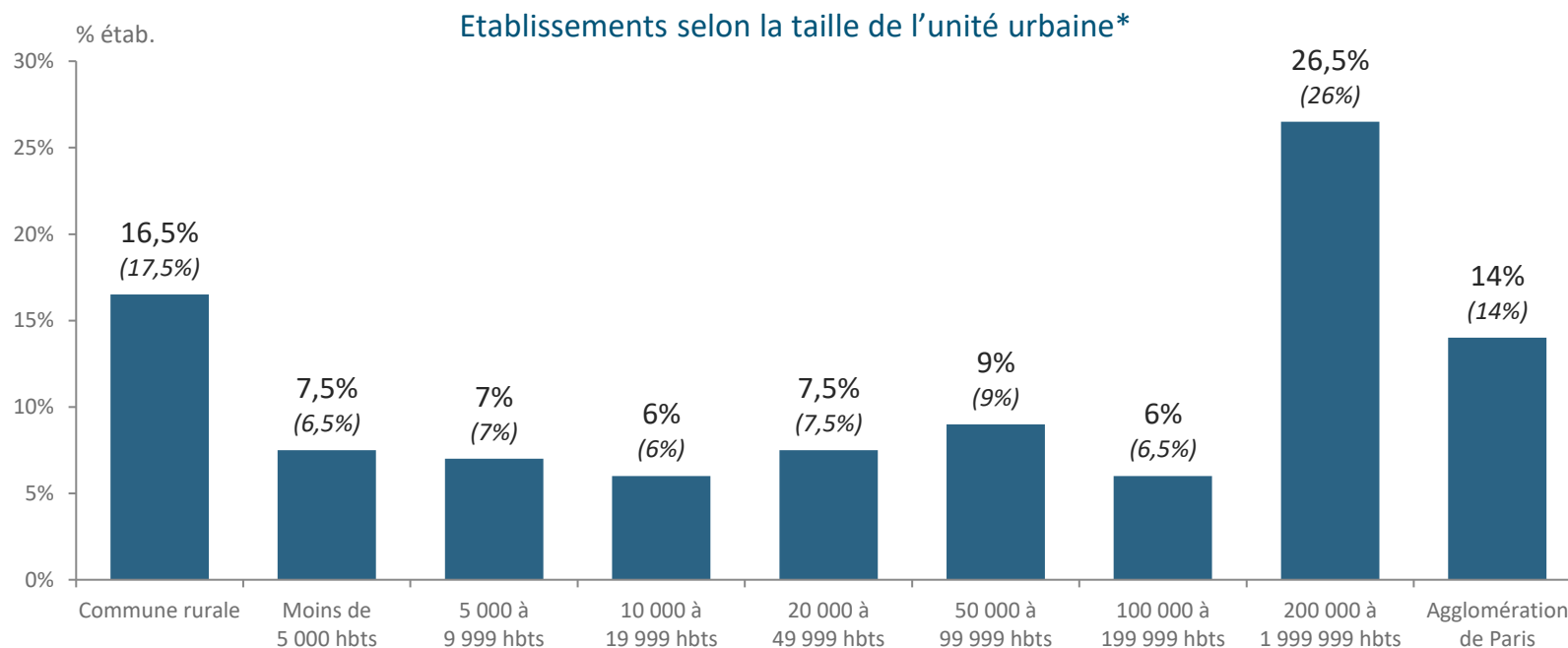
1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

Près d'un établissement sur cinq (**16,5 %**) se situe dans une commune rurale en **2021**.

A l'inverse, les unités urbaines de plus de 200 000 habitants (y compris Paris) concentrent **40,5 %** des salons.

110 110 établissements

Nombre d'établissements de la profession en **2021**



* Unité urbaine : une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu qui compte au moins 2 000 habitants.

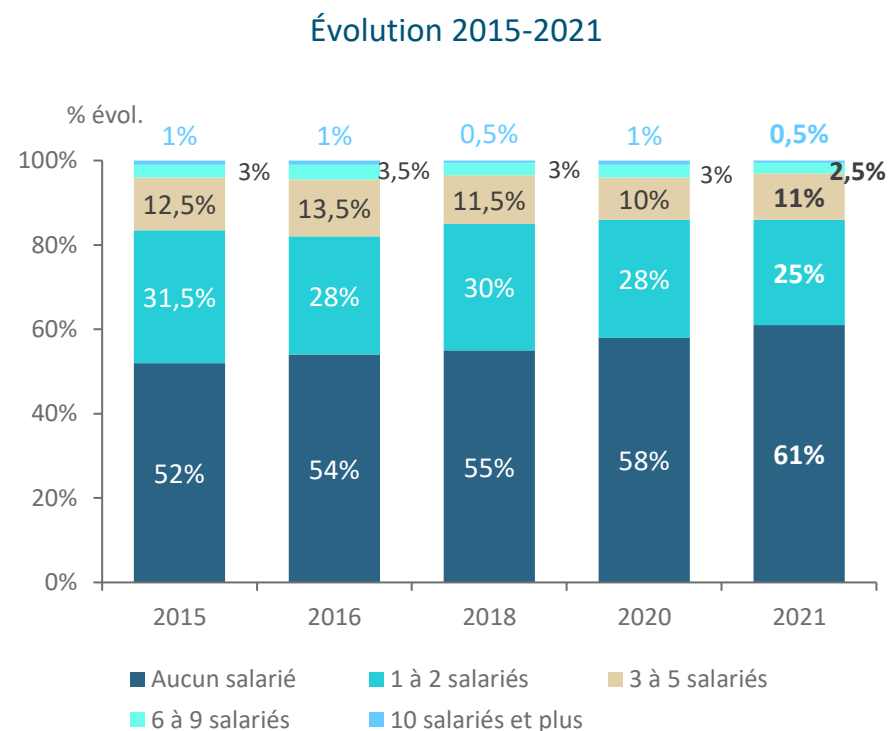
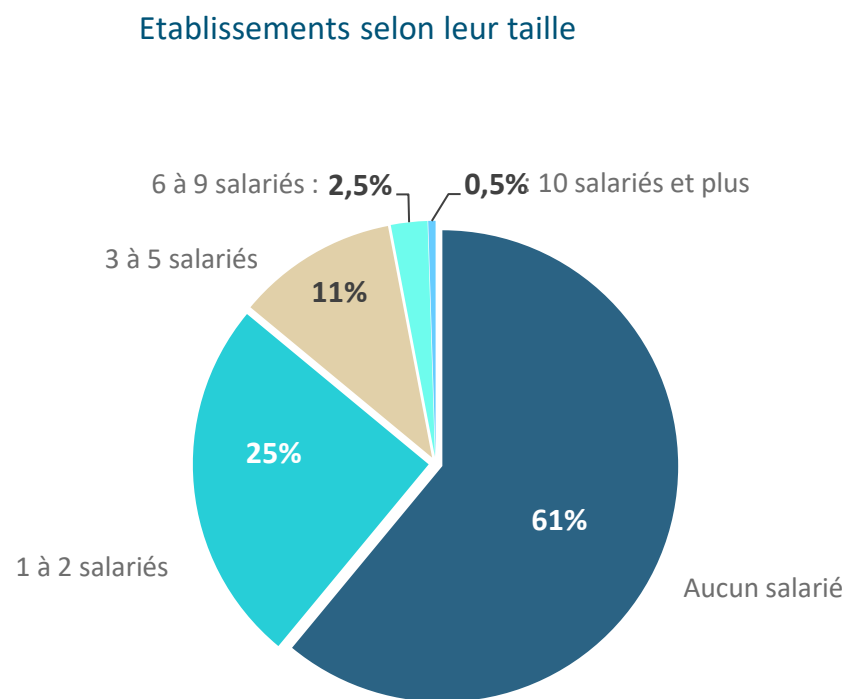
Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : INSEE ; SIRENE / Retraitement UNEC

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

La part d'établissements n'employant aucun salarié continue d'augmenter en **2021**, pour atteindre **61 %** (+ 3 points par rapport à 2020, et + 9 points par rapport à 2015).

Un quart des salons (25 %) emploie 1 à 2 salariés, tandis que seuls 0,5 % des établissements comptent 10 salariés ou plus.



Source : INSEE / ACOSS / Xerfi Spécific

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

Les établissements employeurs

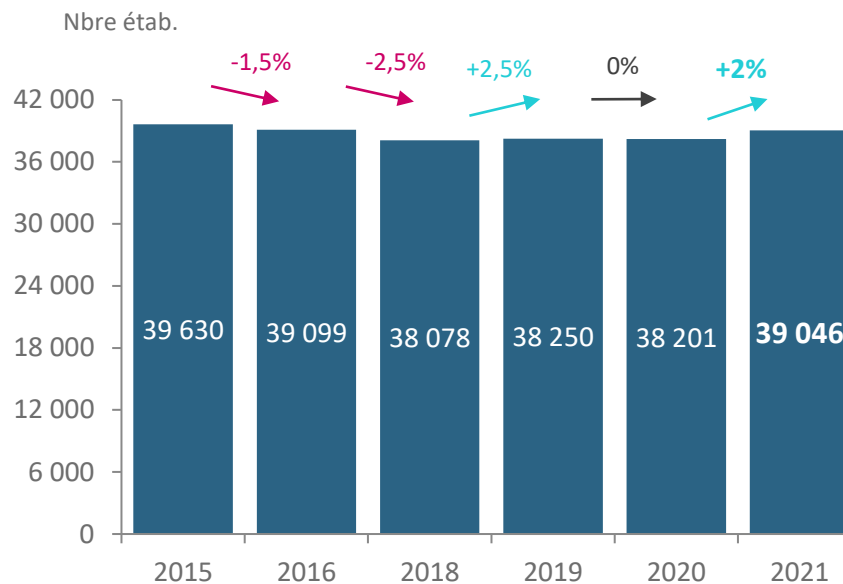
! La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Le nombre d'établissements employeurs dans la profession est de **39 046** en **2021**, un niveau supérieur à celui de 2020 (+ 845) mais en baisse sur plus longue période (- 584 vs. 2015).

39 046 établissements employeurs*
en **2021**

* Part d'établissements employant au moins un salarié au 31/12

Nombre d'établissements employeurs
2015-2021



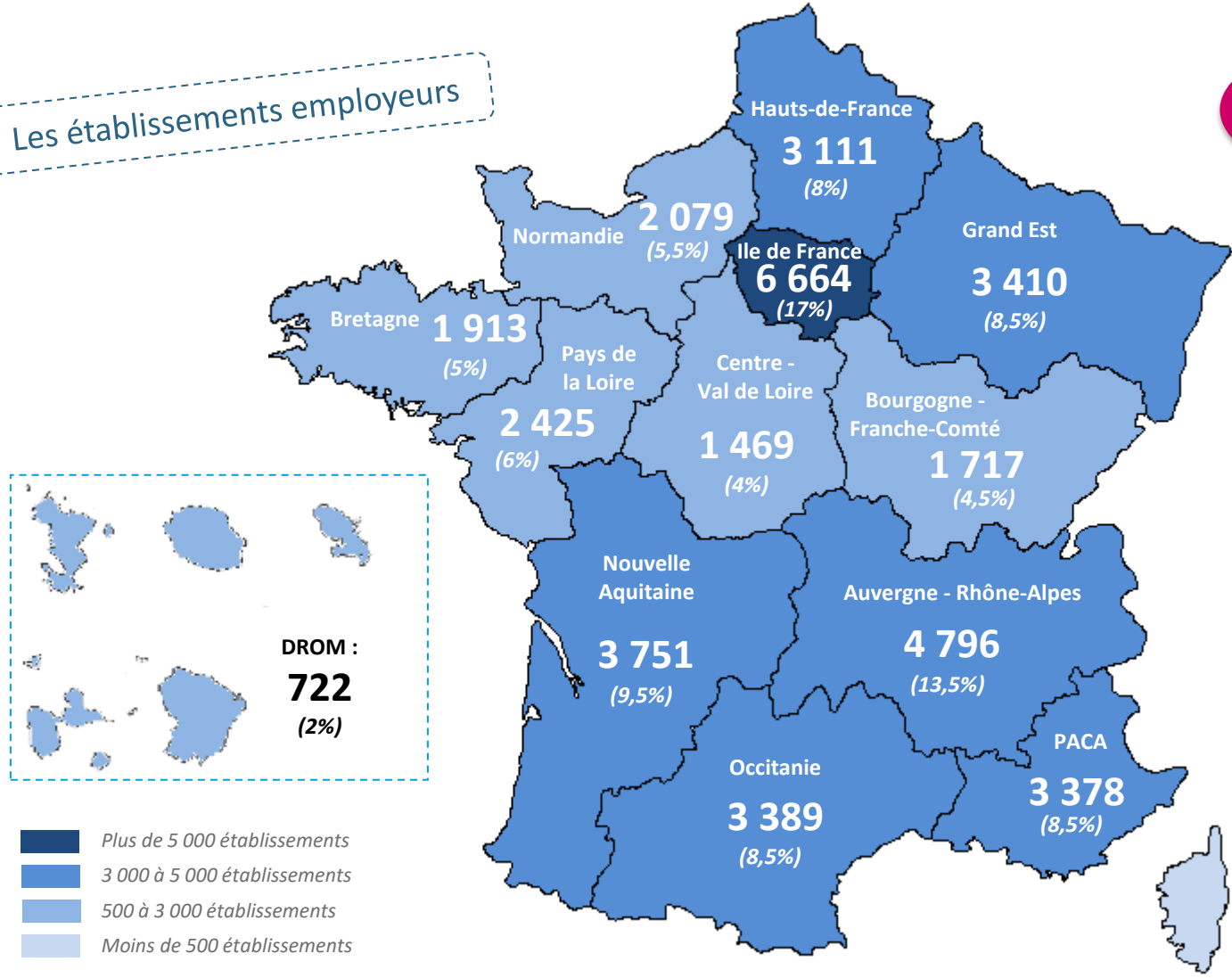
Source : ACOSS / Xerfi Spécific

1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

Répartition des 39 046 établissements employeurs selon les régions

Les établissements employeurs

Hors alternants



- Plus de 5 000 établissements
- 3 000 à 5 000 établissements
- 500 à 3 000 établissements
- Moins de 500 établissements

Corse
222
(0,5%)

Source : ACOSS / Xerfi Spécific

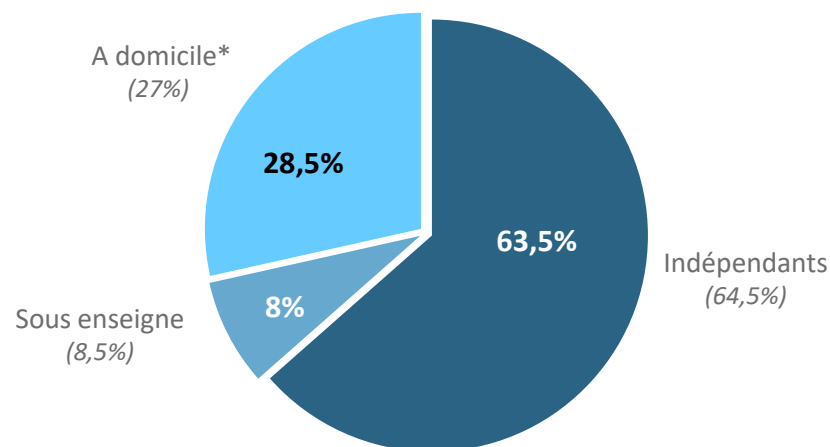
1. DÉNOMBREMENT ET CARACTÉRISTIQUES DES ÉTABLISSEMENTS

La part des établissements à domicile continue à progresser et s'établit à **28,5 %** (+ 1,5 point par rapport à 2020), mais ceux-ci ne représentent que 3,5 % des établissements employeurs de la profession.

À l'inverse, seuls **8 %** des établissements sont sous enseigne, pourtant ils représentent 20 % des établissements employeurs.

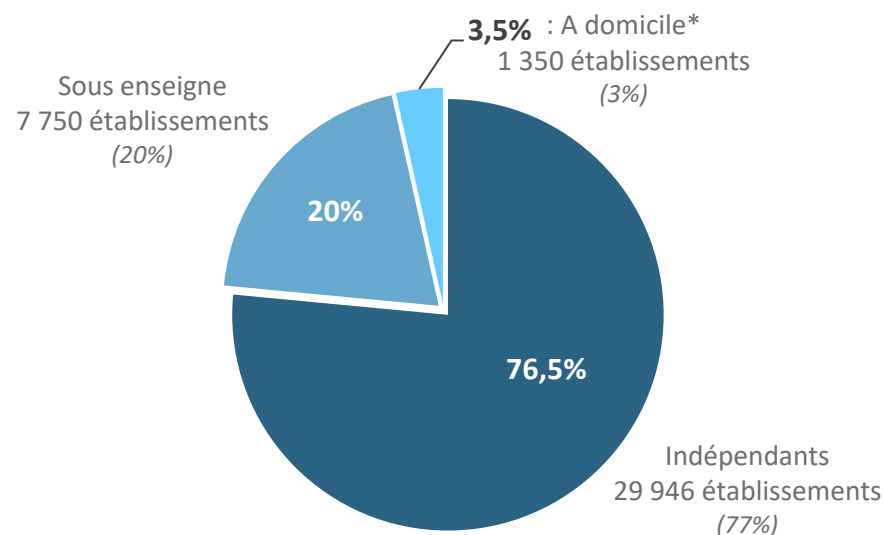
Les établissements employeurs

Répartition de l'ensemble des établissements
(y compris 0 salarié)
selon les types d'établissements



* Les établissements ayant le code d'activité coiffure

Etablissements employeurs
selon les types d'établissements



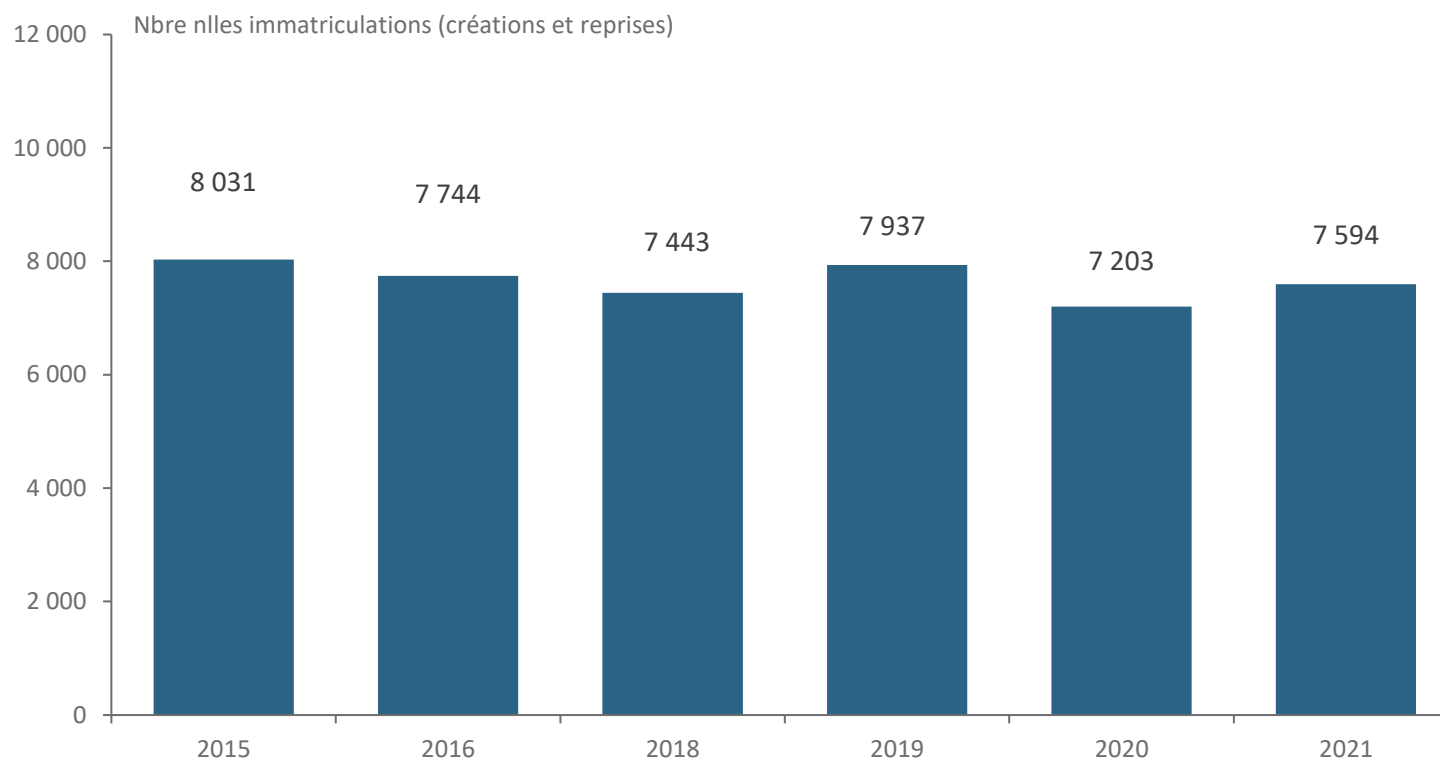
Source : ACOSS / INSEE / Xerfi Spécific

Figurent entre parenthèses les données 2020

2. TAUX DE DÉFAILLANCE ET IMMATRICULATION

En **2021**, le nombre de nouvelles immatriculations est de **7 594**, contre 7 203 en 2020 (+ 391).

Nouvelles immatriculations : créations et reprises



Source : INSEE / Xerfi Spécific

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

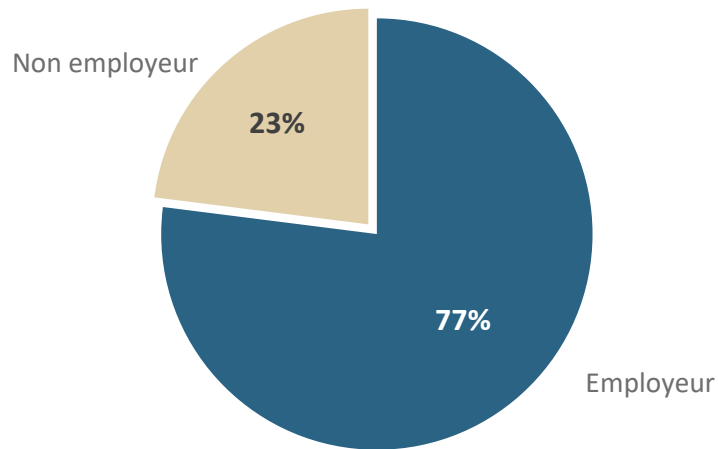
D’après l’INSEE (ESANE), la profession a généré un peu plus de **6 milliards d’euros H.T.** de chiffre d’affaires en **2019**. **78 %** du chiffre d’affaires réalisé par la profession provient d’établissements employeurs.

6,107 milliards d’euros H.T. soit **78,3 K€** par entreprise

Chiffre d’affaires **global de la profession**

Source : Insee, ESANE 2019 ; dernières données disponibles

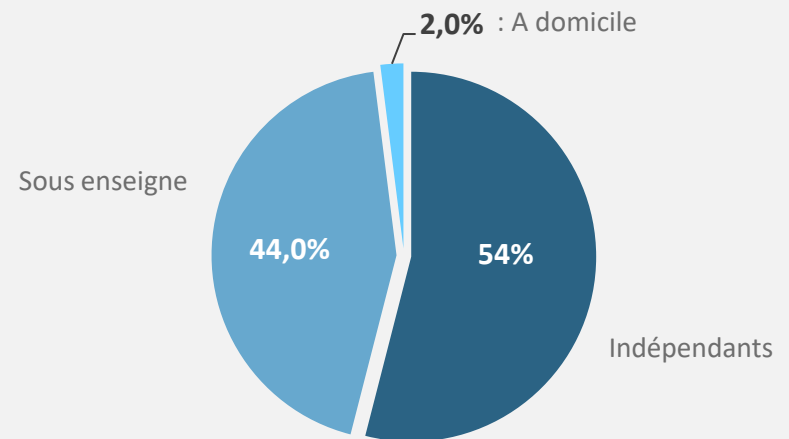
Répartition du chiffre d’affaires de la profession



Source : INSEE ; ESANE / Xerfi Spécific

Les établissements employeurs

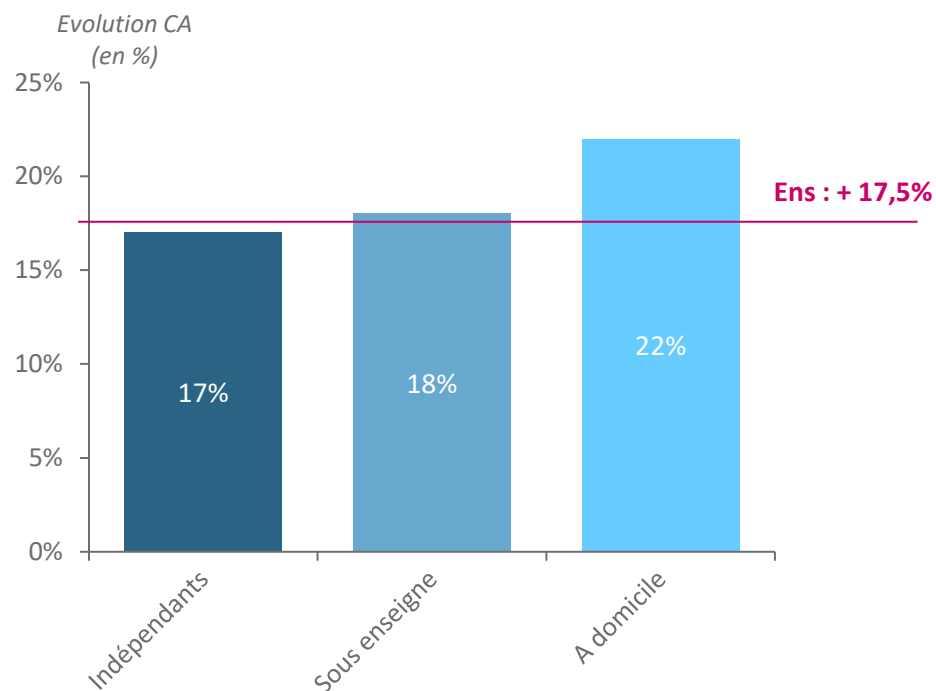
Répartition du chiffre d’affaires des établissements employeurs



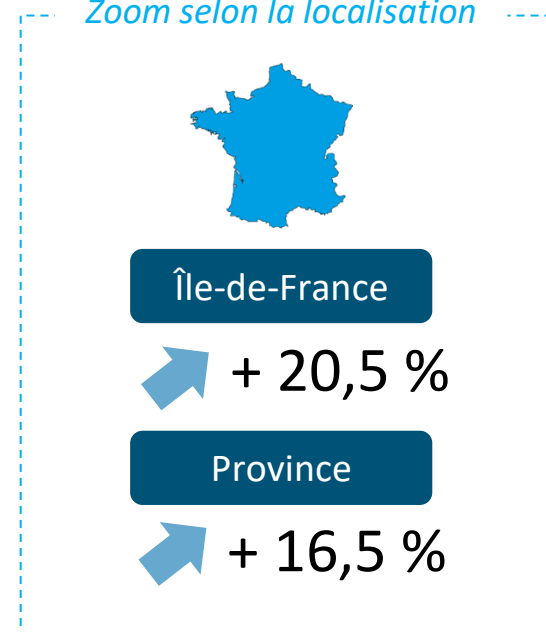
3. CHIFFRE D’AFFAIRES

Après avoir fortement diminué en raison de la crise sanitaire en 2020 (-19,5% en moyenne en 2020 vs. 2019), le chiffre d'affaires des professionnels de la coiffure profite de la reprise et rebondit de 17,5% sur l'année 2021. Tous les types d'établissements sont concernés par cette hausse, avec une augmentation de **22 %** pour les établissements à domicile. Cette reprise est encore plus marquée en Île-de-France (+20,5 % du chiffre d'affaires des professionnels de la coiffure qu'en Province, où la hausse de l'activité s'établit à **16,5 %**).

Évolution du chiffre d'affaires 2021/2020 selon les types d'établissements



Zoom selon la localisation



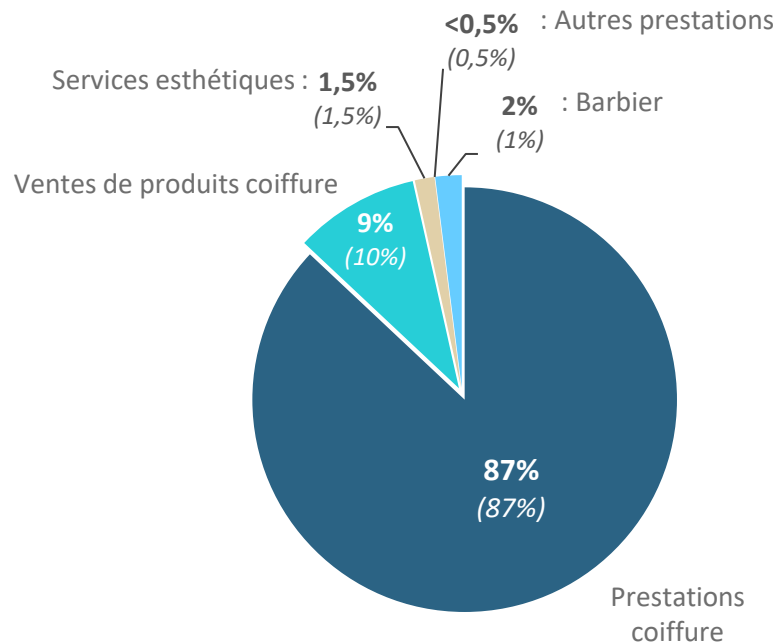
Source : Xerfi Spécific

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

En **2021** comme en **2020**, les prestations coiffure représentent **87 %** du chiffre d’affaires des établissements et les ventes de produits coiffure un dixième. Plus des deux tiers du chiffre d’affaires proviennent des prestations Femmes.

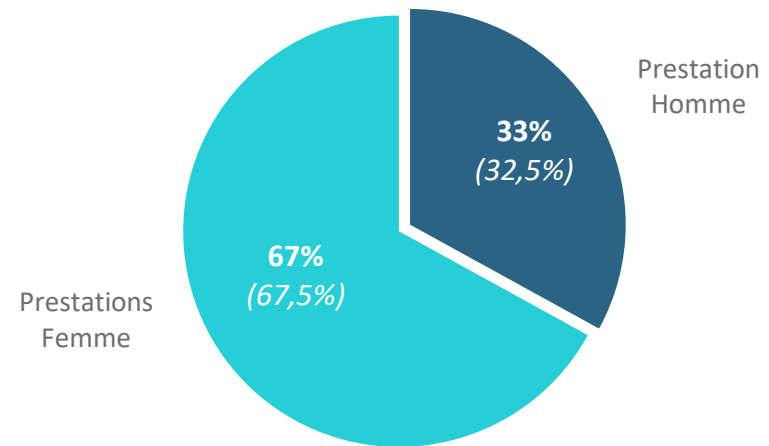
Les établissements employeurs

Répartition du chiffre d’affaires selon les activités



Figurent entre parenthèses les données 2020

Répartition du chiffre d’affaires selon les prestations



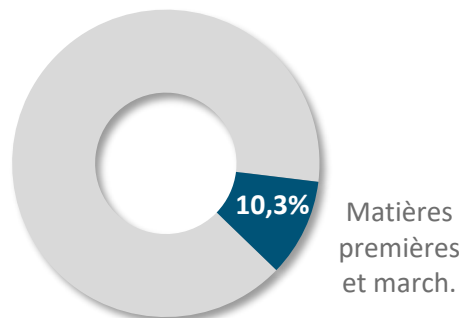
Source : Xerfi Spécific

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

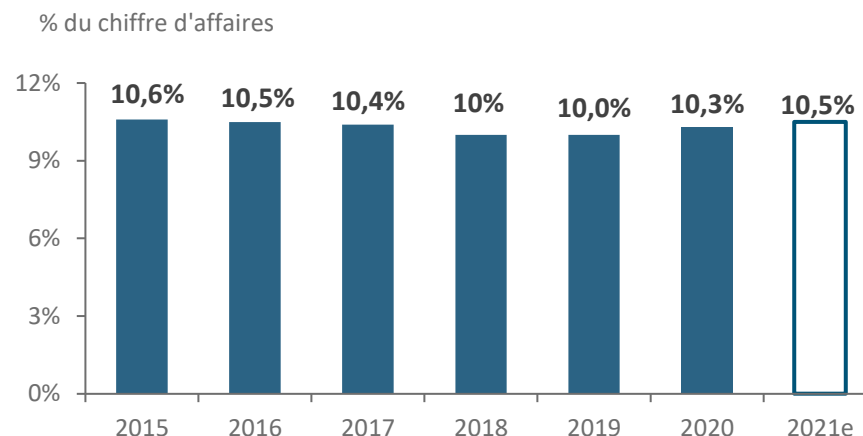
Le poids des matières premières et des approvisionnements (achats de produits consommés : coloration, produits pour les mèches, soins au bac...) représente en moyenne **10,5 %** du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en 2021. Ce ratio demeure plutôt stable depuis plusieurs années.

Poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d’affaires
(moyenne 2015-2021)



Évolution du poids des matières premières et approvisionnements (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

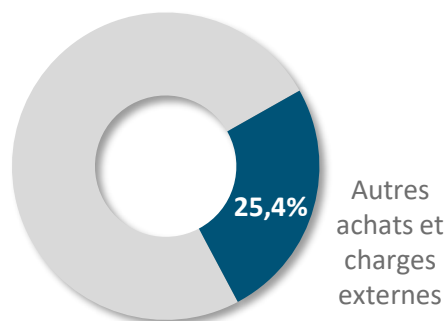
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

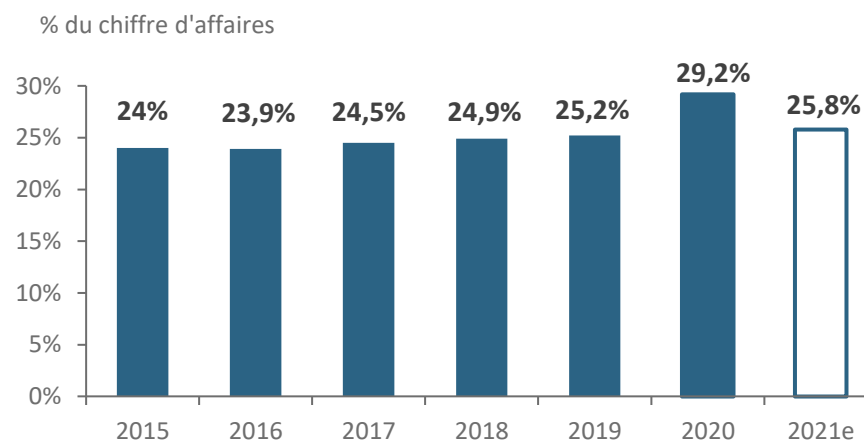
Le poids des autres achats et charges externes (eau, énergie, fournitures administratives, frais postaux, les services bancaires...) représente en moyenne **25,8 %** du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en **2021**.

Poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d'affaires
(moyenne 2015-2021)



Évolution du poids des autres achats et charges externes (panel Ensemble)



Estimation Xerfi (source Xerfi, modèle Mapsis)

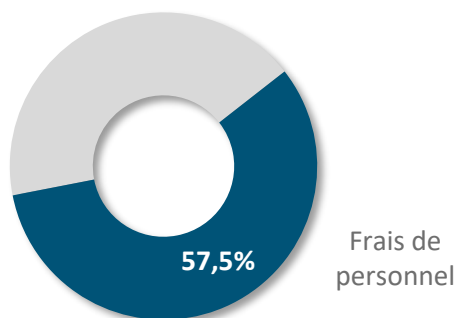
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

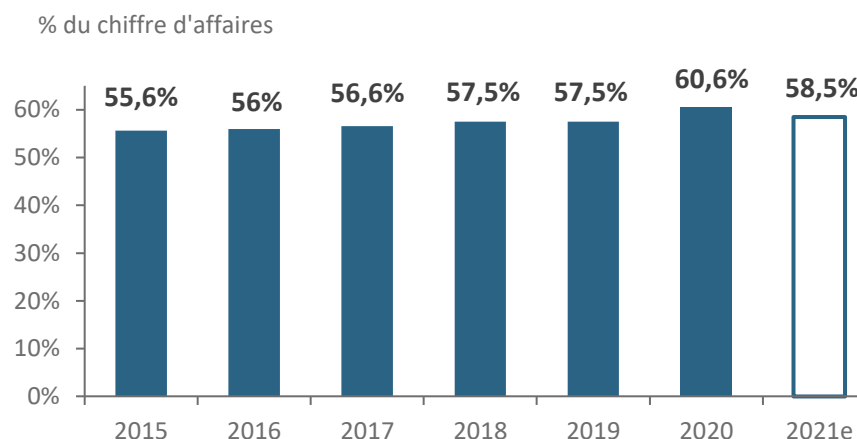
Les frais personnel (salaires...) sont le premier poste de charge d’un salon de coiffure. Leur poids représente en moyenne **58,5 %** du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en **2021**, un point au-dessus de la moyenne de long terme (57,5 %).

Poids des frais de personnel
(panel Ensemble) *

Unité : part en % du chiffre d’affaires
(moyenne 2015-2021)



Évolution du poids des frais de personnel
(panel Ensemble)



Traitement, estimation et source : Xerfi d’après Greffes des Tribunaux de Commerce

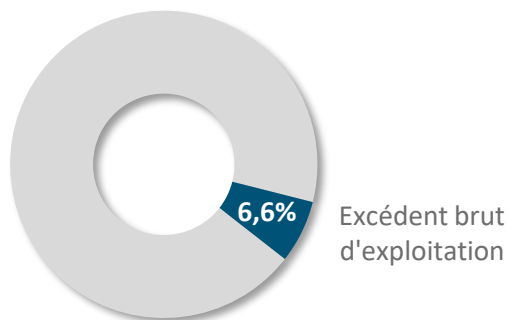
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

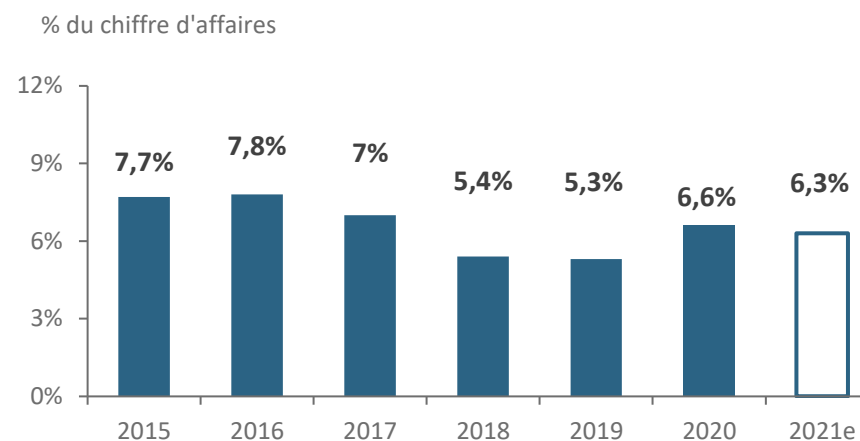
L’Excédent Brut d’exploitation (EBE) est en moyenne de **6,3 %** du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en **2021**, légèrement en deçà de la moyenne de long terme (6,6 %).

Excédent brut d’exploitation (panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d’affaires
(moyenne 2015-2021)



Évolution du taux d’excédent brut d’exploitation (panel Ensemble)



Estimation et source : Xerfi d’après Greffe des Tribunaux de Commerce

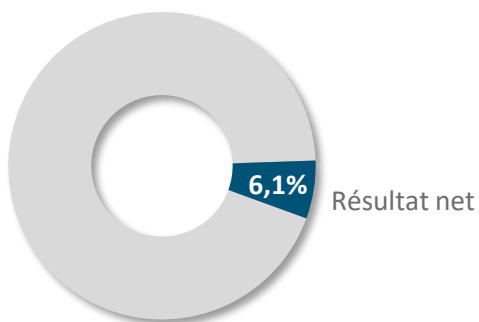
Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

3. CHIFFRE D’AFFAIRES

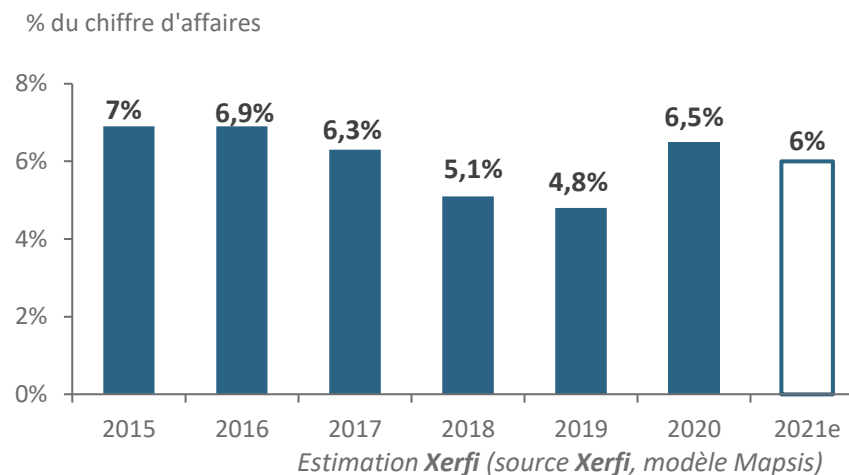
Le résultat net représente en moyenne 6 % du chiffre d’affaires d’un salon de coiffure en **2021**. Ce ratio correspond à la moyenne de long terme.

Résultat net
(panel Ensemble)

Unité : part en % du chiffre d’affaires
(moyenne 2015-2021)



Évolution du taux de résultat net
(panel Ensemble)



Xerfi a réalisé un échantillon constants de sociétés représentatives du secteur. La méthode exclut par construction les entreprises disparues, celles récemment créées et celles n’ayant pas déposé leurs comptes sur l’ensemble de la période étudiée. Les résultats reflètent par conséquent les performances des entités pérennes sur la période.

4. PRESTATIONS

Services proposés

13,5 % des établissements **proposent des services esthétiques**
(soins du visage, ongles, maquillage...) en 2021
(12% en 2020)

1 % des établissements **proposent une prestation de**
« location d'espace » en 2021
(1% en 2020)

4. PRESTATIONS

Services mis en place

En **2021**, **10 %** des salons de la profession ont mis en place un nouveau service. Deuxième au classement l'année dernière, l'activité de barbier figure à la première place de ces services nouvellement proposés en 2021, citée par 16 % des entreprises concernées. Dans **82 %** des cas, la prestation est effectuée par l'un des salariés de l'établissement.

10%

des établissements ont mis en place un nouveau service en **2021**
(Rappel 2020 : **8,5 %**)

Les nouveaux services les plus cités

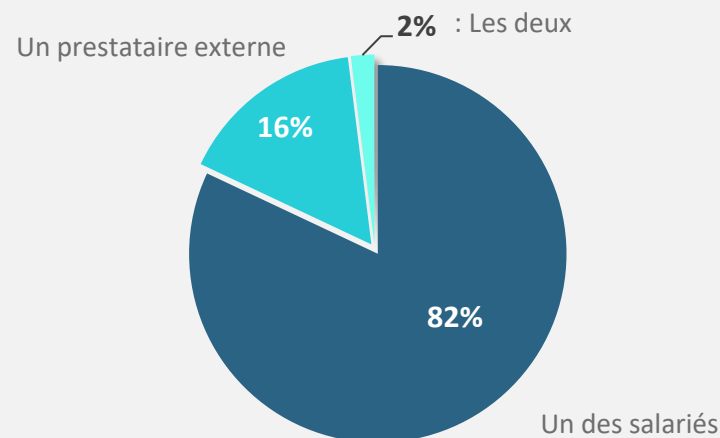
Barbier	16 %
Coloration végétale	12 %
Lissage	9 %
Rendez-vous en ligne	7 %

Rappel des plus cités en 2020

Lissage	28 %
Barbier	22 %
Soin Botox	17 %

Source : Xerfi Spécific

Parmi les établissements ayant mis en place un nouveau service au cours de l'année 2021, la prestation est effectuée par :



4. PRESTATIONS

Fiches clients

En **2021**, la fiche moyenne est de **48,9 €** pour les femmes contre 45,6 € en 2020 et de **23,1 €** pour les hommes contre 21,6 € en 2020.

Tant pour les femmes que pour les hommes, les fiches moyennes sont significativement plus élevées dans les salons sous enseigne et en Île-de-France.

Fiche moyenne (hors ventes) T.T.C.



23,1 €

(21,6 €)



48,9 €

(45,6 €)

Détail selon les types d'établissements

22,4 € ← **Indépendants** → 48,3 €

24,3 € ← **Sous enseigne** → 49,9 €

19,1 € ← **A domicile** → 41,6 €

Figurent entre parenthèses les données 2020

Zoom selon la localisation



Île-de-France



28,5 €



56,7 €

Province



22,4 €



46,8 €

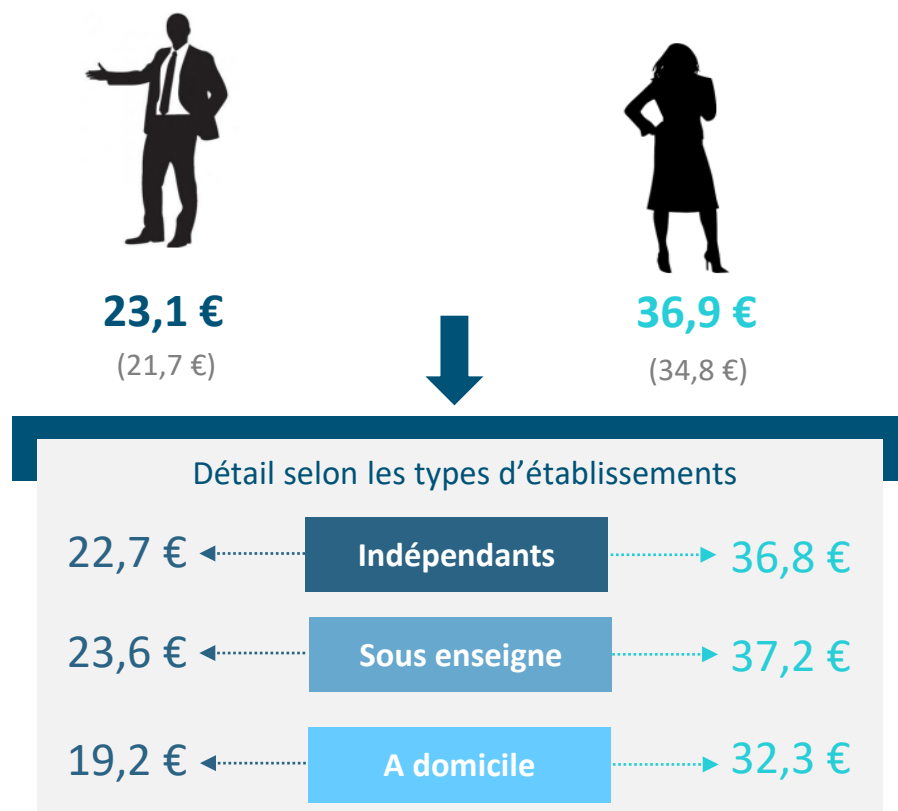
Source : Xerfi Spécific

4. PRESTATIONS

Tarifs

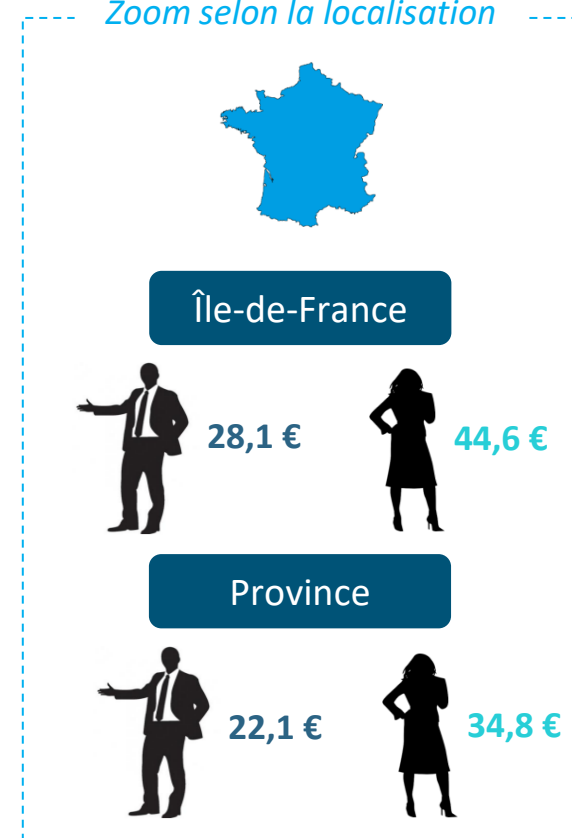
Le prix moyen du shampoing coupe coiffage est de **36,9 €** pour les femmes et de **23,1 €** pour les hommes. Comme pour les fiches moyennes, les prix moyens constatés sont plus élevés dans les salons sous enseignes et en Île-de-France.

Tarif shampoing coupe coiffage T.T.C



Figurent entre parenthèses les données 2020

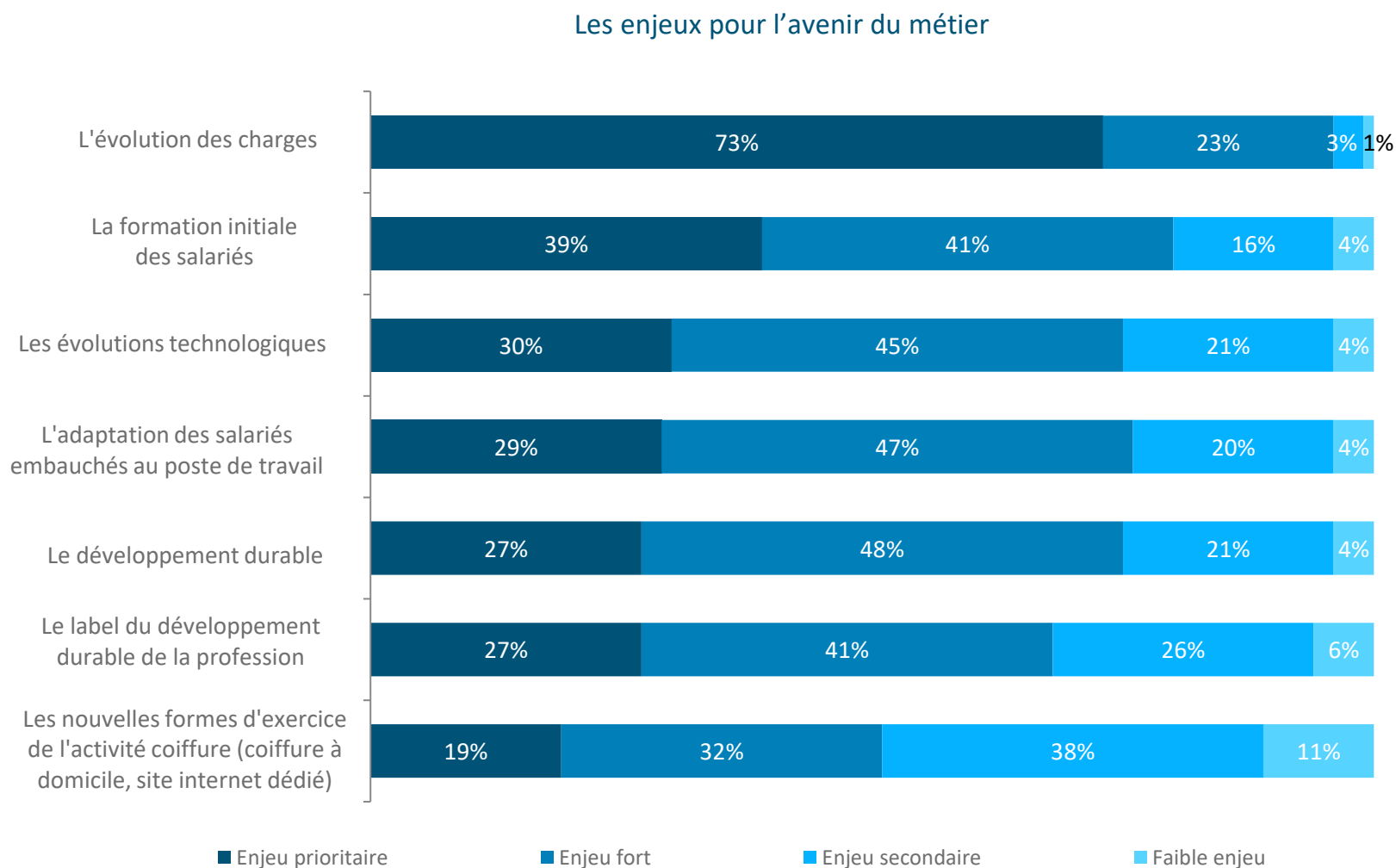
Zoom selon la localisation



Source : Xerfi Spécific

5. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les enjeux pour l'avenir du métier



Source : Xerfi Spécific

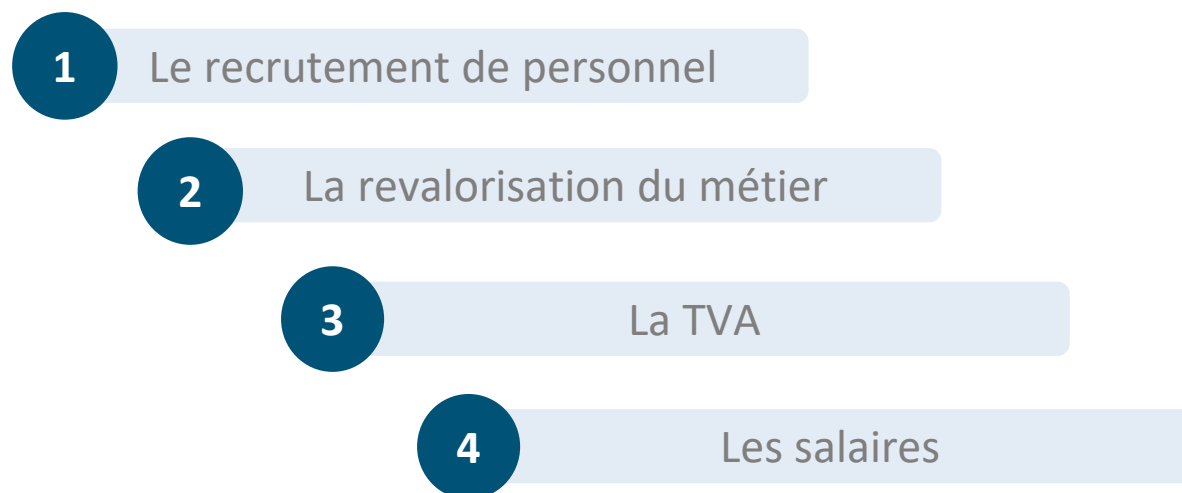
5. PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

Les enjeux pour l'avenir du métier

13 % des établissements ont au moins
un autre enjeu prioritaire

Rappel 2020 : 12% des établissements

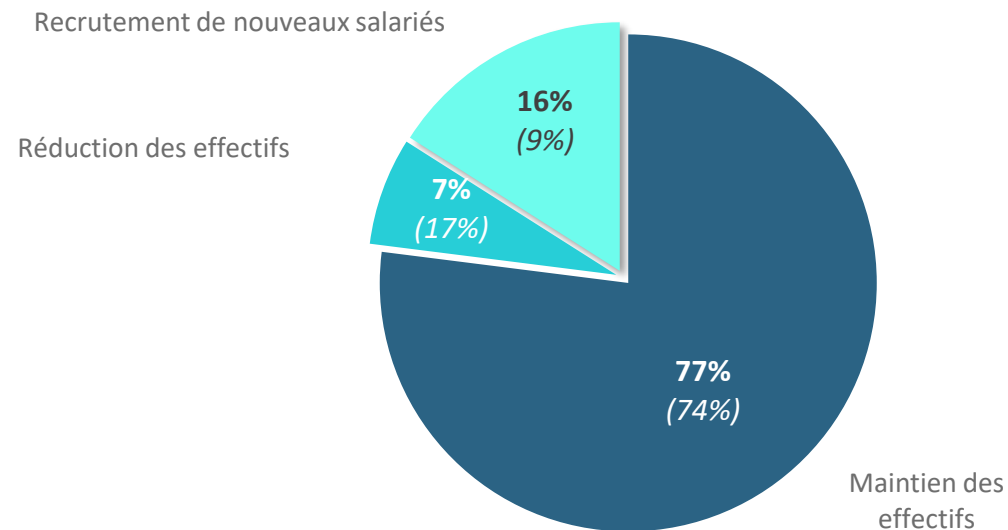
Les autres enjeux prioritaires cités



Source : Xerfi Spécific

6. IMPACT COVID-19 ET PRESSIONS INFLATIONNISTES

Impact de la crise sur les effectifs salariés en 2021



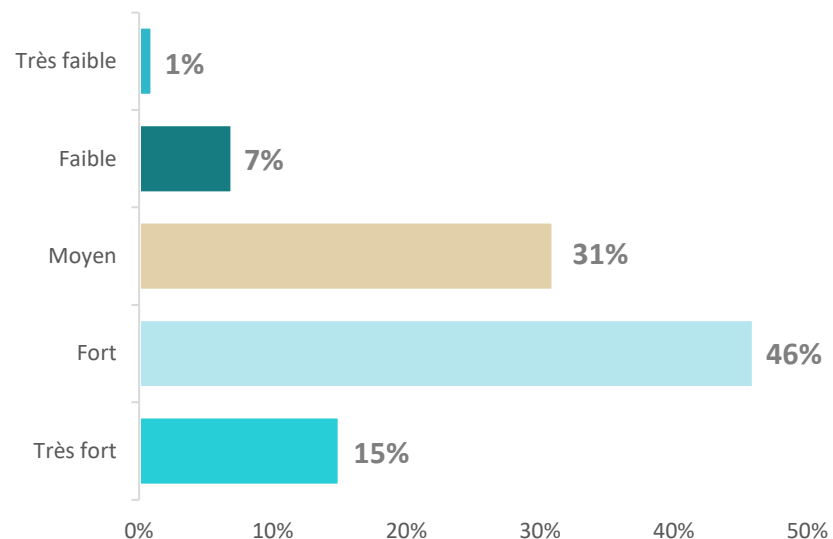
Figurent entre parenthèses les données 2020

17 % des établissements **ont réduit ou n'ont pas embauché un contrat en alternance** suite à la crise sanitaire

Rappel 2020 : 22% des établissements

6. IMPACT COVID-19 ET PRESSIONS INFLATIONNISTES

Impact de l'inflation sur le pouvoir d'achat coiffure des clients



41 % des établissements ont **répercuté l'inflation** sur leur tarification

29,5 % des établissements ont **mis en place des avantages** pour leurs salariés afin d'augmenter leur pouvoir d'achat

1 Prime exceptionnelle

2 Chèque cadeau

3 Aide carburant



Partie 2

Emploi

Exercice 2021

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Actifs

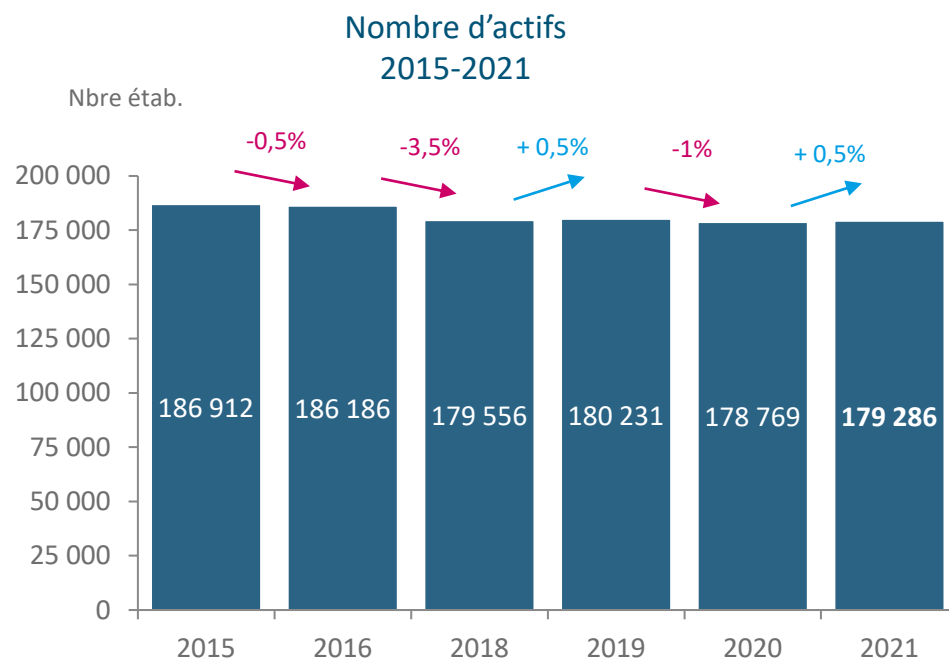
La profession compte **179 286 actifs** au **31 décembre 2021**, soit une hausse de 0,5 % par rapport à 2020 et une baisse de 4 % depuis 2015.

Près de six actifs sur dix travaillent dans un établissement indépendant (57 %), 27,5 % dans un établissement sous enseigne et 15,5 % à domicile.

Y compris
alternants

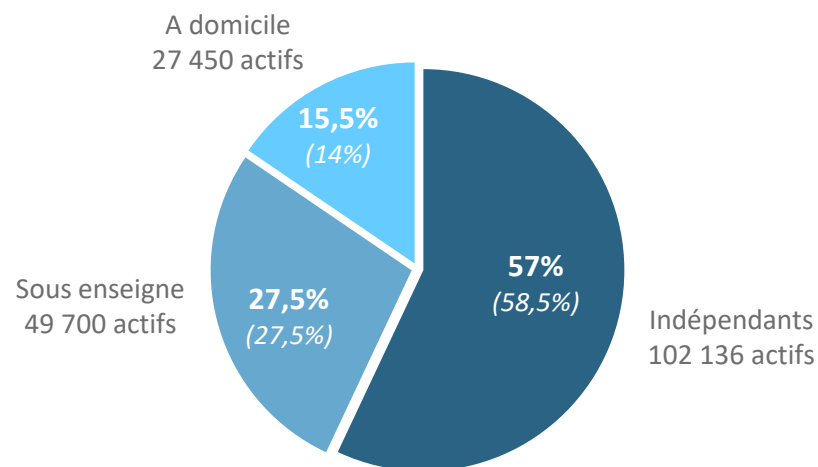
179 286 actifs

(non salariés + salariés) présents au **31 décembre 2021**



Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / RSI / OPCO EP/ Xerfi Spécific

Répartition des actifs selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2020

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Actifs

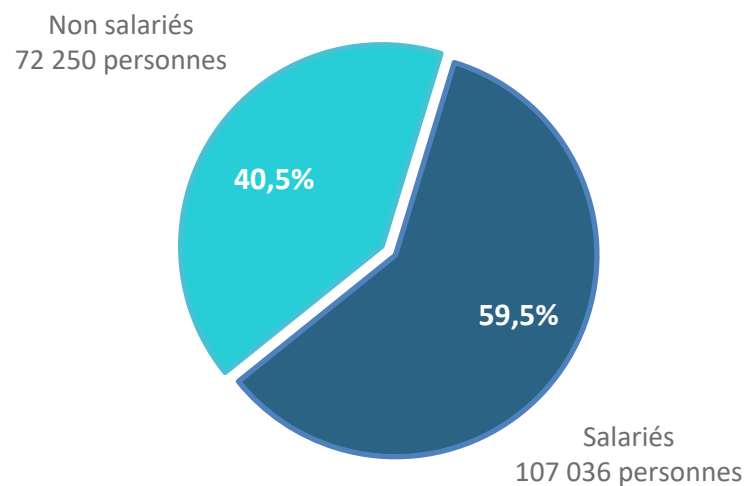
Au **31 décembre 2021**, **59,5 %** des actifs de la profession sont salariés, une part en baisse de 1,5 point par rapport à 2020 et de 3 points par rapport à 2019.

Y compris
alternants

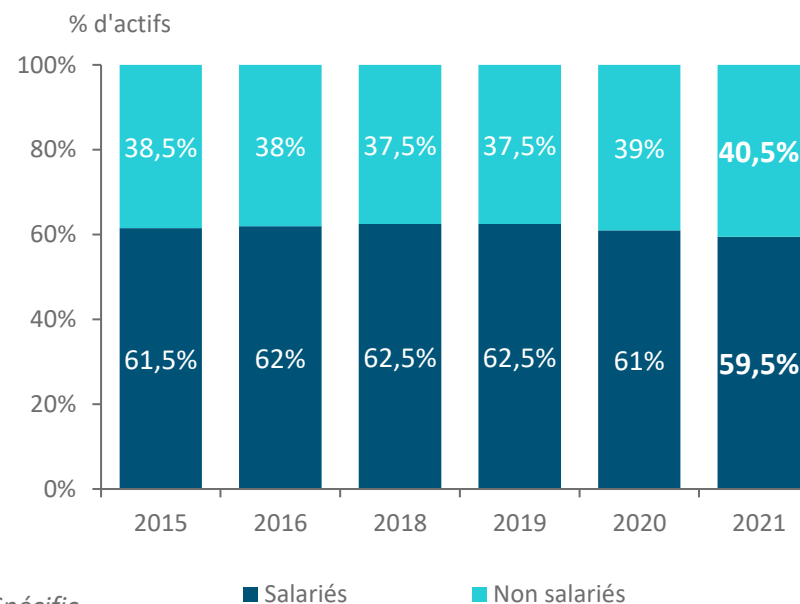
179 286 actifs

(non salariés + salariés) présents au **31 décembre 2021**

Répartition des 179 286 actifs
selon leur statut



Evolution 2015-2021



Source : ACOSS / RSI / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

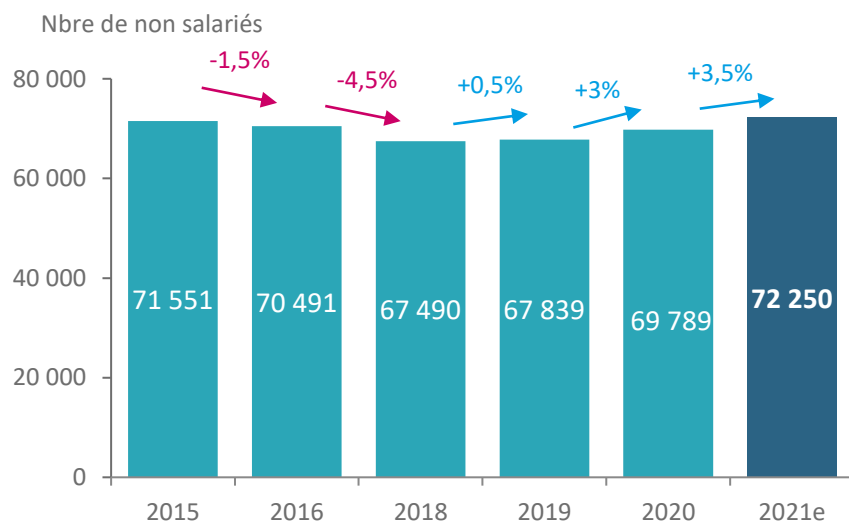
Non salariés

En fin d'année **2021**, le nombre de non salariés dans la profession s'établit à **72 250**, en hausse de **3,5 %** par rapport à 2020, après une hausse de 3 % entre 2019 et 2020.

La part de non salariés travaillant dans des salons sous enseigne n'est que de 6,5 %, alors que ces établissements emploient plus du quart du total des actifs (27,5 %).

72 250 travailleurs non salariés au **31 décembre 2021**

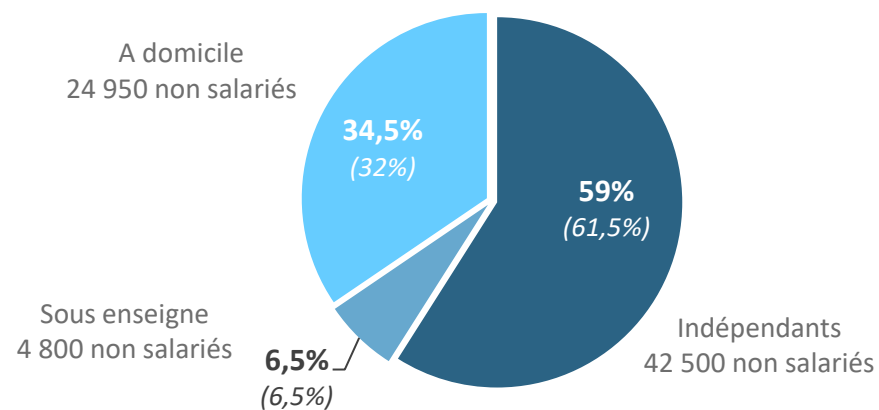
Nombre de non salariés
2015-2021



2021e : Estimation Xerfi Spécific

Source : ACOSS / RSI / Xerfi Spécific

Répartition des non salariés
selon les types d'établissements



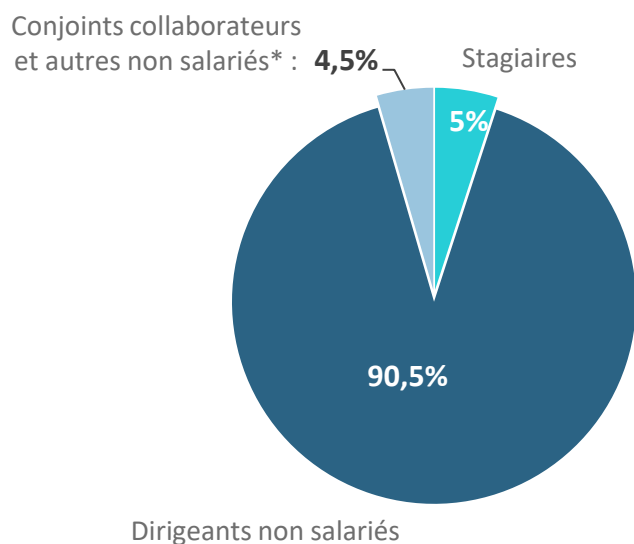
Figurent entre parenthèses les données 2020

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Non salariés

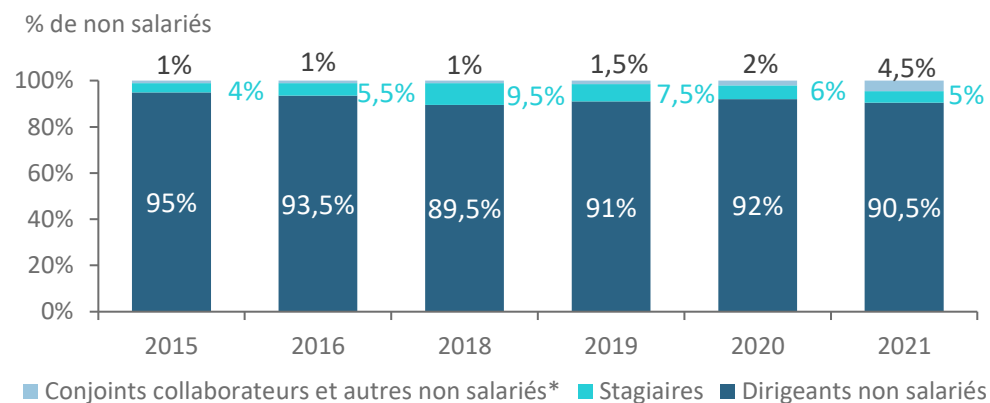
En **2021**, plus de neuf non salariés sur dix sont des dirigeants (**90,5 %**), en baisse d'un point et demi à un an d'intervalle. La proportion atteint même 95 % chez les coiffeurs à domicile. La proportion de stagiaires enregistre un repli de 1 point en 2021, à **5 %**.

Répartition des non salariés selon leur catégorie

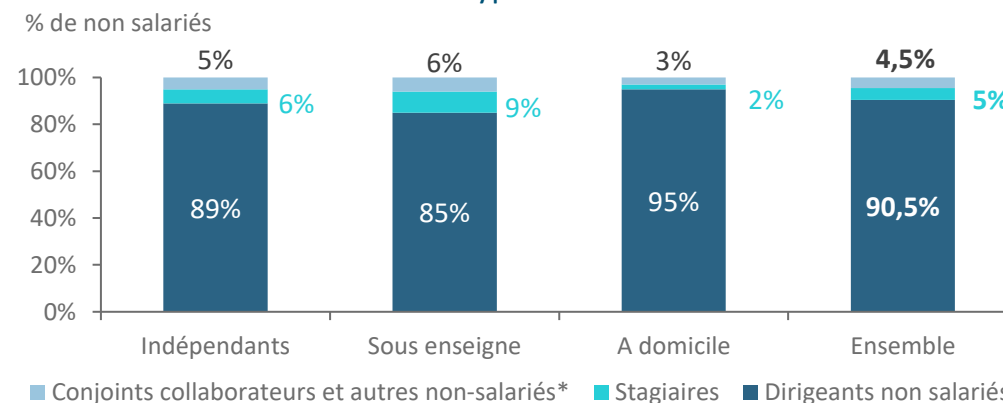


Source : Xerfi Spécific

Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements



1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Chefs d'entreprise

Selon le sexe

En hausse de 1,5 point par rapport à 2020, la proportion de femmes parmi les chefs d'entreprise de la profession est de **83% en 2021**.

La part de femmes est encore plus élevée chez les coiffeurs à domicile (91 % de femmes cheffes d'entreprise). En revanche l'écart est moins important dans les salons sous enseigne, où les hommes représentent 33 % des chefs d'entreprise.

Répartition des chefs d'entreprise selon leur sexe



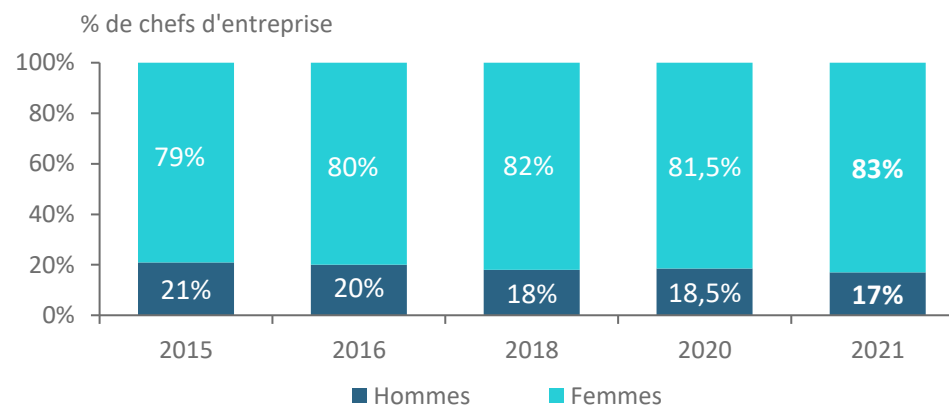
17 %



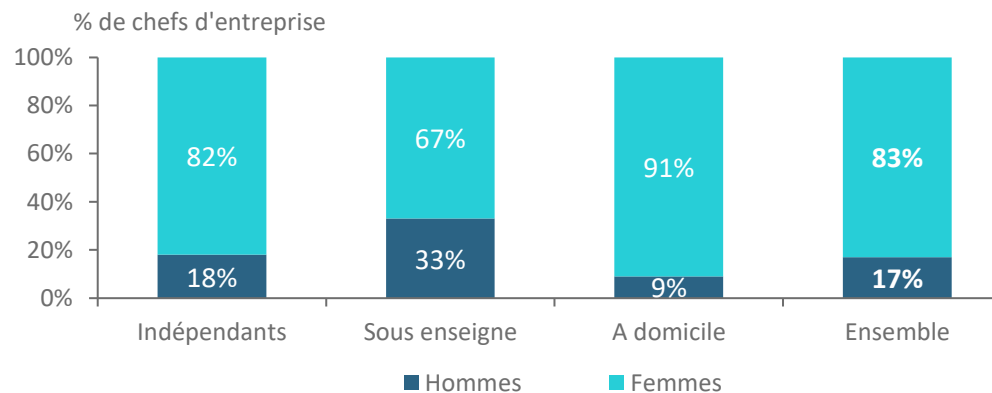
83 %

Source : Xerfi Spécific

Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

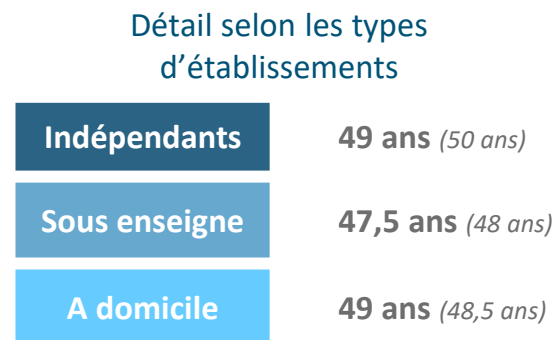
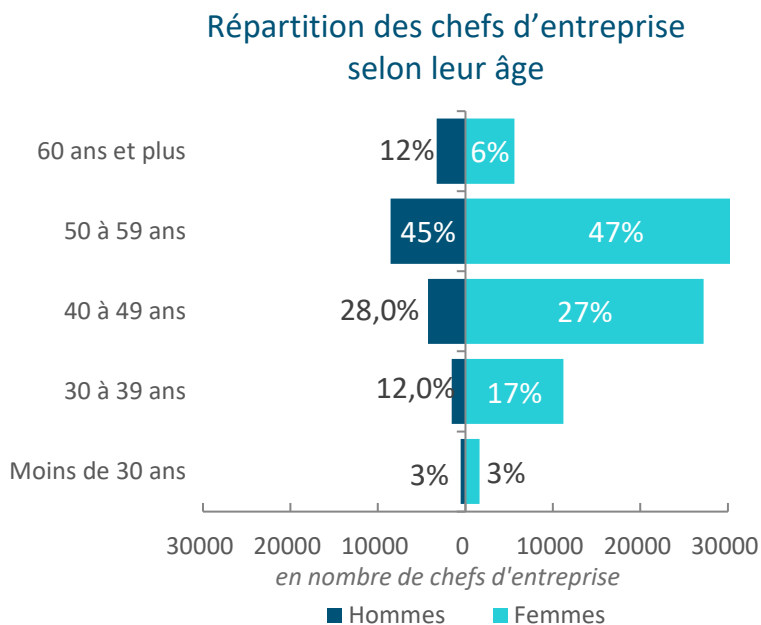
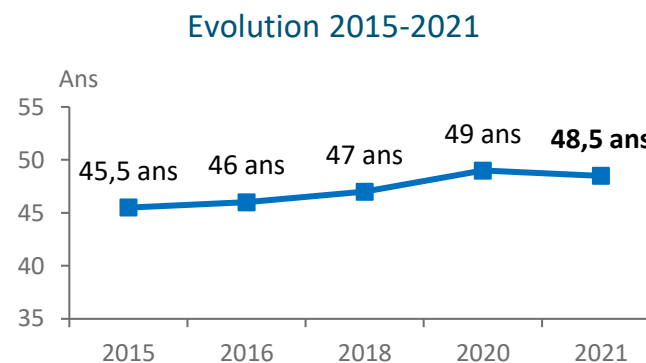


1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Chefs d'entreprise

Selon l'âge

Après plusieurs hausses successives, l'âge moyen des chefs d'entreprise de la profession diminue d'une demie année, et s'établit désormais à 48,5 ans. Les femmes cheffes d'entreprises sont plus jeunes de 2 ans en moyenne que leurs homologues masculins.



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Au global

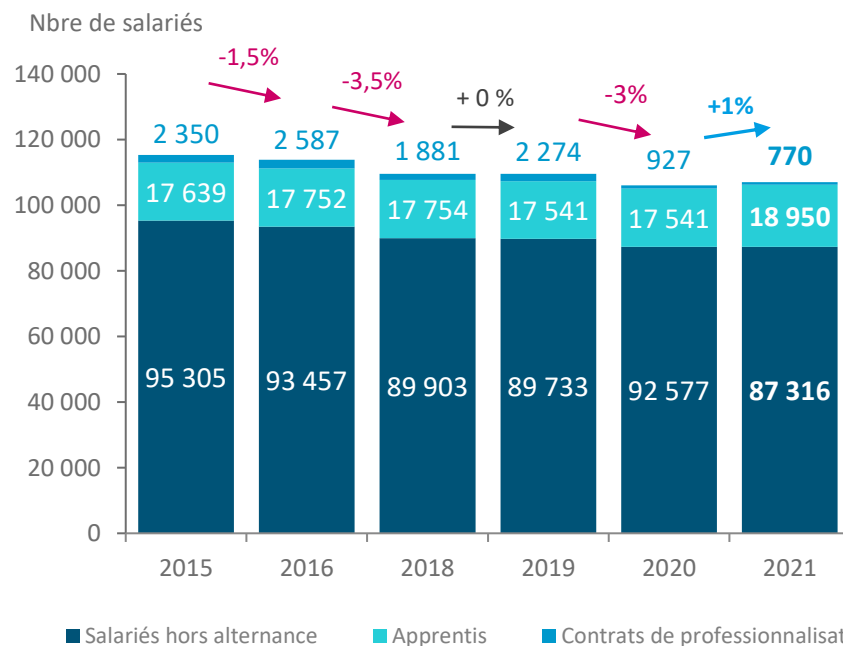
Au **31 décembre 2021**, la profession compte **107 036 salariés**, un nombre en hausse de 1 % à un an d'intervalle.

Les salons indépendants concentrent 56 % des salariés de la profession tandis qu'ils représentent 76,5 % des établissements employeurs.

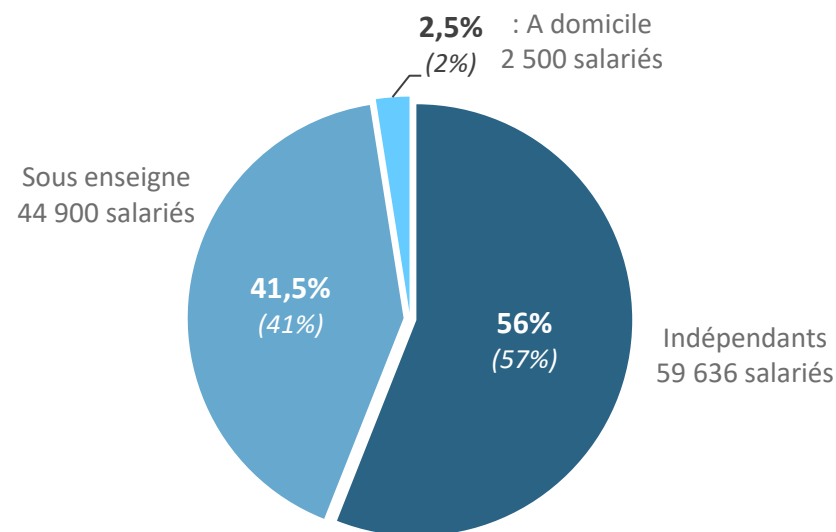
Y compris alternants

107 036 salariés au **31 décembre 2021**

Nombre de salariés 2015-2021



Répartition des salariés selon les types d'établissements



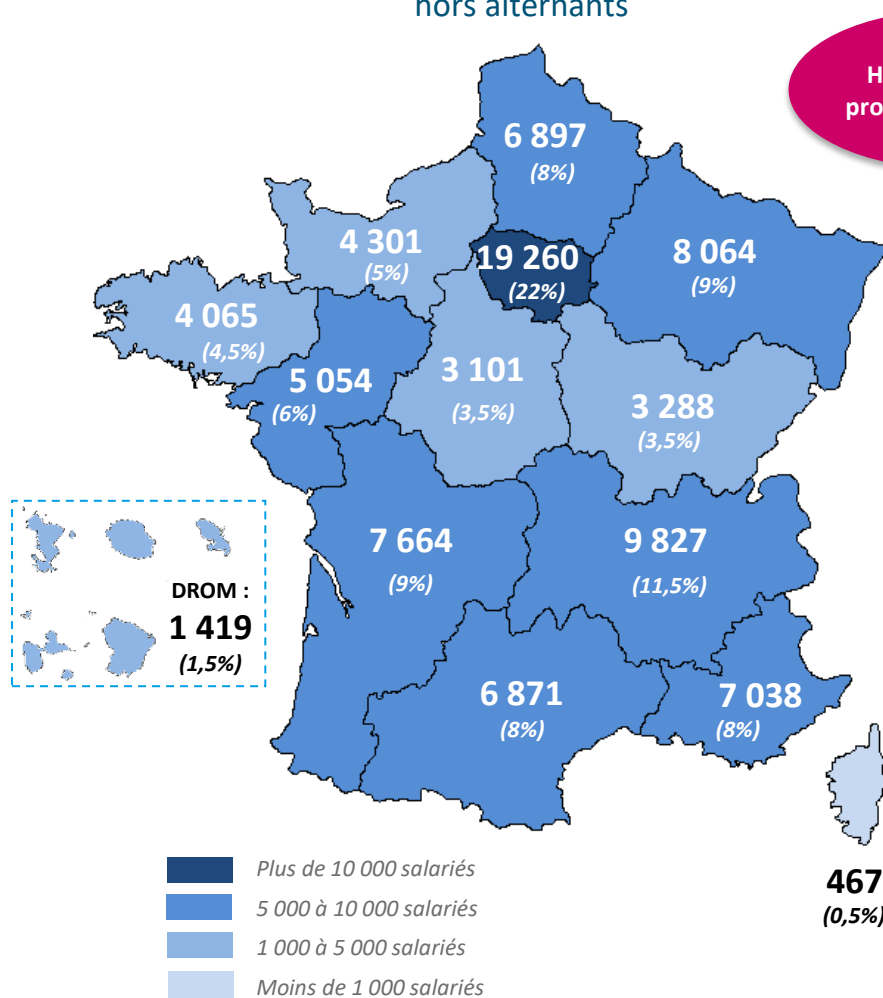
Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / OPCO EP/ Xerfi Spécific

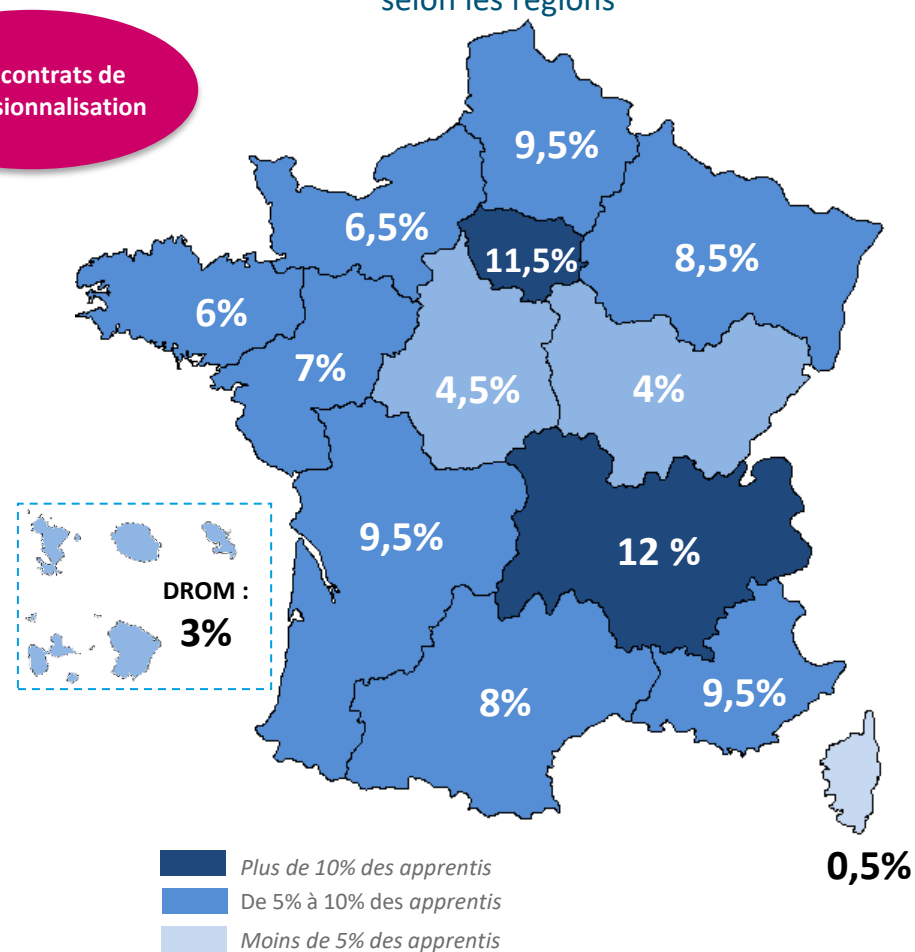
1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Répartition des 87 316 salariés selon les régions hors alternants



Répartition des 18 950 apprentis selon les régions



Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Hors alternants

Taille moyenne des établissements selon les régions et la densité des régions

	Nombre moyen de salariés (hors alternant) par établissement	Nombre de salariés (hors alternant) pour 100 000 habitants
Auvergne – Rhône-Alpes	2	127
Bourgogne – Franche-Comté	1,9	117
Bretagne	2,1	125
Centre - Val de Loire	2,1	121
Corse	2,1	146
Grand Est	2,4	145
Hauts-de-France	2,2	115
Ile de France	2,9	161
Normandie	2,1	129
Nouvelle Aquitaine	2,1	131
Occitanie	2	121
PACA	2,1	142
Pays-de-la-Loire	2,1	138
DROM	2	76
FRANCE ENTIERE	2,2	133

Source : ACOSS / MINISTERE EDUCATION NATIONALE / Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon le sexe des salariés

Au **31 décembre 2021**, près de neuf salariés sur dix sont des femmes dans la profession (**88 %**), un chiffre stable par rapport à 2020.

Cette répartition est proche que l'établissement soit sous enseigne ou indépendant.

Répartition des salariés selon leur sexe



12 %



88 %

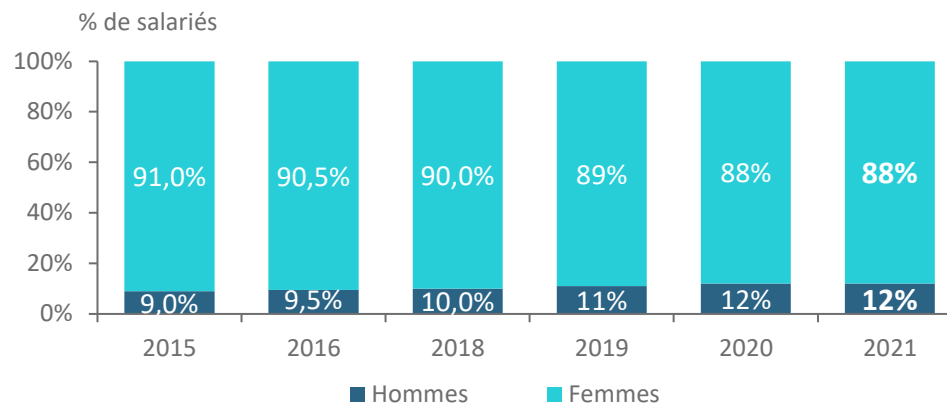
Source : Xerfi Spécific



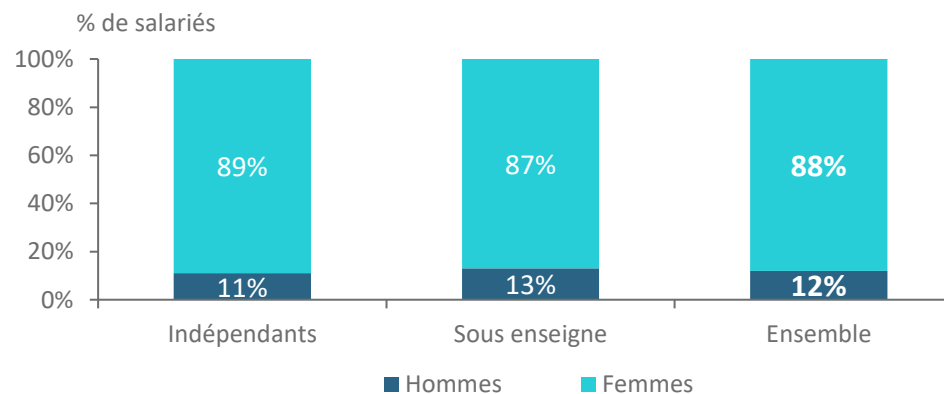
La quasi-totalité des coiffeurs à domicile (environ 95 %) fonctionnant sans salarié, les données concernant les salariés de la profession, dans ce rapport, seront détaillées selon les établissements indépendants et sous enseigne.

Y compris alternants

Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements



1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des salariés selon leur catégorie socioprofessionnelle

	% sal.	Rappel 2019
Apprentis	17,5 %	19,5 %
Contrats de professionnalisation	1 %	1 %
Manucures, esthéticiennes	2 %	2 %
Coiffeurs débutants	2 %	2,5 %
Coiffeurs	10,5 %	9 %
Coiffeurs confirmés	22 %	23 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	23,5 %	24,5 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	11 %	8 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	4 %	3 %
Managers débutants	3,5 %	4 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1 %	1,5 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %

Y compris
alternants

Source :
Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des salariés selon leur sexe et leur catégorie socioprofessionnelle

	Hommes	Femmes	Ensemble
Apprentis	21,5 %	17 %	17,5 %
Contrats de professionnalisation	1 %	1 %	1 %
Manucures, esthéticiennes	1 %	2 %	2 %
Coiffeurs débutants	2 %	2 %	2 %
Coiffeurs	7 %	11 %	10,5 %
Coiffeurs confirmés	27 %	21 %	22 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	12 %	25 %	23,5 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	12 %	11 %	11 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	6 %	3,5 %	4 %
Managers débutants	5 %	3,5 %	3,5 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	2 %	1 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	2 %	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	0,5 %	1 %	1 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	1 %	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris alternants

Source :
Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Salariés

Selon la catégorie socioprofessionnelle

Répartition des salariés selon les types d'établissements et la catégorie socioprofessionnelle

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Apprentis	17 %	19 %	17,5 %
Contrats de professionnalisation	0,5 %	1,5 %	1 %
Manucures, esthéticiennes	2,5 %	1 %	2 %
Coiffeurs débutants	2 %	2 %	2 %
Coiffeurs	9 %	13 %	10,5 %
Coiffeurs confirmés	23 %	20 %	22 %
Coiffeurs qualifiés ou techniciens	25 %	22 %	23,5 %
Coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés	13 %	8 %	11 %
Coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés	4 %	4 %	4 %
Managers débutants	2 %	6 %	3,5 %
Managers confirmés ou animateurs débutants	0,5 %	1,5 %	1 %
Managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Non technique (nettoyage, caisse, employé, compta., secrétaire)	1 %	1 %	1 %
Agents de maîtrise et cadres administratifs	< 0,5 %	0,5 %	0,5 %
Agents de maîtrise et cadres esthétique cosmétique	< 0,5 %	< 0,5 %	< 0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Y compris alternants

Source :
Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon l'âge des salariés

L'âge moyen des salariés de la branche au **31 décembre 2021** est de **33,5 ans**, un chiffre stable par rapport à 2020. Les hommes salariés sont plus âgés en moyenne que les femmes salariées (35 ans contre 33,5 ans).

Y compris alternants

Les salariés des établissements indépendants (35 ans) sont en moyenne nettement plus âgés que ceux des établissements sous enseigne (31 ans) à raison de 4 ans de plus.



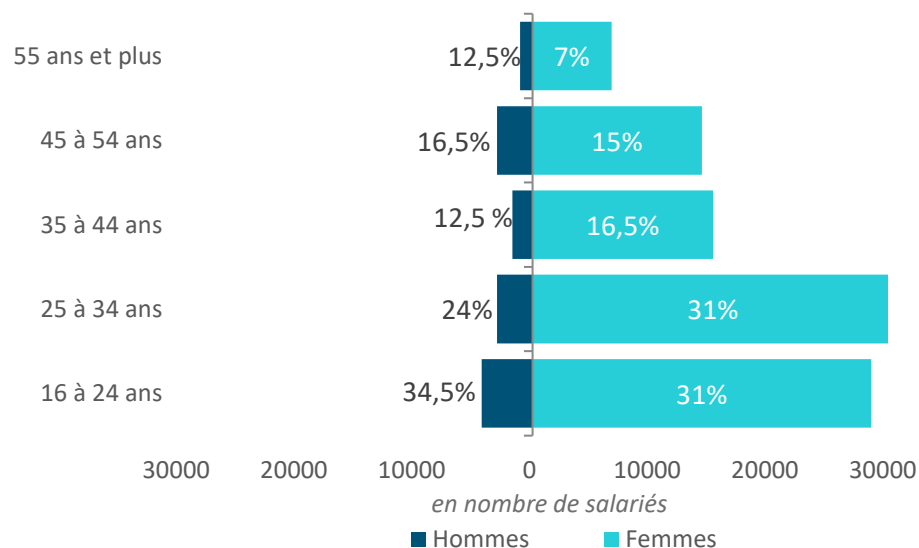
35 ans
(35 ans)

33,5 ans
Age moyen des salariés

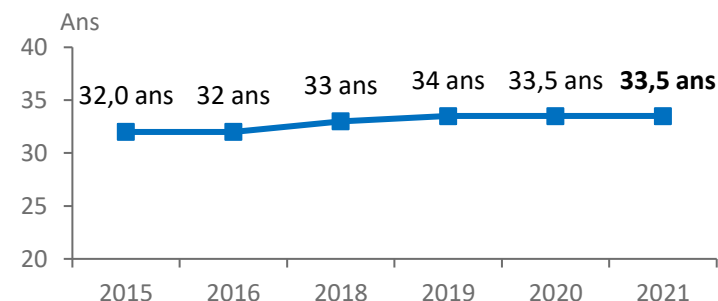


33,5 ans
(33,5 ans)

Répartition des salariés selon leur âge



Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

Indépendants	35 ans (35 ans)
Sous enseigne	31 ans (31,5 ans)

Figurent entre parenthèses les données 2020

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon l'ancienneté des salariés

Au 31 décembre 2021, l'ancienneté moyenne des salariés est de **7 ans**, soit 6 mois de plus qu'en 2020. L'ancienneté est plus élevée en moyenne dans les établissements indépendants (7,5 ans) que dans les salons sous enseigne (6 ans).

Y compris alternants



7 ans
(6 ans)

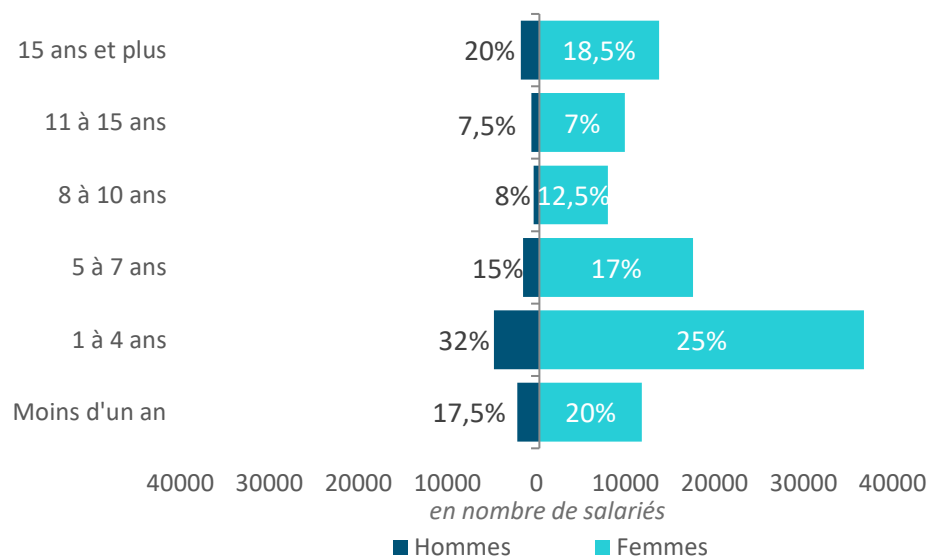
7 ans

Ancienneté moyenne des salariés

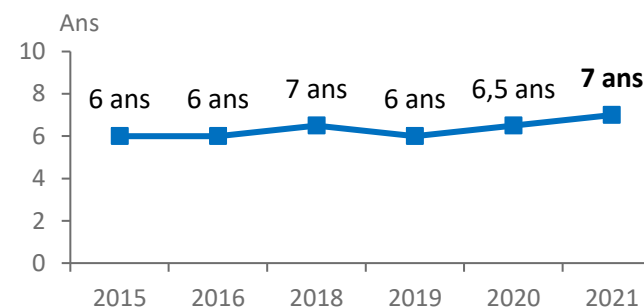


7 ans
(6,5 ans)

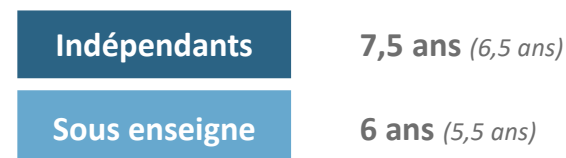
Répartition des salariés selon leur ancienneté



Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements



Figurent entre parenthèses les données 2020

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

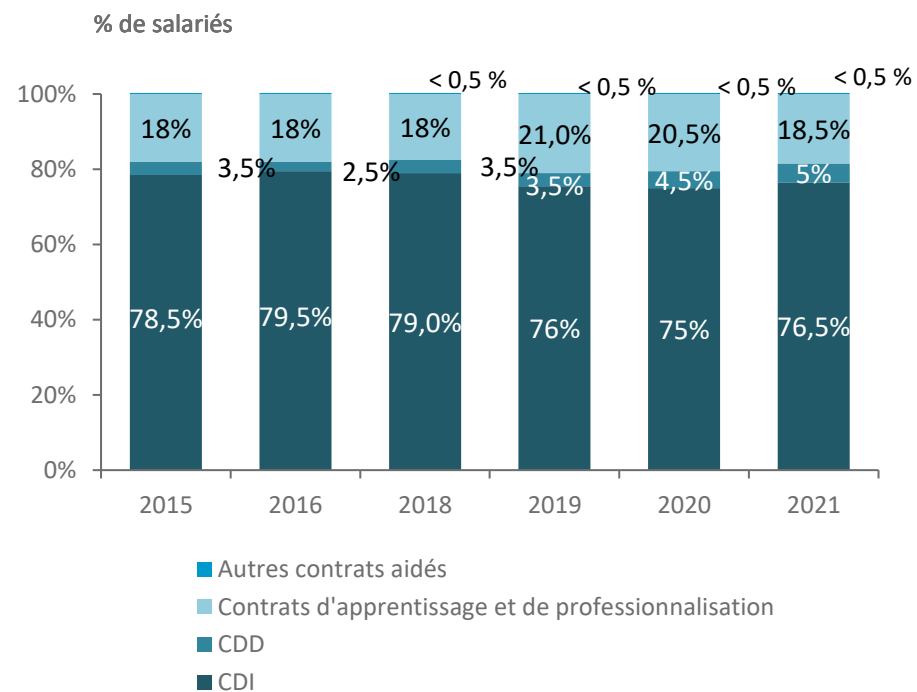
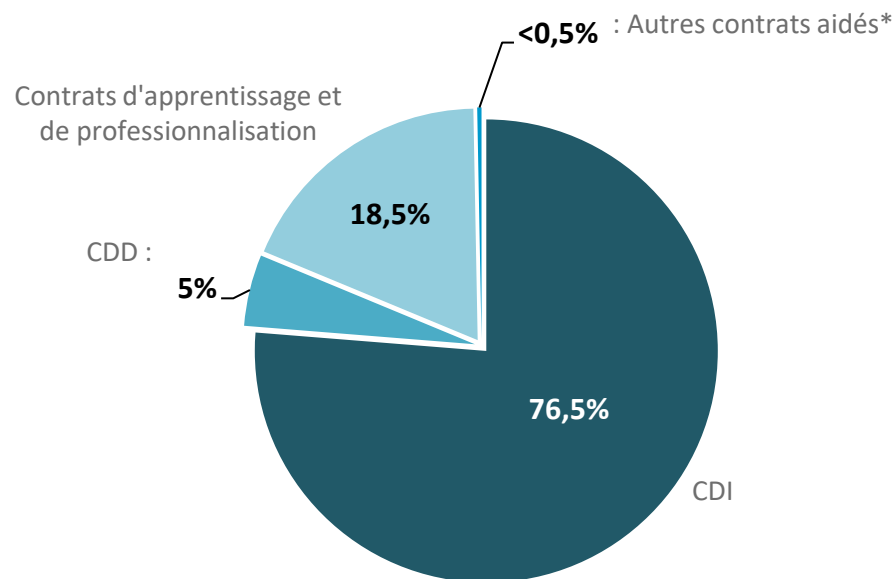
Selon la nature des contrats des salariés

Plus des **trois quarts** des salariés ont un CDI en 2021, un point et demi de plus qu'en 2020, mais trois points de moins qu'en 2016.

Près d'un cinquième des effectifs sont en contrats d'apprentissage ou de professionnalisation.

Y compris alternants

Répartition des salariés selon la nature des contrats



Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

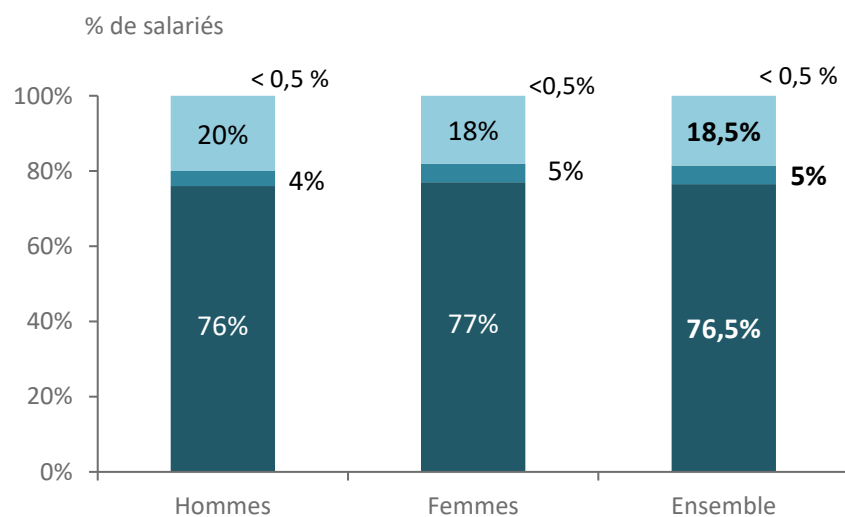
Selon la nature des contrats des salariés

La proportion de salariés en CDI est presque semblable chez les hommes (76%) et chez les femmes (77%) en 2021.

L'écart est le même entre les salariés des salons sous enseigne (77% d'entre eux sont en CDI) et les salariés des établissements indépendants (76% d'entre eux sont en CDI).

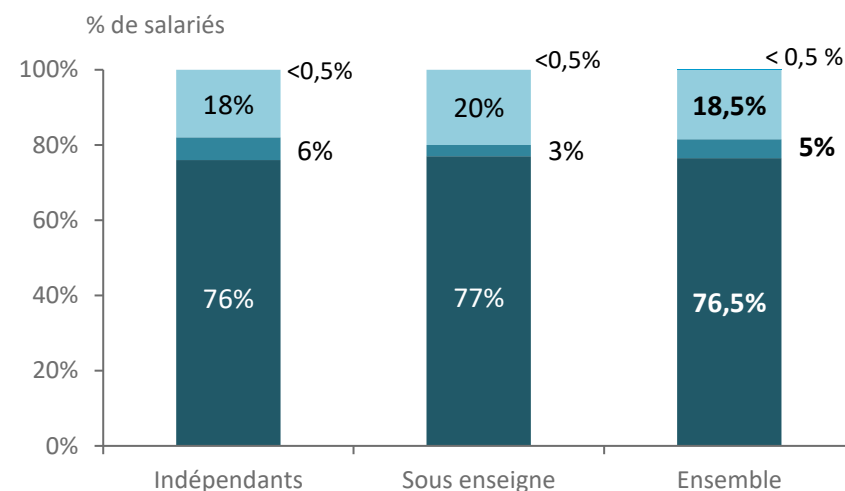
Y compris
alternants

Détail selon le sexe des salariés



- Autres contrats aidés
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- CDD
- CDI

Détail selon les types d'établissements



- Autres contrats aidés
- Contrats d'apprentissage et de professionnalisation
- CDD
- CDI

Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

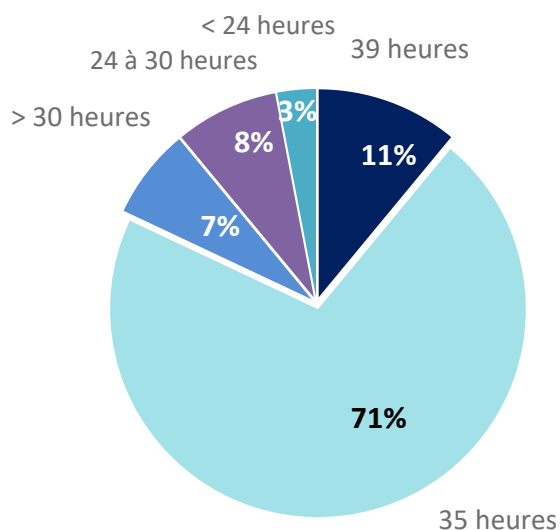
Selon la durée du travail des salariés

Plus de sept salariés sur dix occupent un poste à 35 heures en **2021**, quasiment la même proportion que l'an passé.

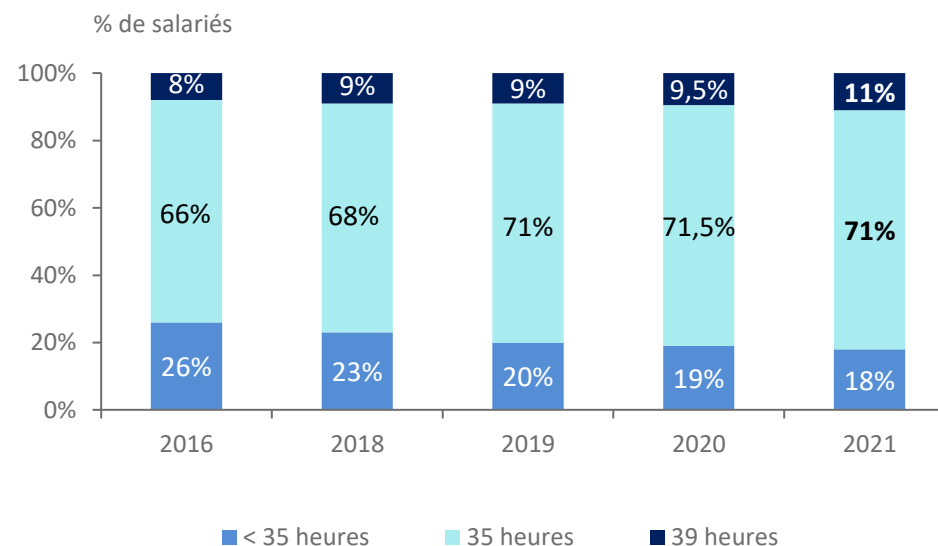
Par rapport à 2020, la proportion de postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine a diminué (-1%), tandis que celle des postes d'une durée supérieure à 39h a augmenté (+1,5%).

**Y compris
alternants**

Répartition des salariés
selon la durée du travail



Evolution 2016-2021



Source : Xerfi Spécific

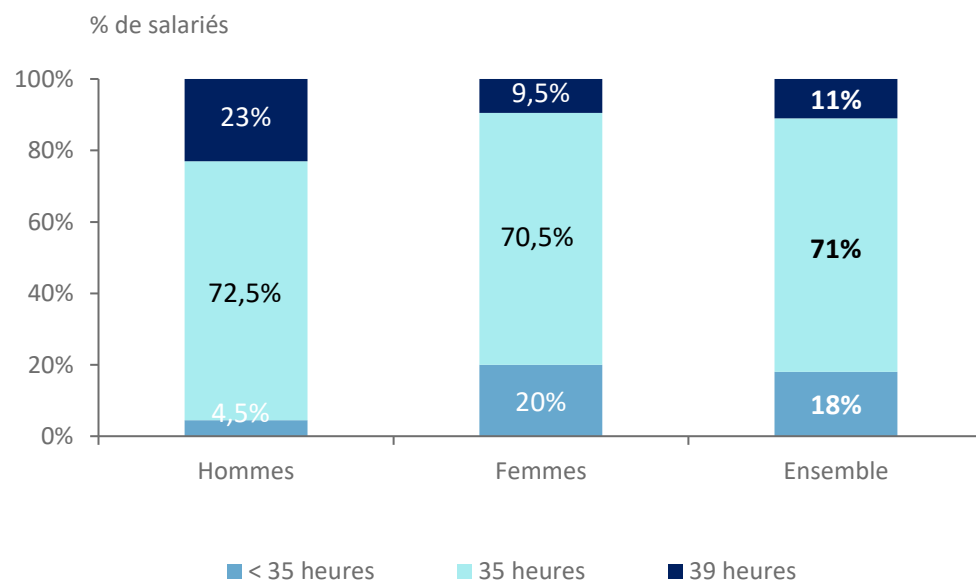
1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon la durée du travail des salariés

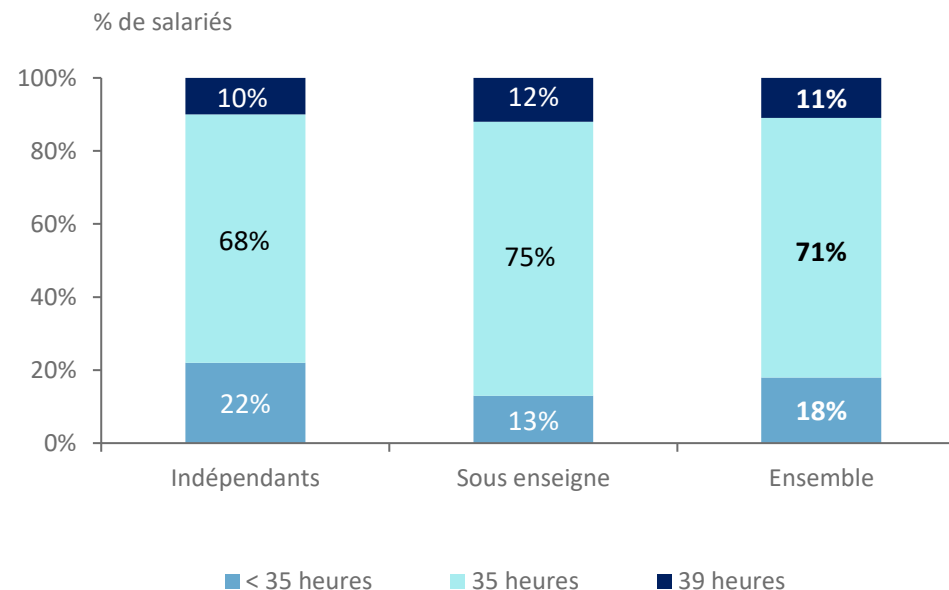
Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à occuper des postes d'une durée inférieure à 35 heures par semaine (20% vs 4,5% chez les hommes). Ces postes inférieurs à 35 heures hebdomadaires sont plus représentés dans les salons indépendants (22%) que dans les salons sous enseigne (13%).

Y compris alternants

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

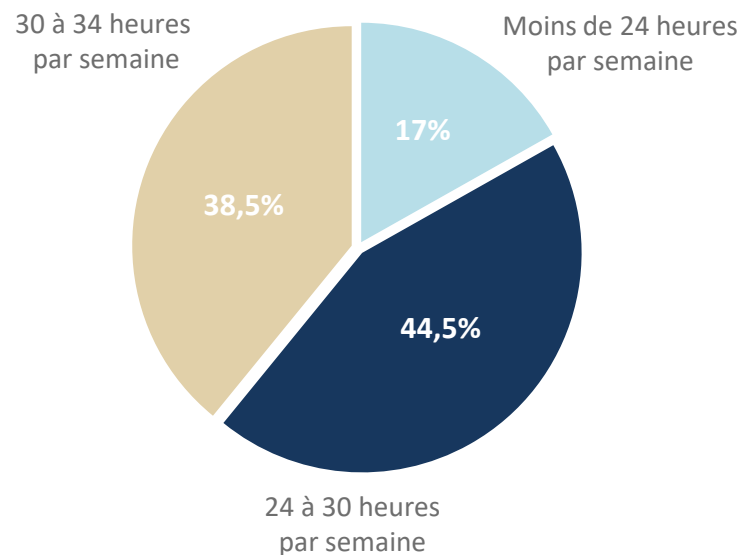
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les salariés travaillant moins de 35 heures, la plupart (44,5%) travaillent entre 24 et 30 heures hebdomadaires, 38,5% plus de 30 heures, et 17% moins de 24 heures.

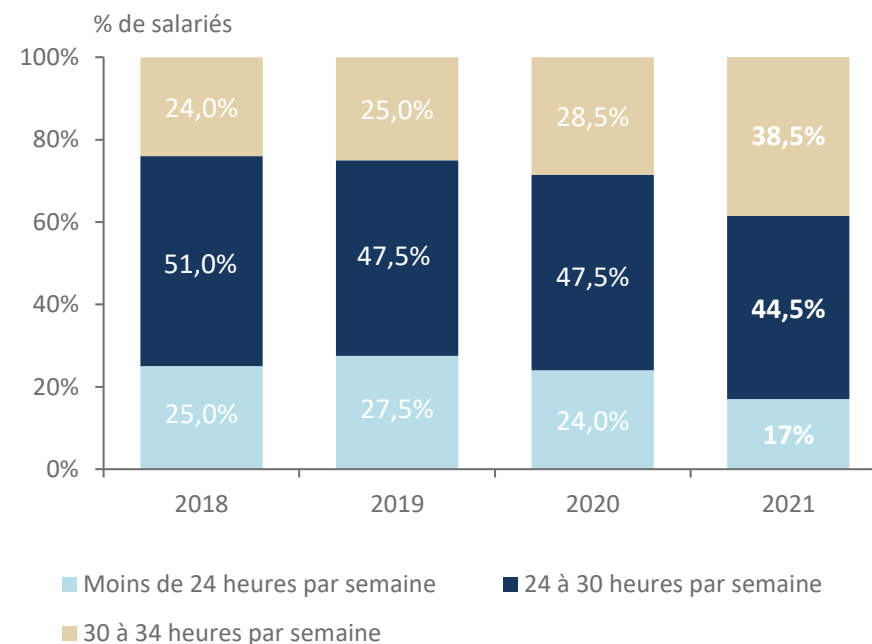
Depuis 2019, la proportion de contrat de moins de 24 heures a nettement diminué au profit des durées comprises entre 30 et 34 heures.

**Y compris
alternants**

Répartition des salariés à temps partiel
selon la durée du travail



Evolution 2018-2021



Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

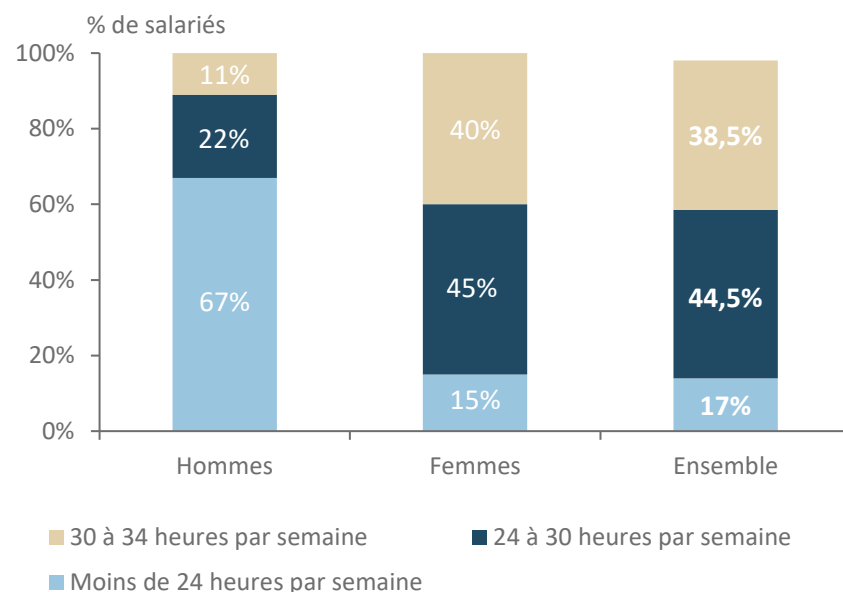
Selon la durée du travail des salariés

Parmi les hommes à temps partiel, la part des contrats de moins de 24 heures est plus de 4 fois supérieure à celle des femmes pour le même horaire (67% vs 15%). En revanche, elles sont nettement plus présentes sur les autres types de contrat.

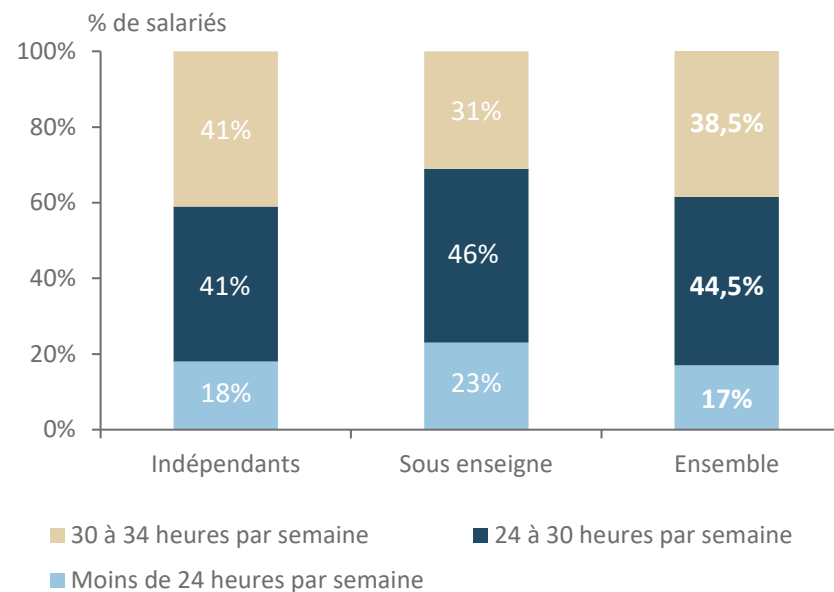
Les postes de 30 à 34 heures sont plus fréquents dans les salons indépendants (**41%**) que dans les salons sous enseigne (**31%**). C'est le constat inverse au niveau des autres durées.

Y compris alternants

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



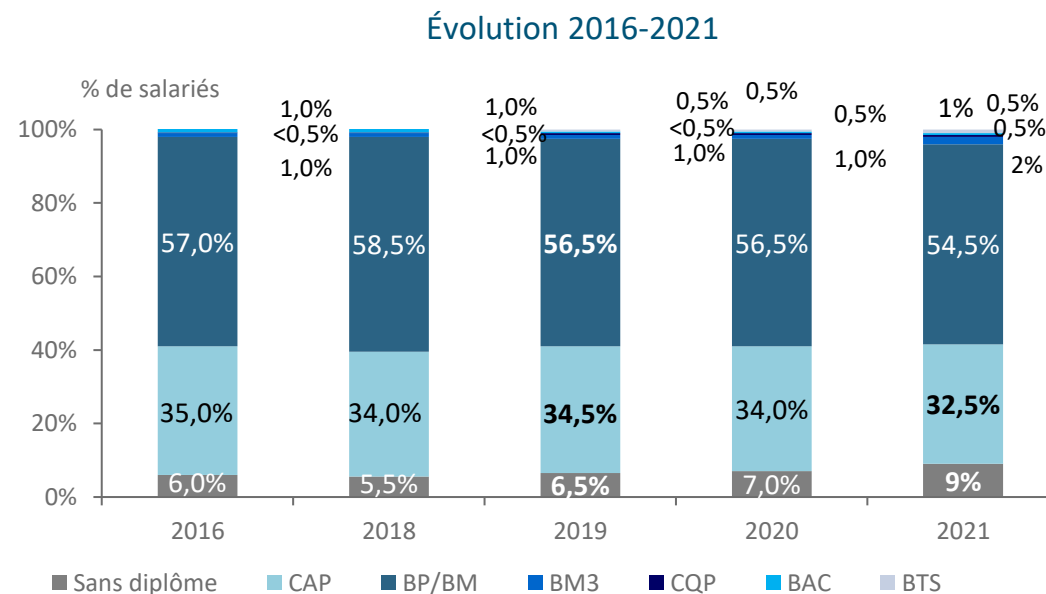
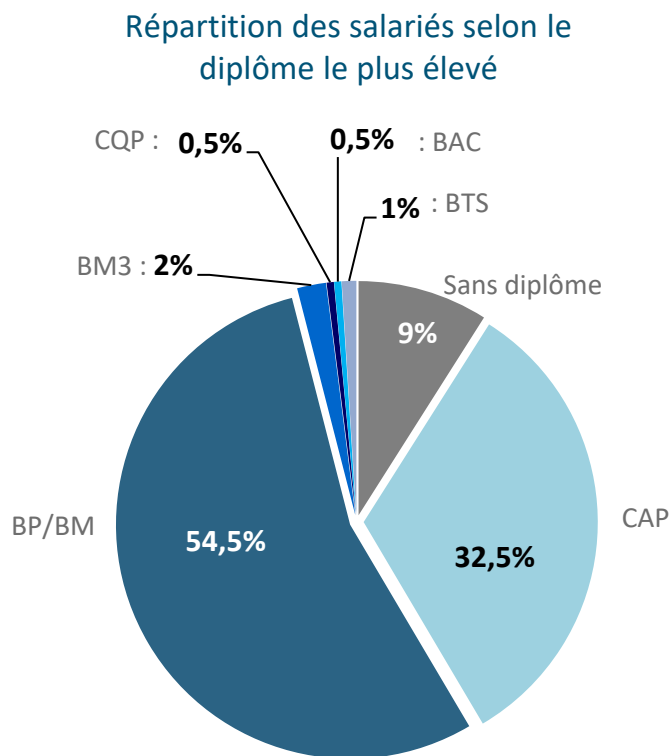
Source : Xerfi Spécific

1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon le diplôme le plus élevé des salariés

Plus de la moitié des salariés de la profession possède un BP/BM (54,5%) comme diplôme le plus élevé, un pourcentage en légère baisse par rapport à celui de 2020 (-2 points). Les CAP représentent **près d'un tiers** des effectifs, alors que les sans diplôme atteignent 9%.

Y compris alternants



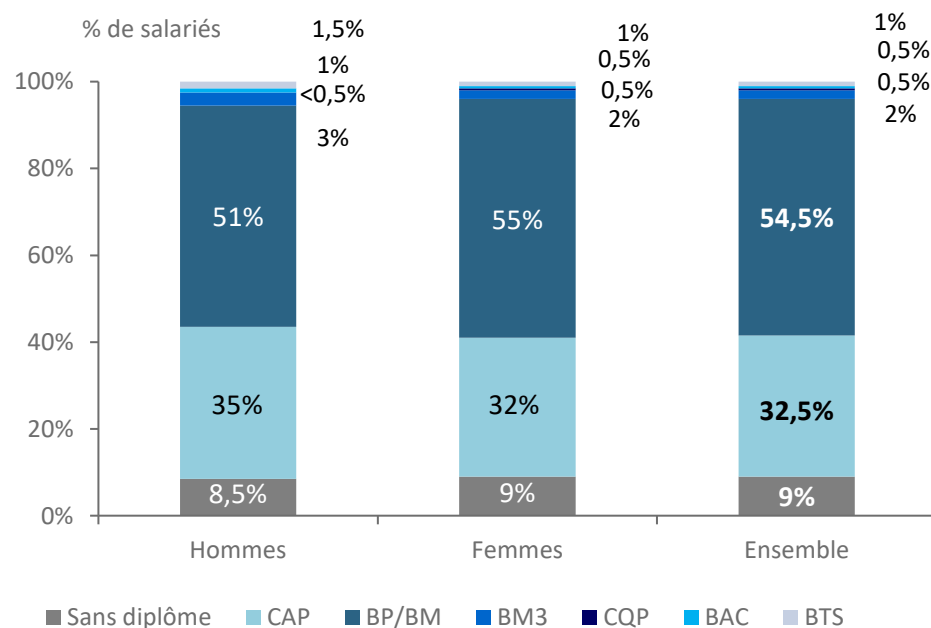
1. EFFECTIFS EMPLOYÉS

Selon le diplôme le plus élevé des salariés

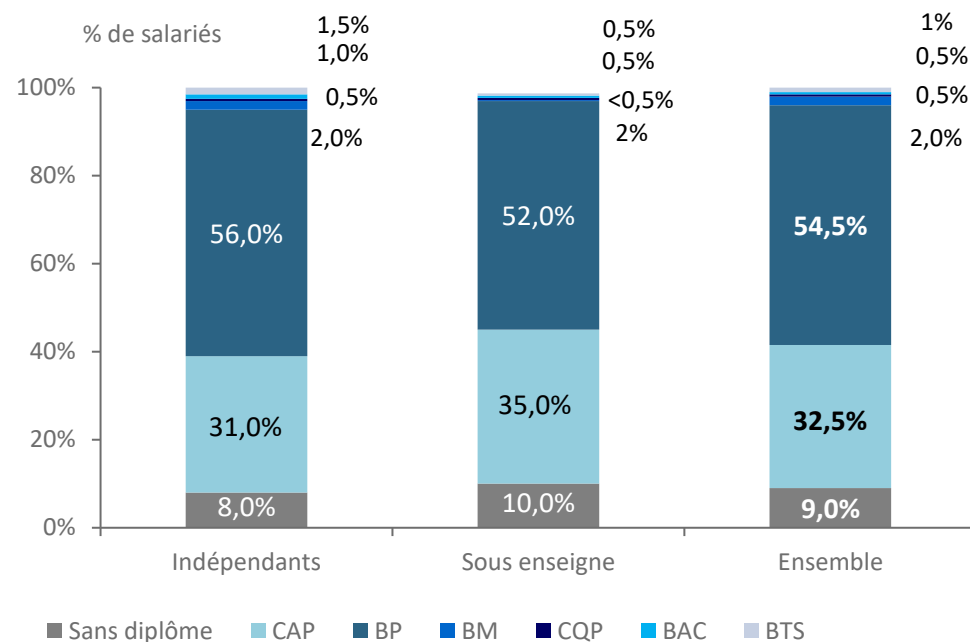
Le poids des salariés possédant un BP/BM comme diplôme le plus élevé s'avère plus élevé pour les femmes et dans les établissements indépendants. Pour sa part, le CAP concerne un peu plus les hommes et les salons sous enseigne.

Y compris alternants

Détail selon le sexe des salariés



Détail selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nombre d'embauches et de départs

Au cours de l'année **2021**, plus de **18 000** salariés ont été embauchés dans la profession et **17 150** sont partis, soit un solde positif de **1 050 personnes** entre 2020 et 2021.

**Y compris
alternants**

SOLDE : + 1 050 salariés
entre 2020 et 2021 soit une **croissance** de **1 %**



Nombre d'embauches en 2021

+ 18 200 salariés

soit un taux d'embauche ⁽¹⁾ de **17 %**

Rappel 2020 : 15 250 embauches, soit un taux d'embauche de 14%



Nombre de départs en 2021

- 17 150 salariés

soit un taux de départ ⁽²⁾ de **16 %**

Rappel 2020 : 18 650 départs, soit un taux de départ de 17%

Source : Xerfi Spécific

⁽¹⁾ nombre d'embauches en 2021 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2021

⁽²⁾ nombre de départs en 2021 rapporté au nombre de salariés hors apprentis au 31 décembre 2021

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

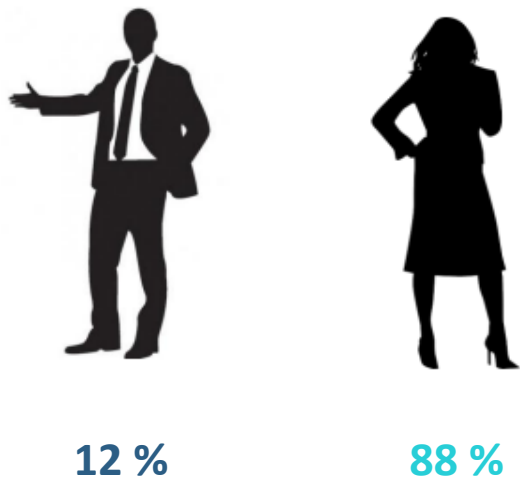
Nature des embauches

Selon le sexe

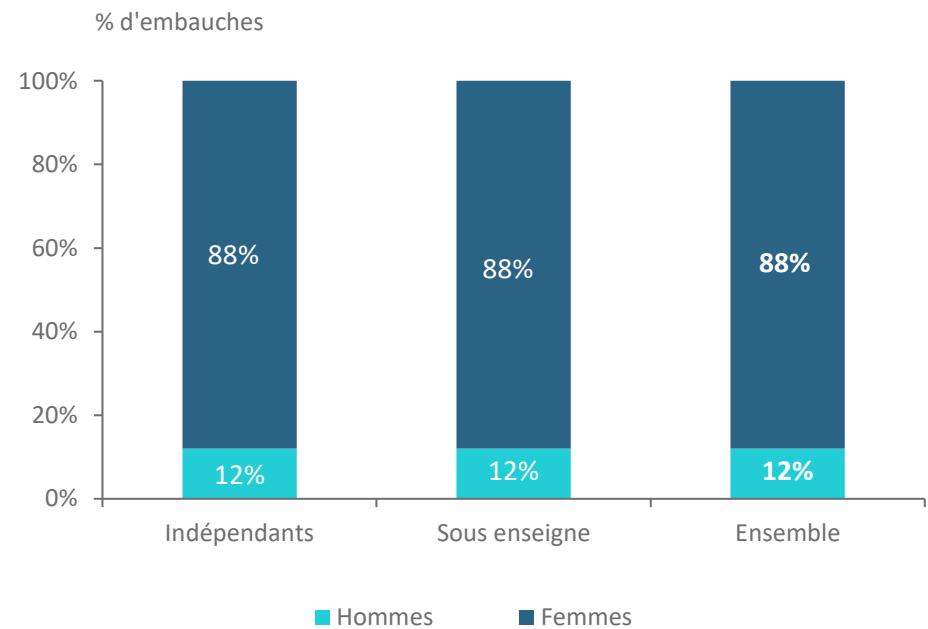
Parmi les embauches de la profession recensées en **2021**, une immense majorité est de sexe féminin (**88 %** exactement), soit une répartition quasiment similaire à la structure de la branche (17 % / 83 %).

Y compris alternants

Répartition des embauches selon le sexe des salariés



Répartition des embauches selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

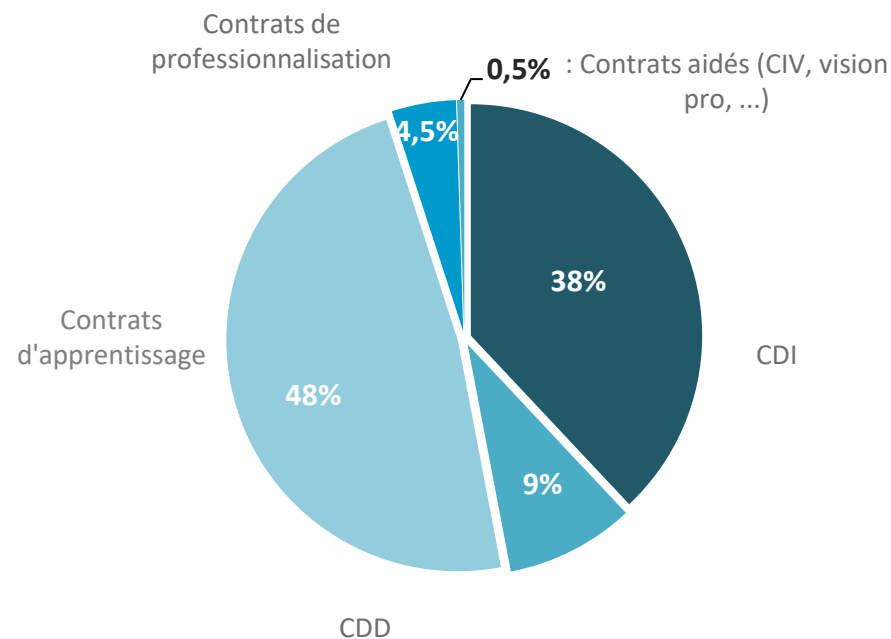
Nature des embauches

Selon la nature des contrats des salariés

Au cours de l'année **2021**, presque **la moitié** des contrats signés sont des contrats d'apprentissage (+12 points par rapport à 2020). En revanche, les CDI, qui représentaient 50 % des contrats signés en 2020, n'atteignent que 38% en 2021. Le poids des contrats de professionnalisation augmente légèrement (+0,5 point), tandis que celui des CDD reste inchangé.

Y compris alternants

Répartition des embauches en 2021 selon la nature des contrats de travail



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nature des embauches

Selon la nature des contrats des salariés

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
CDI	41,5 %	33 %	38 %
CDD	12,5 %	4 %	9 %
Contrats d'apprentissage	39,5 %	60,5 %	48 %
Contrats de professionnalisation	5,5 %	2,5 %	4,5 %
Contrats aidés (CUI, vision pro, ...)	1 %	<0,5 %	0,5 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2021

L'intérim

Au **31 décembre 2021**, **2%** des établissements de la branche ont au moins un intérimaire au sein de leur établissement, un chiffre stable par rapport à l'année 2020. Sur l'ensemble de la profession, on dénombre ainsi **800 intérimaires** au 31 décembre 2021.

Y compris
alternants

2% des établissements ont employé des
intérimaires au cours de l'année
2021

Rappel 2020 : **2%** des établissements

800

Nombre d'intérimaires dans la
profession au **31/12/2021**

Rappel 2020 : **650** intérimaires

Source : Xerfi Spécific

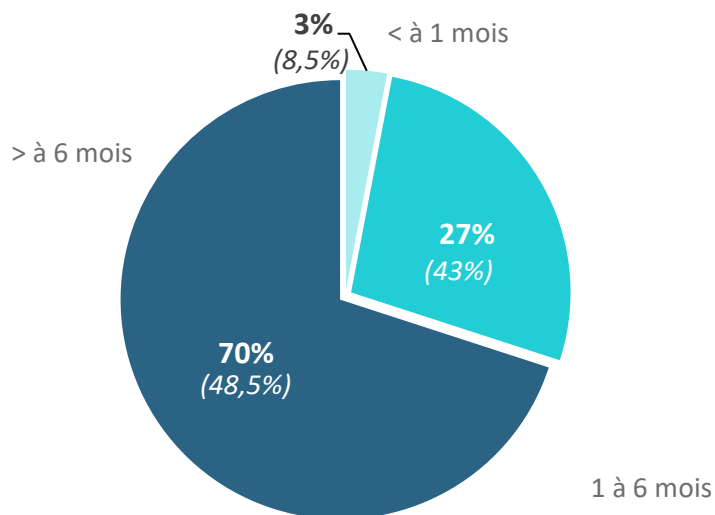
2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2021

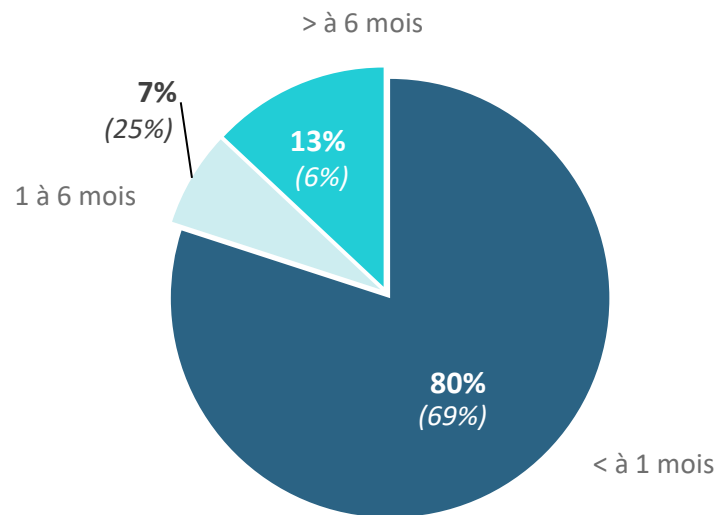
Selon la durée du contrat et de la mission

Au cours de l'année **2021**, la grande majorité des CDD étaient des contrats de plus de 6 mois (70%), et environ un quart (27%) des contrats de 1 à 6 mois. En ce qui concerne les intérimaires embauchés au cours de l'année, ils réalisent dans 8 cas sur 10 des missions d'une durée de moins d'un mois.

Répartition des CDD au cours de l'année 2021 selon la durée du contrat



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2021 selon la durée de la mission



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

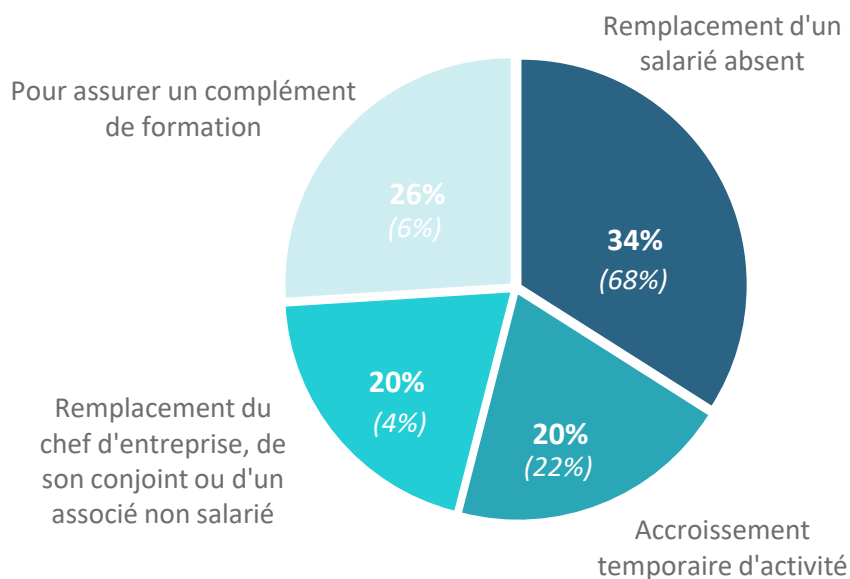
2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Zoom sur l'intérim et les CDD au 31/12/2021

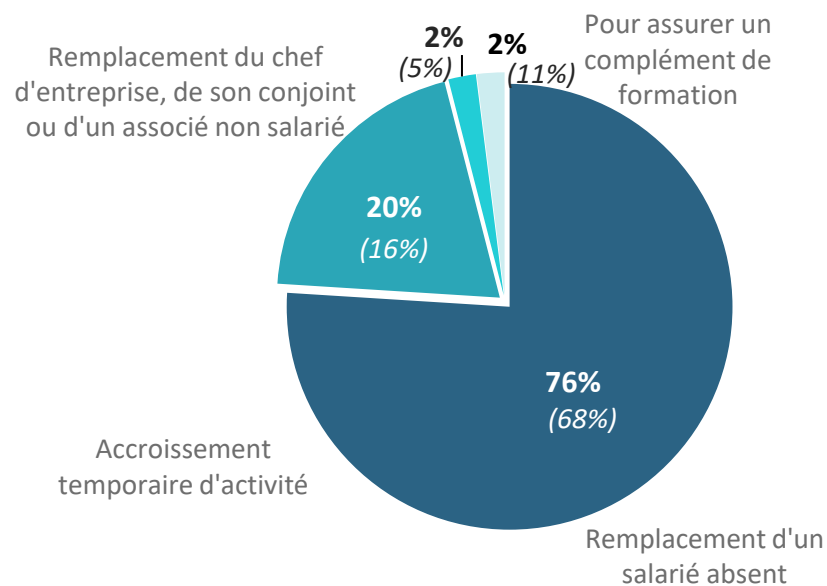
Selon le motif de recours

En 2021, les CDD pour remplacer un salarié absent ont diminué de moitié (- 34 pts). A l'inverse, les contrats pour motif de remplacement d'un non-salarié ou de complément de formation ont tous deux fortement augmenté. Les intérimaires interviennent pour remplacer un salarié absent dans trois quarts des cas, pour remplacer un non-salarié dans 20 % des cas.

Répartition des CDD au cours de l'année 2021 ayant un contrat inférieur à un mois selon le motif de recours



Répartition des intérimaires au cours de l'année 2021 ayant des missions inférieures à un mois selon le motif de recours



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

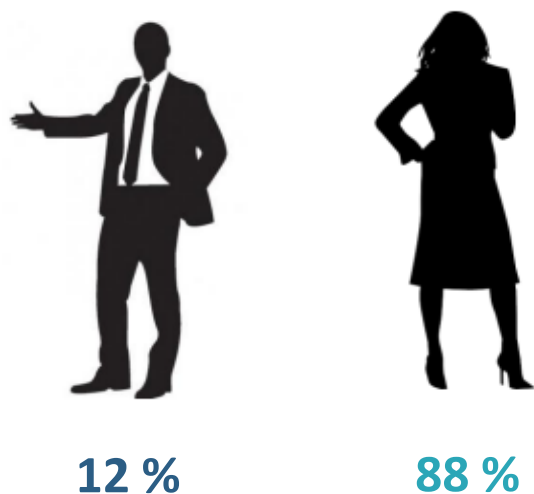
Nature des départs

Selon le sexe

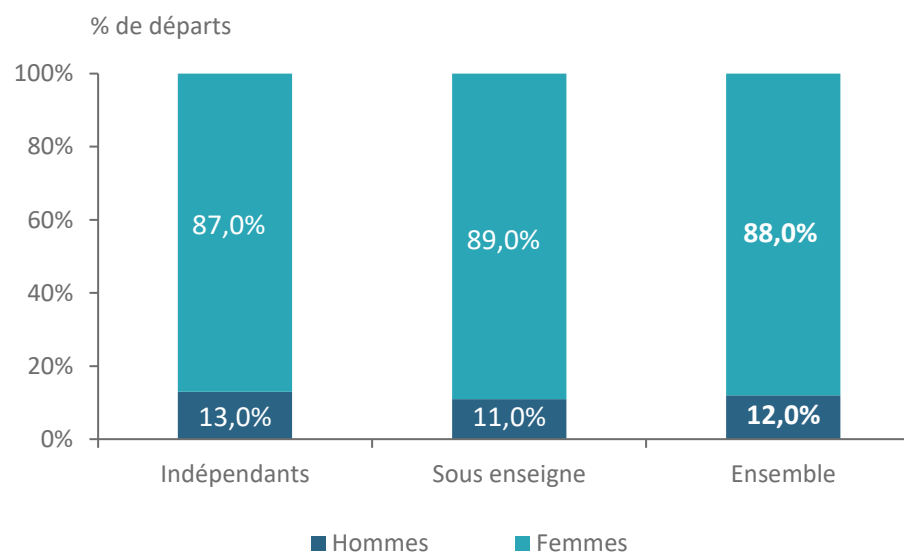
En **2021**, les femmes représentent 88% des départs, une proportion comparable à la structure de la branche.

Y compris
alternants

Répartition des départs
selon le sexe des salariés



Répartition des départs
selon les types d'établissements



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nature des départs

Selon le motif

Répartition des départs selon le motif

	% de départs	Rappel 2020
Démissions	30%	34%
Fin CDD (hors contrats aidés)	7%	3%
Rupture conventionnelle	8%	13%
Maladie ou inaptitude professionnelle	1,5%	2,5%
Départs pendant la période d'essai	3,5%	4%
Fin de contrats d'alternance	48,5%	36%
Licenciements économiques	<0,5%	4%
Départs en retraite ou préretraite	1%	1%
Autres*	0,5%	3%
Ensemble	100 %	100%

Y compris
alternants

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nature des départs

Selon le motif

Détail selon le sexe des salariés

	Hommes	Femmes	Ensemble
Démissions	28%	31%	30%
Fin CDD (hors contrats aidés)	2%	10%	7%
Rupture conventionnelle	12%	7%	8%
Maladie ou inaptitude professionnelle	1,5%	1%	1,5%
Départs pendant la période d'essai	5%	3%	3,5%
Fin de contrats d'alternance	50%	46%	48,5%
Licenciements économiques	<0,5%	<0,5%	<0,5%
Départs en retraite ou préretraite	0,5%	1,5%	1%
Autres*	1%	0,5%	0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

Y compris
alternants

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nature des départs

Selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Démissions	31%	27%	30%
Fin CDD (hors contrats aidés)	10%	2%	7%
Rupture conventionnelle	9%	7%	8%
Maladie ou inaptitude professionnelle	2%	1%	1,5%
Départs pendant la période d'essai	3%	4%	3,5%
Fin de contrats d'alternance	42%	59%	48,5%
Licenciements économiques	<0,5%	<0,5%	<0,5%
Départs en retraite ou préretraite	2%	<0,5%	1%
Autres*	1%	<0,5%	0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

* mutation, décès...

Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Nature des départs

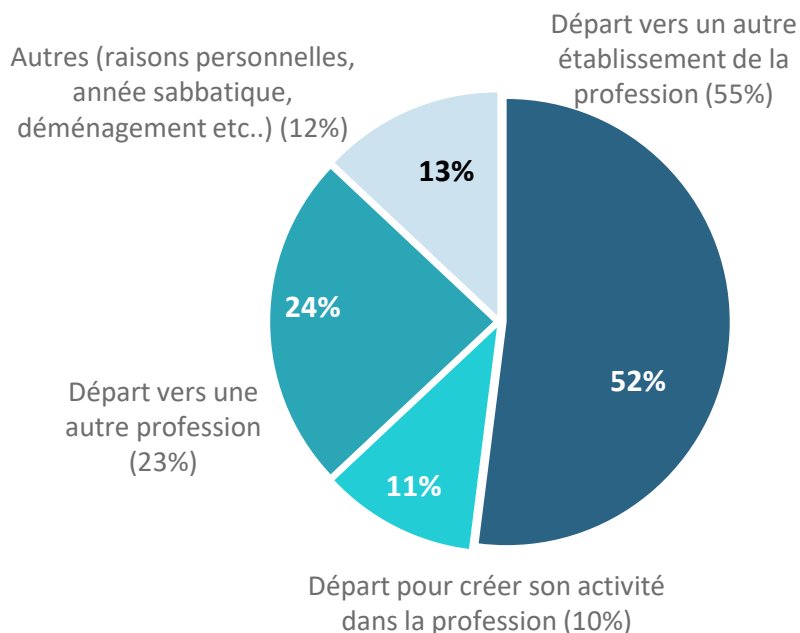
Selon le motif

Comme en 2020, plus de la moitié des salariés ayant démissionné en **2021** partent vers un autre établissement de la profession, tandis que près d'un quart quittent la profession.

Concernant les motifs de ruptures conventionnelles, les départs vers une autre profession gagnent 18 points par rapport à 2020, et sont maintenant majoritaires. Les raisons personnelles sont moins évoquées que l'année dernière (26 % vs. 36 % en 2021).

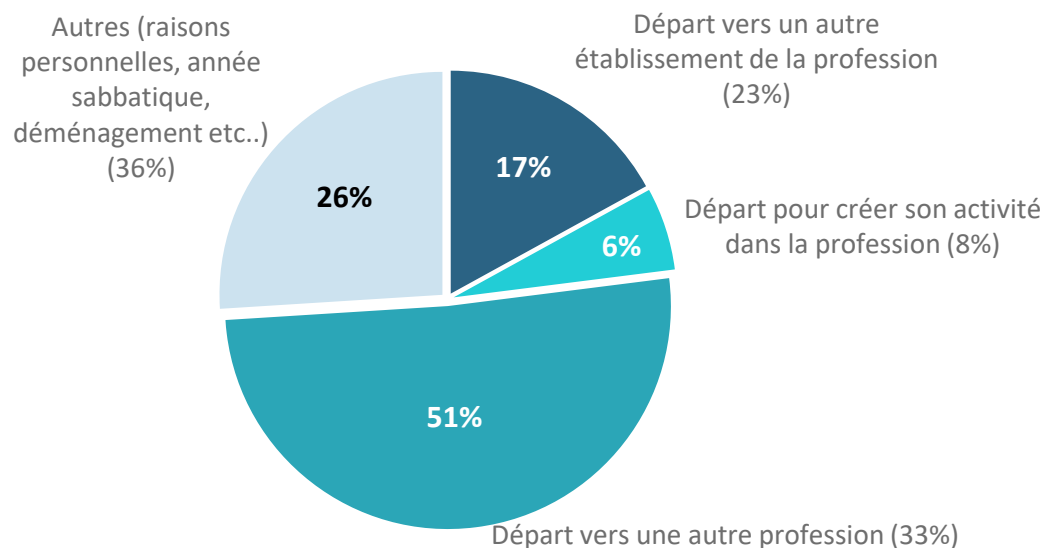
Y compris alternants

Répartition des démissions selon le motif



Figurent entre parenthèses les données 2020

Répartition des ruptures conventionnelles selon le motif



Source : Xerfi Spécific

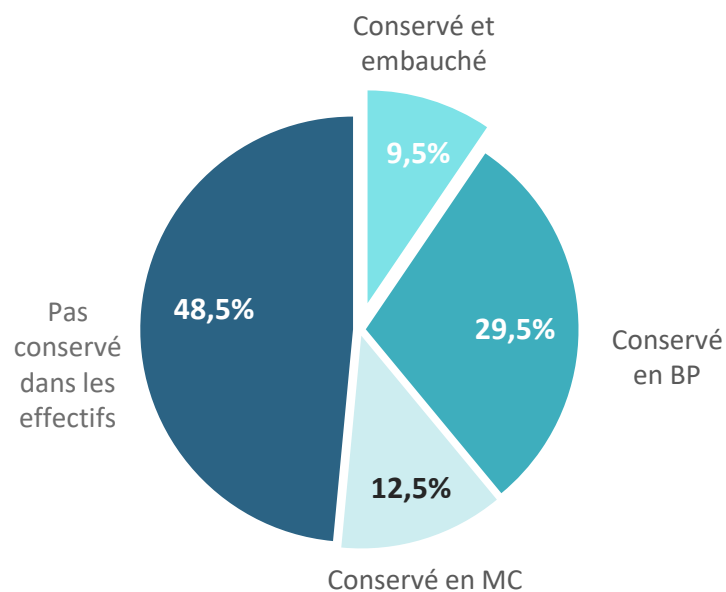
2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les apprentis et les contrats de professionnalisation

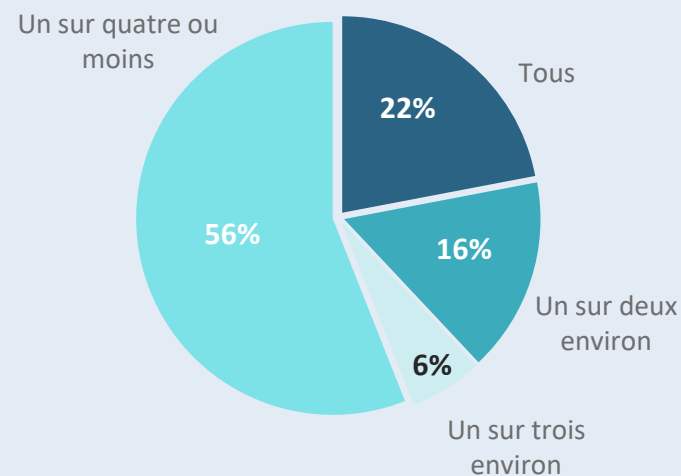
Etablissements ayant au moins un CAP

Parmi les établissements ayant au moins un CAP, **29,5%** déclarent les conserver en BP et **48,5%** ne les gardent pas dans les effectifs. Parmi ceux qui conservent au moins un CAP, **22%** des salons conservent tous leur CAP, tandis que **56%** d'entre eux ne gardent qu'un CAP sur quatre ou moins.

Répartition des établissements ayant au moins un CAP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant conservé un CAP selon la fréquence



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

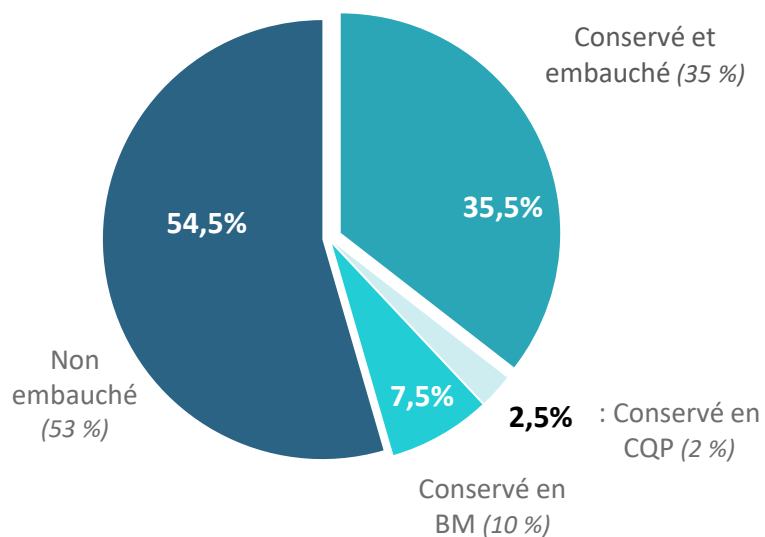
2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les apprentis et les contrats de professionnalisation

Etablissements ayant au moins un BP

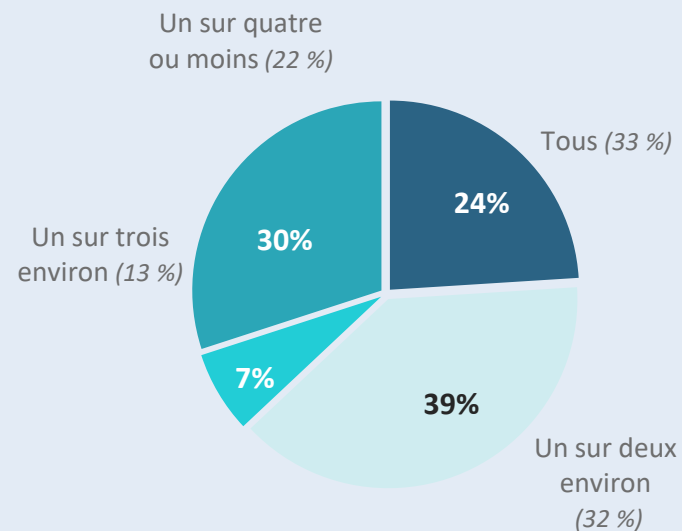
Plus d'un tiers des établissements ayant au moins un BP conservent et embauchent leur BP à l'issue du contrat, mais plus de la moitié ne le conservent pas. Par ailleurs, dans quasiment un établissement sur quatre, un BP sur deux sera conservé.

Répartition des établissements ayant au moins un BP selon leur propension à les conserver à l'issue du contrat



Figurent entre parenthèses les données 2020

Zoom sur les établissements ayant conservé un BP selon la fréquence



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

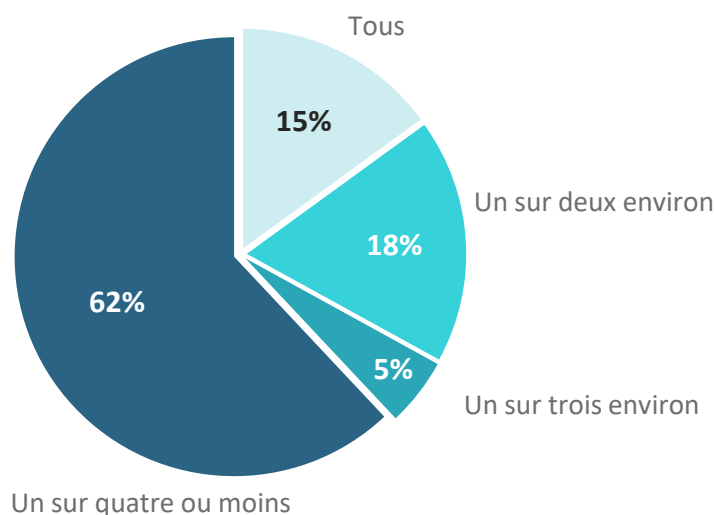
Les apprentis et les contrats de professionnalisation

Etablissements ayant au moins un CQP

! Faible taux de réponse aux questions relatives au CQP

62% des établissements ayant au moins un CQP n'embauchent leur CQP que dans un quart des cas ou moins, quand 15% de ces établissements embauchent toujours leur CQP. A noter que parmi les embauches de CQP, 5% le sont au poste de manager.

Répartition des établissements ayant au moins un CQP selon leur propension à les embaucher à l'issue du contrat



Zoom sur les établissements ayant embauché à la suite d'un CQP

5 % (8 %)

Proportion d'établissements ayant embauché au poste de manager

Source : Xerfi Spécific

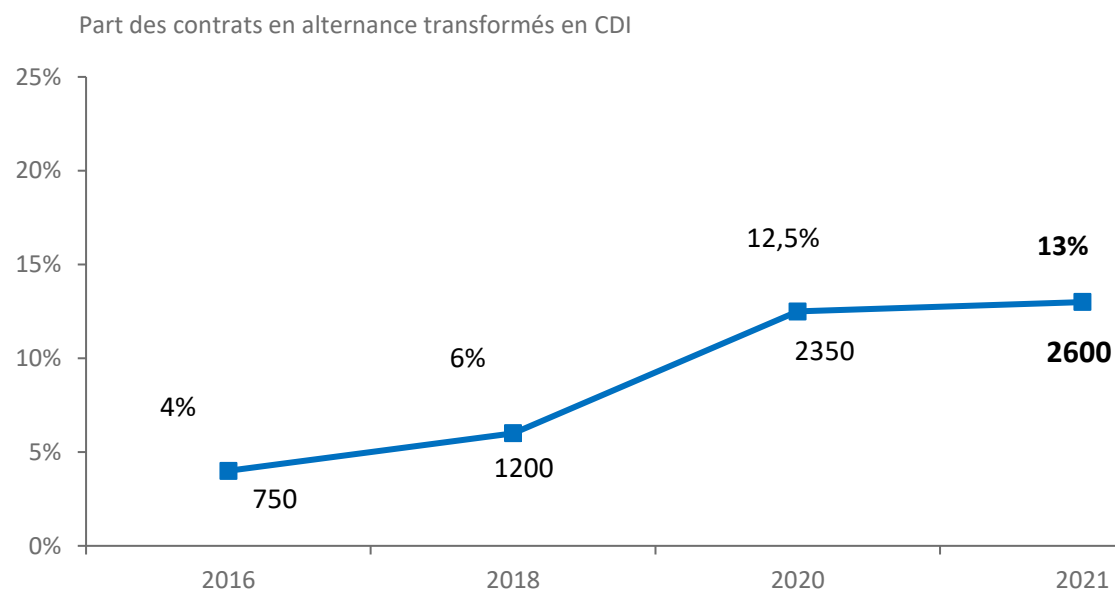
2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les apprentis et les contrats de professionnalisation

Transformation en CDI

En **2021**, parmi les contrats d'apprentissage et de professionnalisation arrivés à échéance, **13%** (2 600) ont été transformés en CDI contre 12,5 % (2 350) en 2020, soit une part semblable d'une année à l'autre.

Évolution de la part de contrats d'apprentissage et de professionnalisation transformés en CDI



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les difficultés de recrutement

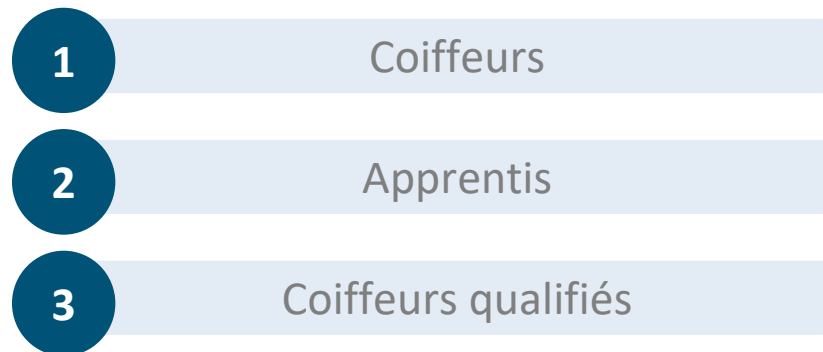
17%

des établissements ont cherché à embaucher sans y parvenir en **2021**
(Rappel 2020 : **16%** des établissements)

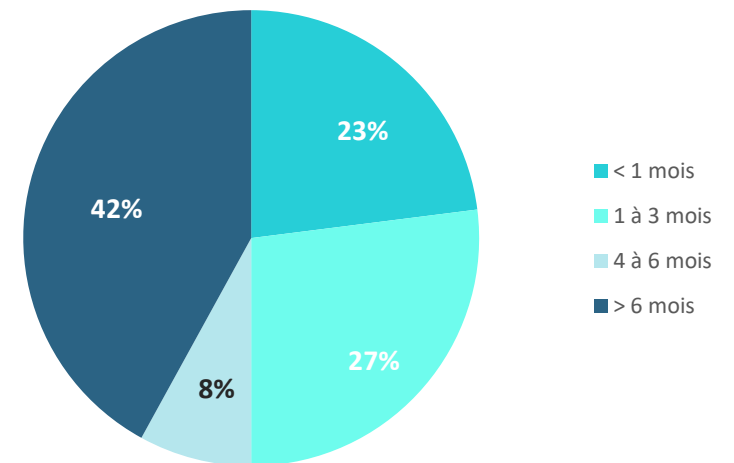
8 500 postes non pourvus soit **8 %** des salariés
au 31/12/2021

(Rappel 2020 : **7 500** postes non pourvus, soit **7%** des salariés)

Top 3 des postes les plus recherchés



Temps de recherche moyen des établissements ayant embauché en 2021



Source : Xerfi Spécific

2. MOUVEMENTS DU PERSONNEL

Les travailleurs en situation de handicap

0,5%

Des établissements concernés par l'obligation légale d'employer des travailleurs en situation de handicap.

Rappel 2020 : 0,5% des établissements

1,5%

Des établissements emploient des travailleurs handicapés en **2021**
Soit **0,7%** des salariés au **31 décembre 2021**

Rappel 2020 : 2% des établissements



Partie 3

Conditions de travail

Exercice 2021

1. ABSENCES

Nombre d'absences

Le nombre d'absences dans la branche s'élève à **75 600 absences**, soit 0,70 absence par salarié présent au 31 décembre 2021. Ainsi, le nombre d'absences est en forte hausse par rapport à 2020, toujours essentiellement à cause de la crise sanitaire provoquant arrêt maladie et autres absences, notamment pour garde d'enfants.

Y compris
alternants

75 600 absences en 2021

soit **0,70** absence par salarié présent au **31 décembre 2021**

Rappel

Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

Détail selon les types d'établissements

Indépendants

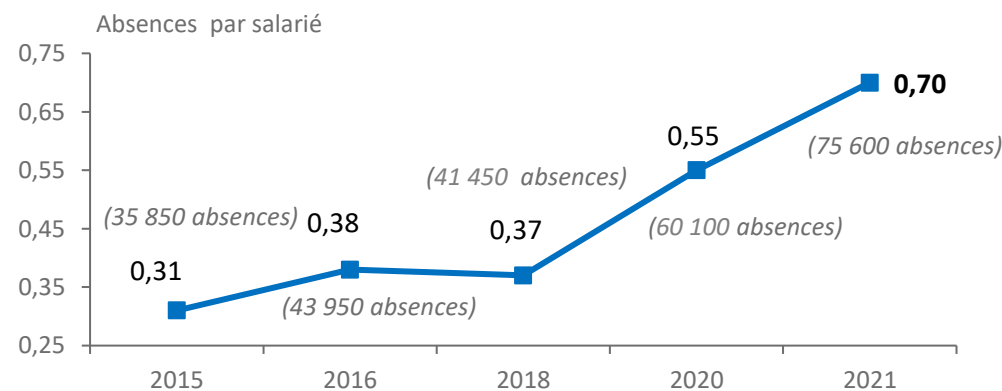
0,76 absence par salarié (0,55)

Sous enseigne

0,63 absence par salarié (0,54)

Figurent entre parenthèses les données 2020

Evolution 2015-2021



Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Nombre d'absences selon le motif

En **2021**, la maladie est le motif avancé pour **83,5%** des absences, un chiffre en hausse par rapport à 2020 (+ 2,5 points).

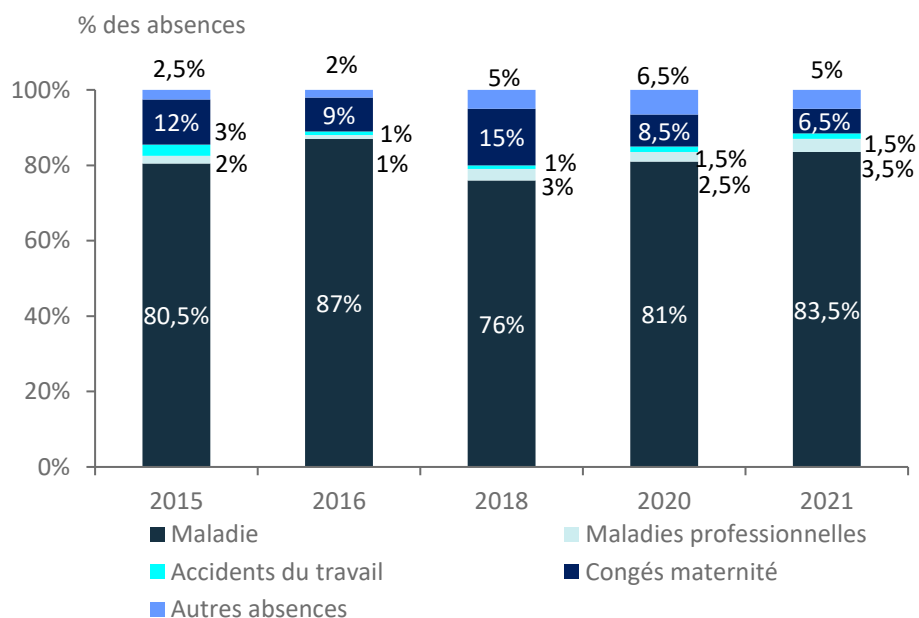
Les congés maternité ne représentent plus que 6,5% des absences, plus de deux fois moins qu'en 2019.

Y compris alternants

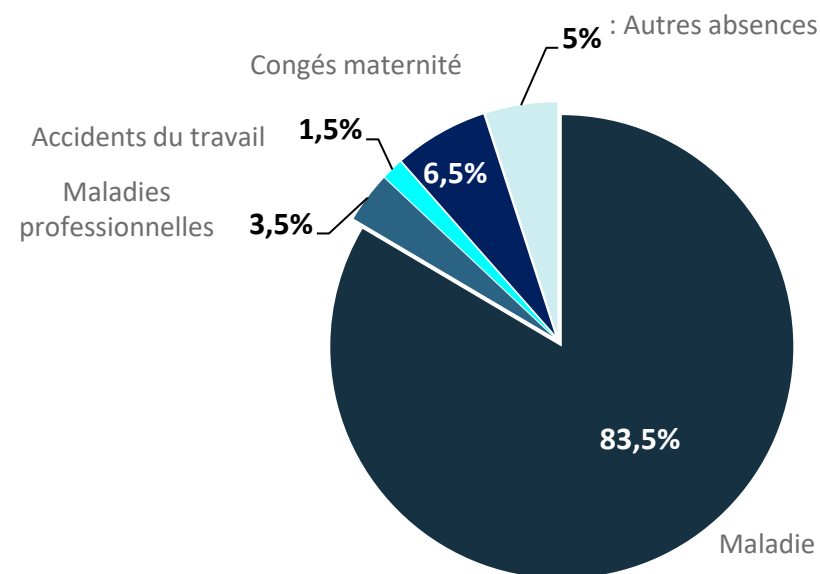
75 600 absences en **2021**

soit **0,7** absence par salarié présent au **31 décembre 2021**

Évolution 2015-2021 de la répartition des absences selon les motifs



Répartition des absences selon les motifs



Rappel
Une absence correspond à un salarié absent quel que soit le nombre de jours de son absence.

Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Nombre d'absences selon le motif

Y compris
alternants

Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	83,5%	83%	83,5%
Maladies professionnelles	5%	2%	3,5%
Accidents du travail	1,5%	1,5%	1,5%
Congés maternité	6%	7,5%	6,5%
Autres absences	4%	6%	5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Nombre de jours d'absence

En **2021**, le nombre de jours d'absence s'élève à **1 510 000 jours**, soit plus de 14 jours par salarié.

À l'inverse du nombre d'arrêts, les jours d'absence ont diminué en 2021 du fait de l'assouplissement des mesures de quarantaine dues à la crise sanitaire.

Y compris alternants

1 510 000 jours d'absence en **2021**

soit **14,1** jours par salarié présent au **31 décembre 2021**

Détail selon les types d'établissements

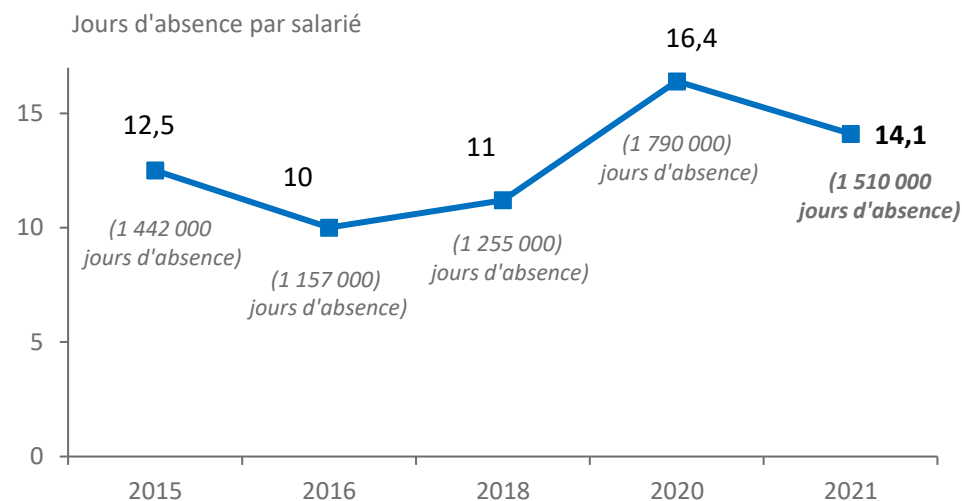
Indépendants

15,5 jours par salarié (18,1)

Sous enseigne

12,3 jours par salarié (14,1)

Evolution 2015-2021



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Nombre de jours d'absence selon le motif

Si la maladie représente **plus de 83%** des absences, ce motif ne concerne plus que **55%** des jours d'absence.

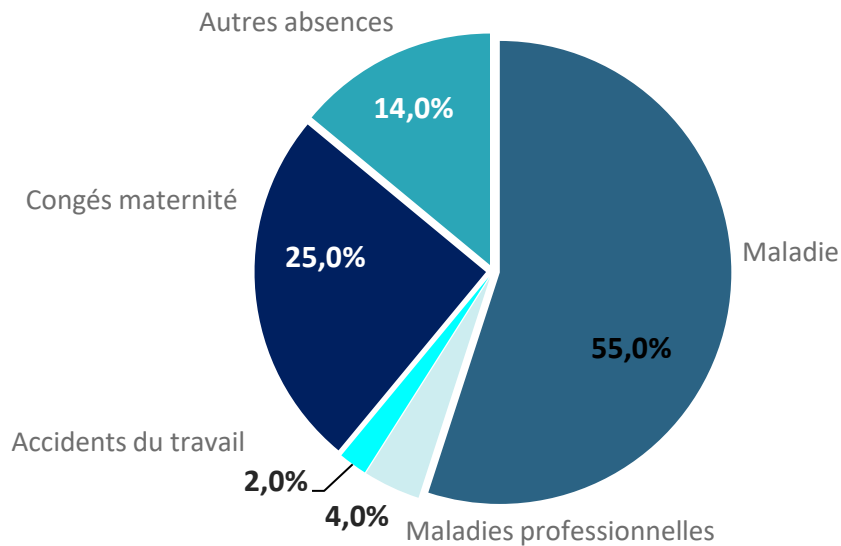
A l'inverse, alors que les congés maternité et les autres absences représentent **11,5%** des absences, ils concentrent **près 40%** des jours d'absence.

Y compris alternants

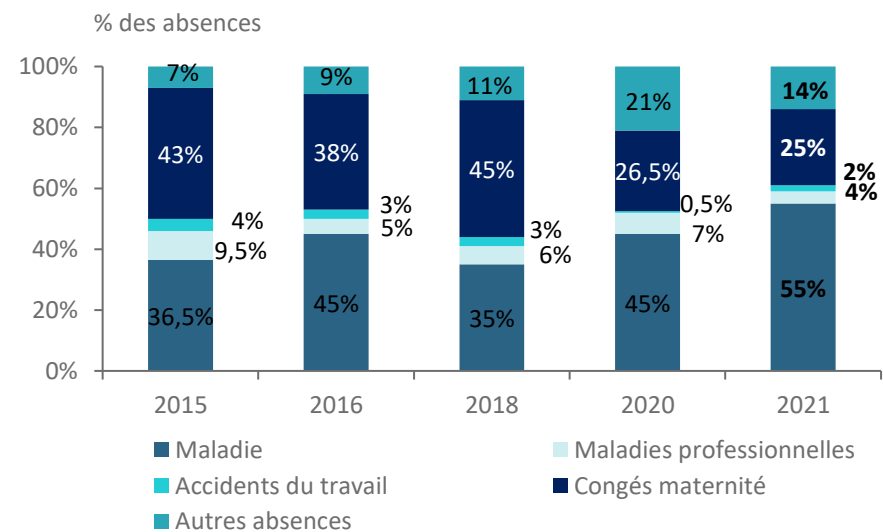
1 510 000 jours d'absence en **2021**

soit **14,1** jours par salarié présent au **31 décembre 2021**

Répartition des jours d'absence selon les motifs



Évolution 2015-2021 de la répartition des jours d'absence selon les motifs



Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Nombre de jours d'absence selon le motif



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Maladie	59%	49%	55%
Maladies professionnelles	5%	3%	4%
Accidents du travail	2%	2%	2%
Congés maternité	24%	26%	25%
Autres absences	10%	20%	14%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

1. ABSENCES

Zoom sur les seniors

8 700 arrêts concernent des salariés seniors en **2021**

soit **11,5%** des arrêts

soit **0,36** absence par senior présent au 31 décembre 2021

(Rappel 2020 : 8 400 arrêts)

190 000 jours d'absence concernent des salariés seniors en **2021**

soit **12,5%** des jours d'absence

soit **8** jours par senior présent au 31 décembre 2021

(Rappel 2020 : 315 000 jours d'absences)

3%

des établissements ont au moins un salarié seniors en maladie professionnelle (parmi les établissements ayant au moins un salarié senior en arrêt)

(Rappel 2020 : 3%)

3%

des arrêts seniors concernent une maladie professionnelle

(Rappel 2020 : 8,5%)

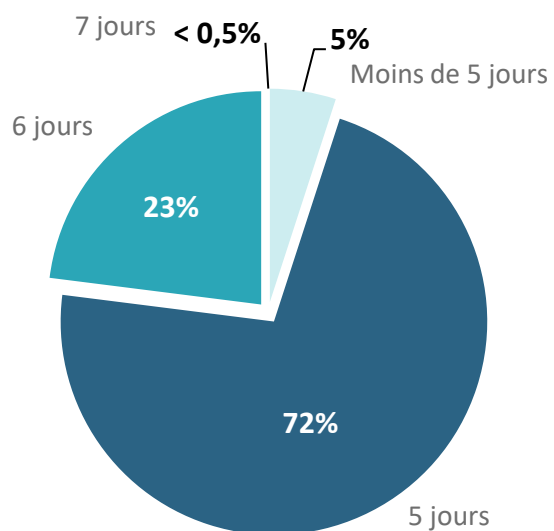
Source : Xerfi Spécific

2. FRÉQUENCE D'OUVERTURE

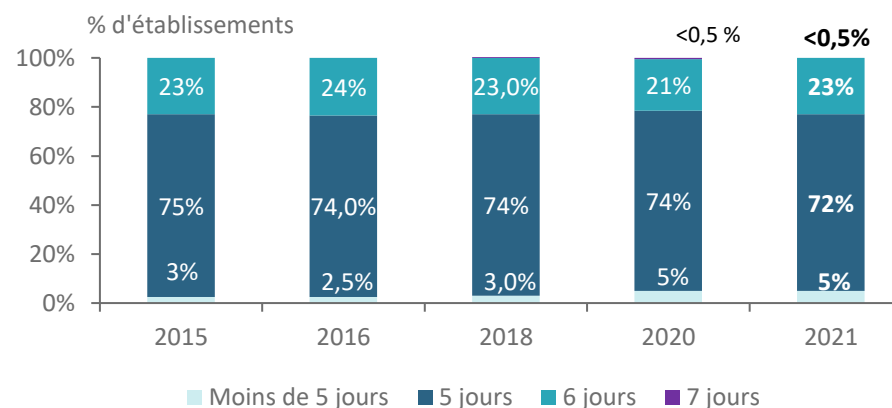
Semaine

En 2021, plus de 7 établissements de la branche sur 10 sont ouverts 5 jours par semaine et un peu moins d'un quart sont ouverts 6 jours par semaine.

Nombre de jours d'ouverture en semaine
(% d'établissements)



Évolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Moins de 5 jours	7%	3%	5%
5 jours	74%	52%	72%
6 jours	19%	45%	23%
7 jours	< 0,5%	< 0,5%	< 0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

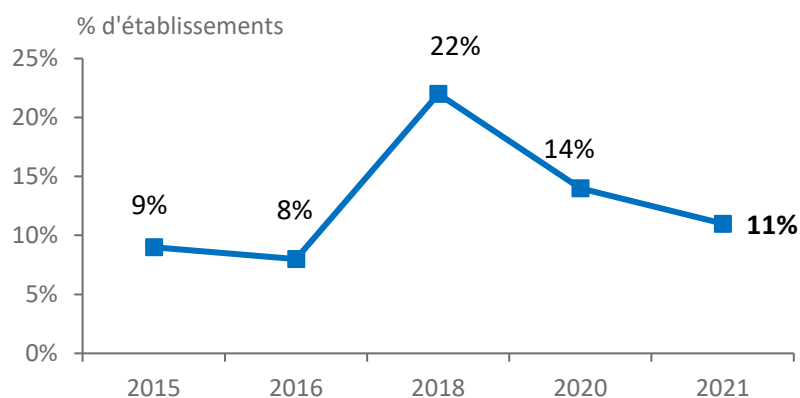
2. FRÉQUENCE D'OUVERTURE

Dimanche

En **2021**, **11%** des établissements ont exceptionnellement ouvert le dimanche contre 14 % en 2020.
Comme en 2020, la décision d'ouverture dominicale est une initiative propre à l'établissement dans **86%** des cas.

11% des établissements ont ouvert exceptionnellement le dimanche en **2021**

Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

Indépendants

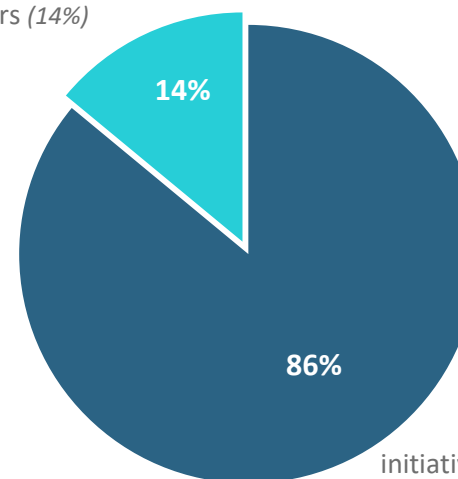
12 % des établissements (15%)

Sous enseigne

7 % des établissements (7%)

Répartition des établissements ayant ouvert exceptionnellement le dimanche selon la prise de décision (en % d'établissements)

A la demande d'un tiers (14%)



Propre initiative de l'établissement (86%)

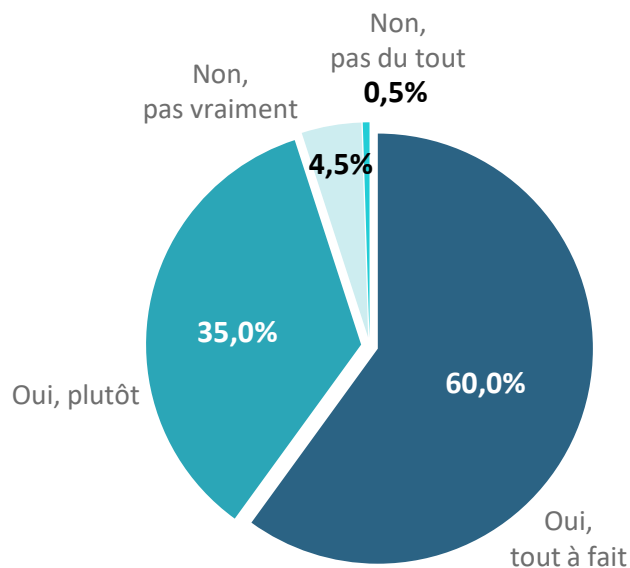
Figurent entre parenthèses les données 2020

3. SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

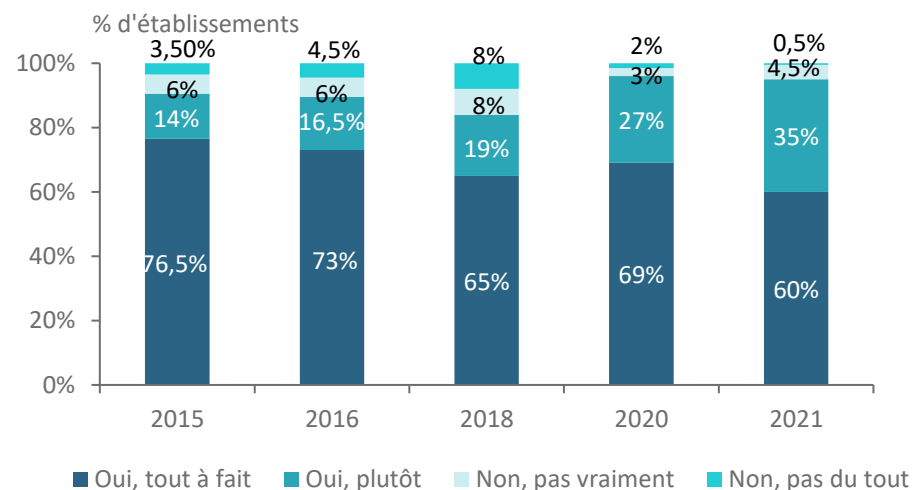
En 2021, la très grande majorité des établissements déclare que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité font partie de leurs préoccupations professionnelles, ils sont même 60% à être « tout à fait » d'accord avec cette idée.

Répartition des établissements selon leur perception des questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité

Diriez-vous que les questions liées à la santé, l'hygiène et la sécurité sont l'une de vos préoccupations professionnelles ?



Évolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	A domicile	Ensemble
Oui, tout à fait	56%	75%	67%	60%
Oui, plutôt	39%	17%	31%	35%
Non, pas vraiment	5%	6%	2%	4,5%
Non, pas du tout	<0,5%	2%	<0,5%	0,5%
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

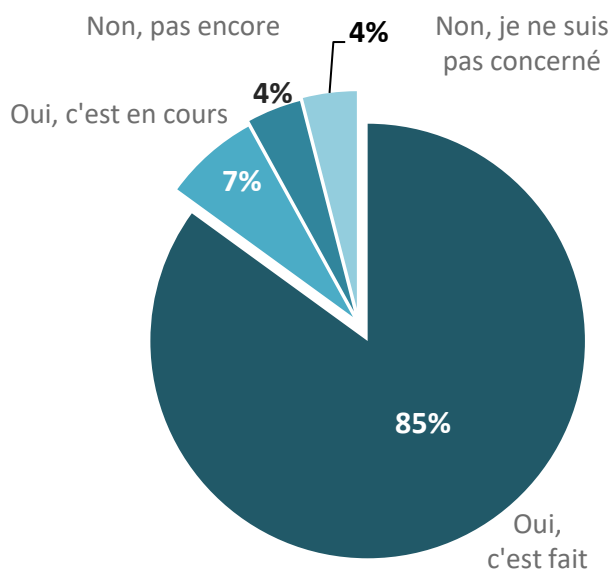
Source : Xerfi Spécific

3. SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

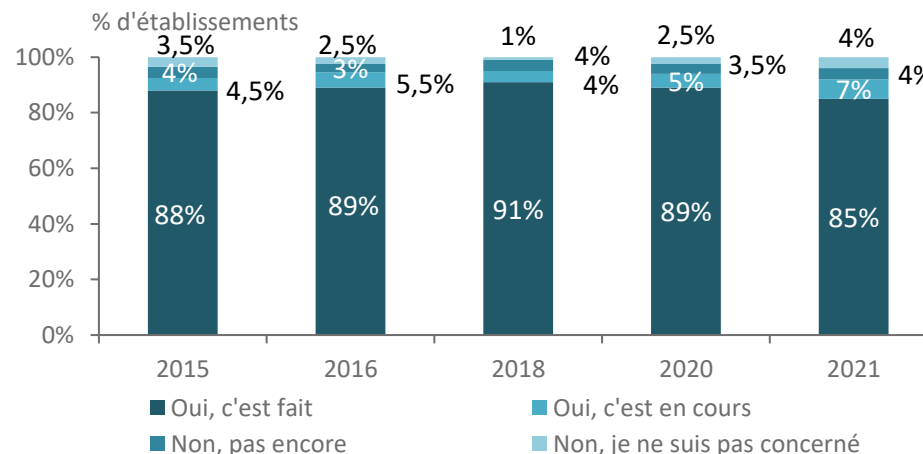
En **2021**, 85% de la profession déclare avoir mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnelles (DUERP).

Répartition des établissements selon leur mise en place d'un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP)

Avez-vous mis en place un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) ?



Evolution 2015-2021



Détail selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble
Oui, c'est fait	82%	94%	85%
Oui, c'est en cours	8%	4%	7%
Non, pas encore	3%	1%	4%
Non, je ne suis pas concerné	7%	1%	4%
Ensemble	100 %	100 %	100 %

Source : Xerfi Spécific

3. SANTÉ, HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

41% des établissements ont besoin d'une assistance pour la mise en place du DUERP

Rappel 2020 : 45% des établissements

90% des établissements ayant un DUERP, le mettent à jour au moins tous les ans et lorsque cela est nécessaire

Rappel 2020 : 90% des établissements

65% des établissements vérifient tous les ans leur installation électrique

Rappel 2020 : 54% des établissements

Source : Xerfi Spécific



Partie 4

Formation professionnelle

Exercice 2021

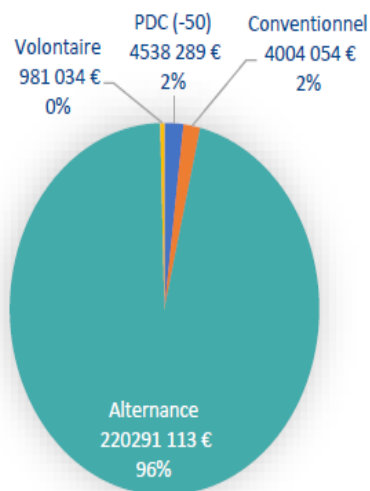
1. ENGAGEMENTS 2021

	janv	févr	mars	avr	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc	Cumulé N
Alternance*	10 660 030 €	7 636 938 €	10 116 122 €	6 984 161 €	3 715 327 €	6 943 259 €	19 893 597 €	19 187 481 €	49 018 622 €	43 166 995 €	24 544 619 €	18 423 962 €	220 291 113 €
PDC (-50)**	713 456 €	1 067 980 €	910 255 €	890 921 €	17 902 €	651 724 €	38 372 €	10 180 €	22 310 €	10 707 €	105 290 €	99 195 €	4 538 289 €
Conventionnel	5 165 €	13 375 €	143 546 €	58 135 €	4 771 €	73 695 €	30 262 €	4 447 €	558 923 €	1 491 560 €	759 835 €	860 340 €	4 004 054 €
Volontaire	269 €	6 824 €	10 713 €	8 487 €	28 654 €	76 634 €	32 325 €	15 024 €	60 843 €	109 280 €	249 689 €	382 293 €	981 034 €
Engagement total	11 378 920 €	8 725 117 €	11 180 635 €	7 941 703 €	3 766 653 €	7 745 312 €	19 994 556 €	19 217 131 €	49 660 699 €	44 778 542 €	25 659 433 €	19 765 790 €	229 814 491 €

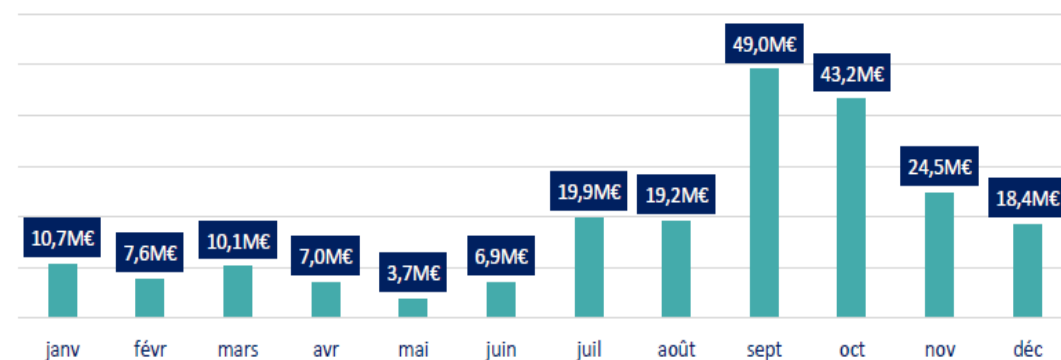
*hors contrats « stockés »

** Projets territoriaux inclus

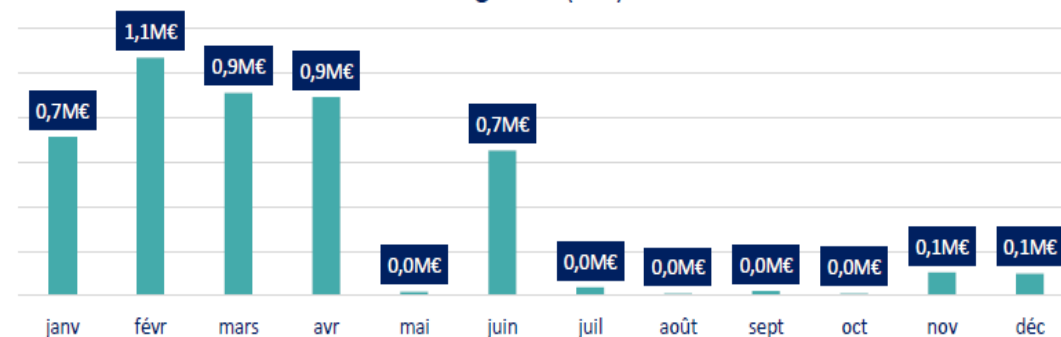
	Nombre de dossiers	Nombre de stagiaires	TOTAL ENG.
Contrat d'apprentissage	19 059	19 059	213,9M€
A - Moins de 11 Salariés	18 213	18 213	204,6M€
B - De 11 à 49 Salariés	547	547	6,0M€
C - De 50 à 299 Salariés	142	142	1,6M€
D - 300 Salariés et plus	157	157	1,7M€
Contrat de professionnalisation	770	770	6,3M€
A - Moins de 11 Salariés	737	737	6,1M€
B - De 11 à 49 Salariés	29	29	0,2M€
C - De 50 à 299 Salariés	3	3	0,0M€
D - 300 Salariés et plus	1	1	0,0M€
Stage	25 870	35 691	9,5M€
A - Moins de 11 Salariés	23 966	32 214	8,5M€
B - De 11 à 49 Salariés	1 198	2 364	0,7M€
C - De 50 à 299 Salariés	517	749	0,2M€
D - 300 Salariés et plus	189	364	0,1M€
TOTAL	45 699	55 520	229,7M€



Eng. Alternance



Eng. PDC (-50)



Source : OPCOEP

2. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Engagements 2021

	Nombre de dossiers	Nombre d'entreprises	Nombre de stagiaires	TOTAL Heures formation	TOTAL ENG.	ENG. CP	ENG. SALAIRES	ENG. FA	ENG. PDC	ENG. CONV	ENG. VOL
A - Moins de 11 Salariés	23 966	8 881	32 214	312 672	8 546 902 €	8 270 574 €	249 309 €	27 019 €	4 156 416 €	3 540 476 €	850 010 €
B - De 11 à 49 Salariés	1 198	217	2 364	22 805	722 023 €	693 587 €	24 755 €	3 682 €	381 873 €	224 108 €	116 043 €
C - De 50 à 299 Salariés	517	23	749	6 159	153 271 €	153 075 €	- €	196 €	- €	138 365 €	14 906 €
D - 300 Salariés et plus	189	5	364	3 383	67 775 €	67 775 €	- €	- €	- €	67 700 €	75 €
Total général	25 870	9 101	35 691	345 019	9 489 972 €	9 185 011 €	274 064 €	30 897 €	4 538 289 €	3 970 648 €	981 034 €

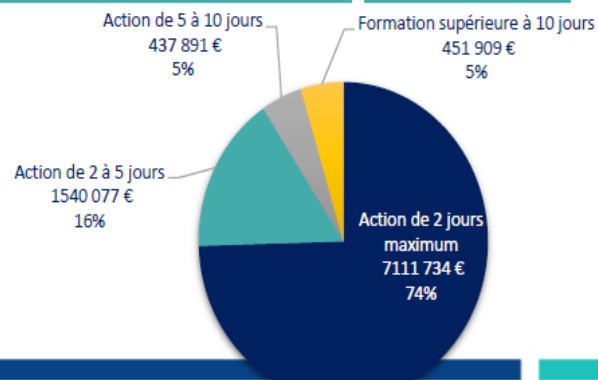
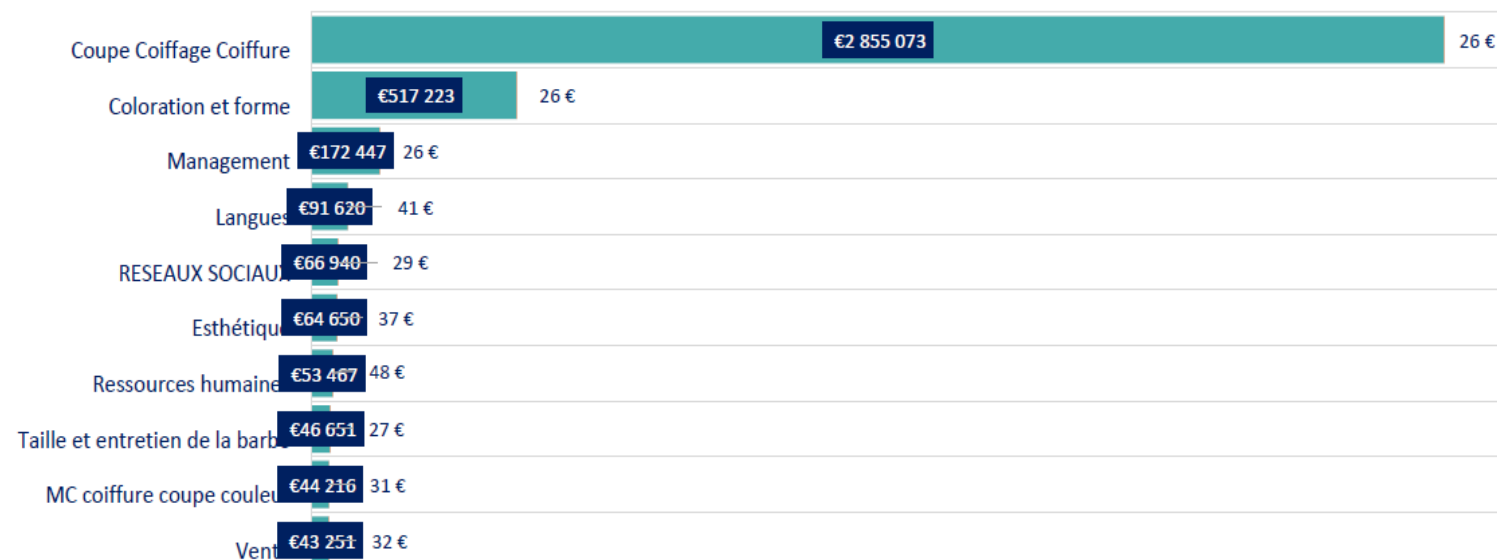
Dossier type de la branche

Catégorie d'entreprise	Moins de 11 salariés
Nombre de stagiaire	1
Durée formation	10
Engagement CP	357 €
CP horaire par stagiaire	27 €
Thème de la formation	Coupe Coiffage Coiffure

Engagement PDC moyen par entreprise

492 €

TOP 10 Thèmes formation

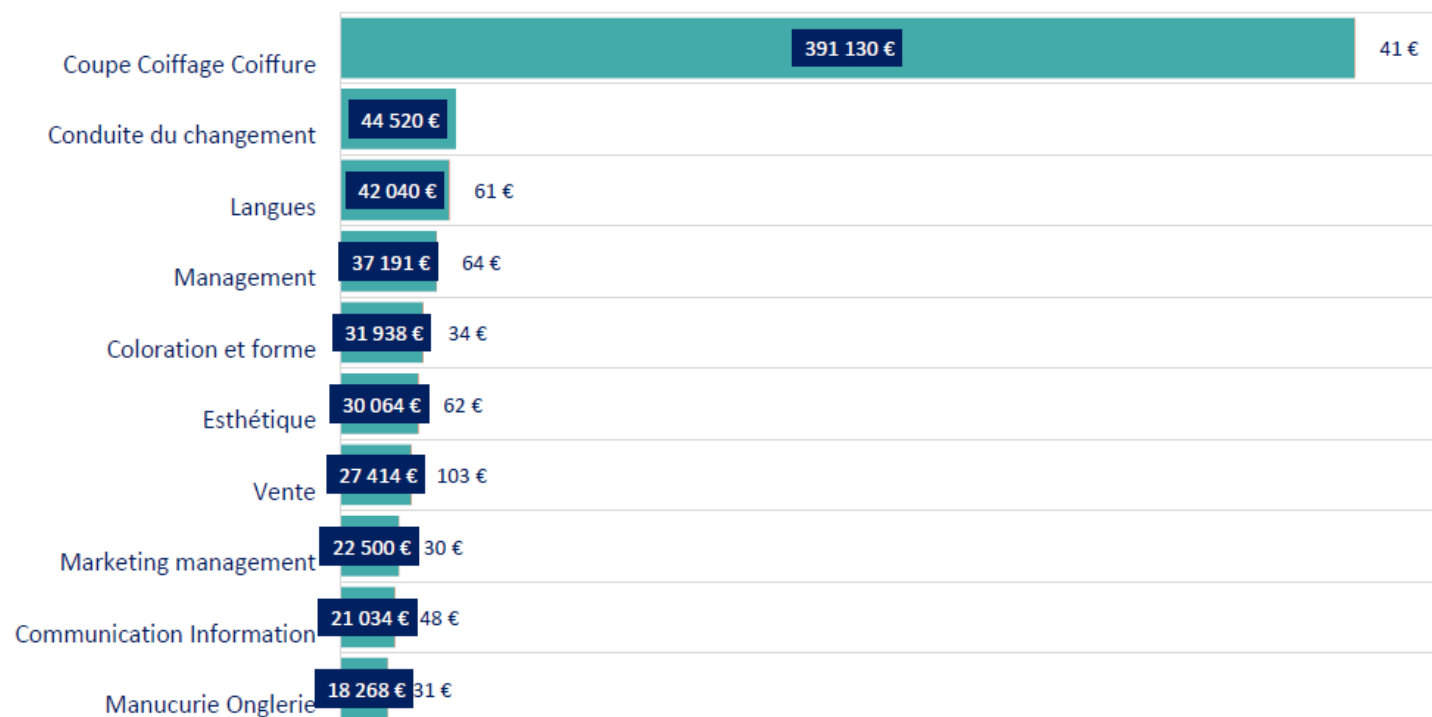
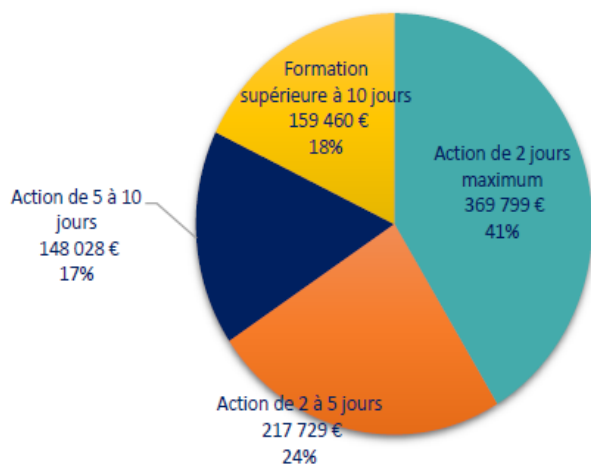


Source : OPCOEP

2. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES - FNE

Engagements 2021

	Nombre de dossiers	Nombre de stagiaires	TOTAL heures de formation	TOTAL ENG.	ENG. CP	ENG. SALAIRES	ENG. FA	ENG. VOL	Durée formation moyen par stagiaire	Nombre moyen de stagiaire par dossier	ENG. moyen CP par dossier	Moyenne CP horaire par stagiaire
A - Moins de 11 Salariés	586	1 007	16 712	775 108 €	747 865 €	270 €	26 973 €	775 108 €	17	2	1 276 €	45 €
B - De 11 à 49 Salariés	60	152	2 231	110 003 €	106 321 €	- €	3 682 €	110 003 €	15	3	1 772 €	48 €
C - De 50 à 299 Salariés	2	14	273	9 906 €	9 710 €	- €	196 €	9 906 €	20	7	4 855 €	36 €
Total général	648	1 173	19 215	895 016 €	863 896 €	270 €	30 851 €	895 016 €	16	2	1 333 €	45 €

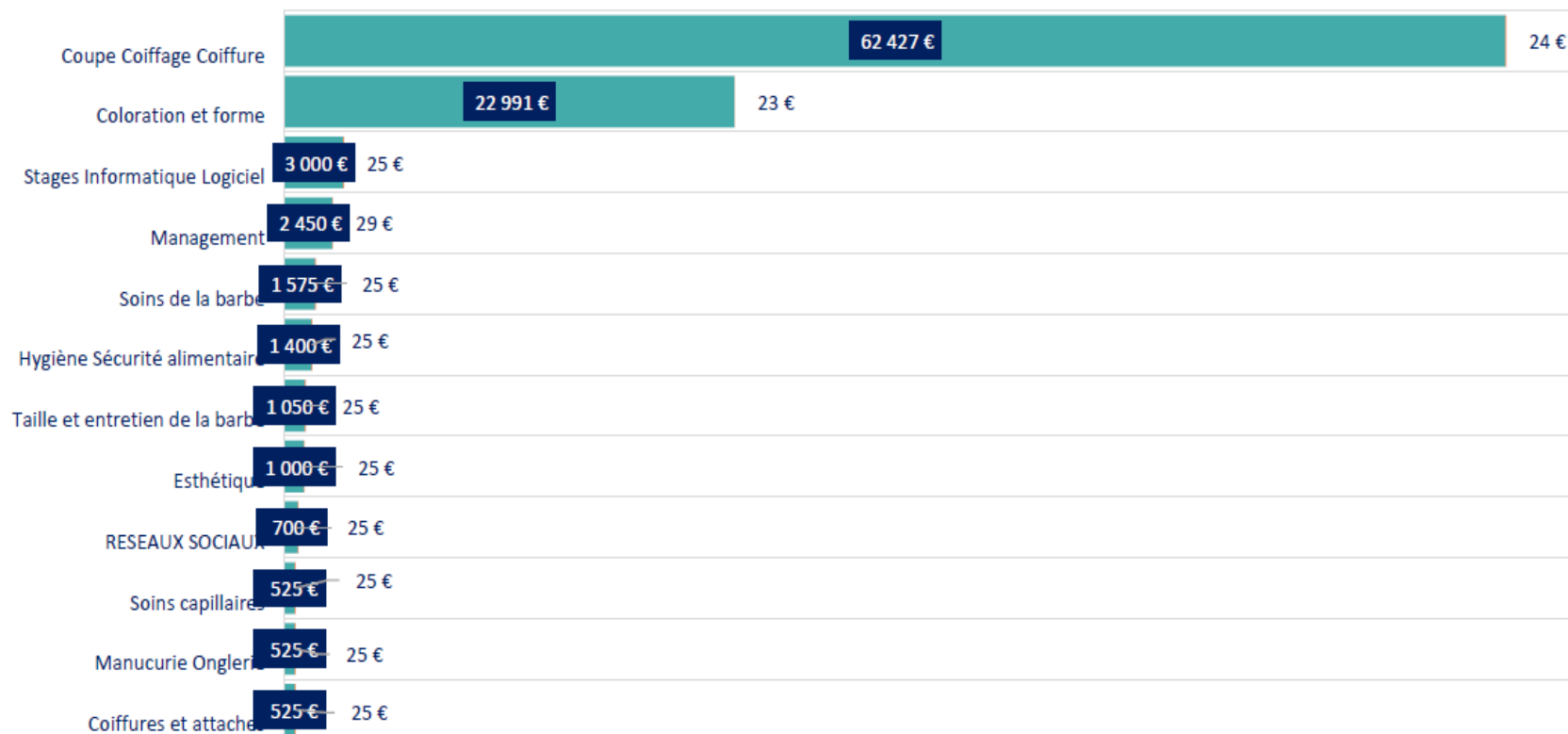
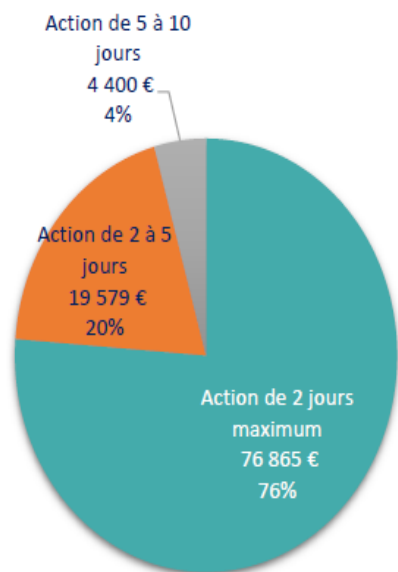


Source : OPCOEP

2. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Enveloppe exceptionnelle primo-demandeurs 2021

	Nombre de dossiers	Nombre de stagiaires	TOTAL heures de formation	TOTAL ENG.	ENG. CP	ENG PDC	ENG. CONV	ENG. VOL	Durée formation moyen par stagiaire	Nombre moyen de stagiaire par dossier	ENG. moyen CP par dossier	Moyenne CP horaire par stagiaire
A - Moins de 11 Salariés	314	434	4 171	100 844 €	100 844 €	49 030 €	50 868 €	946 €	10	1	321 €	24 €
Total général	314	434	4 171	100 844 €	100 844 €	49 030 €	50 868 €	946 €	10	1	321 €	24 €



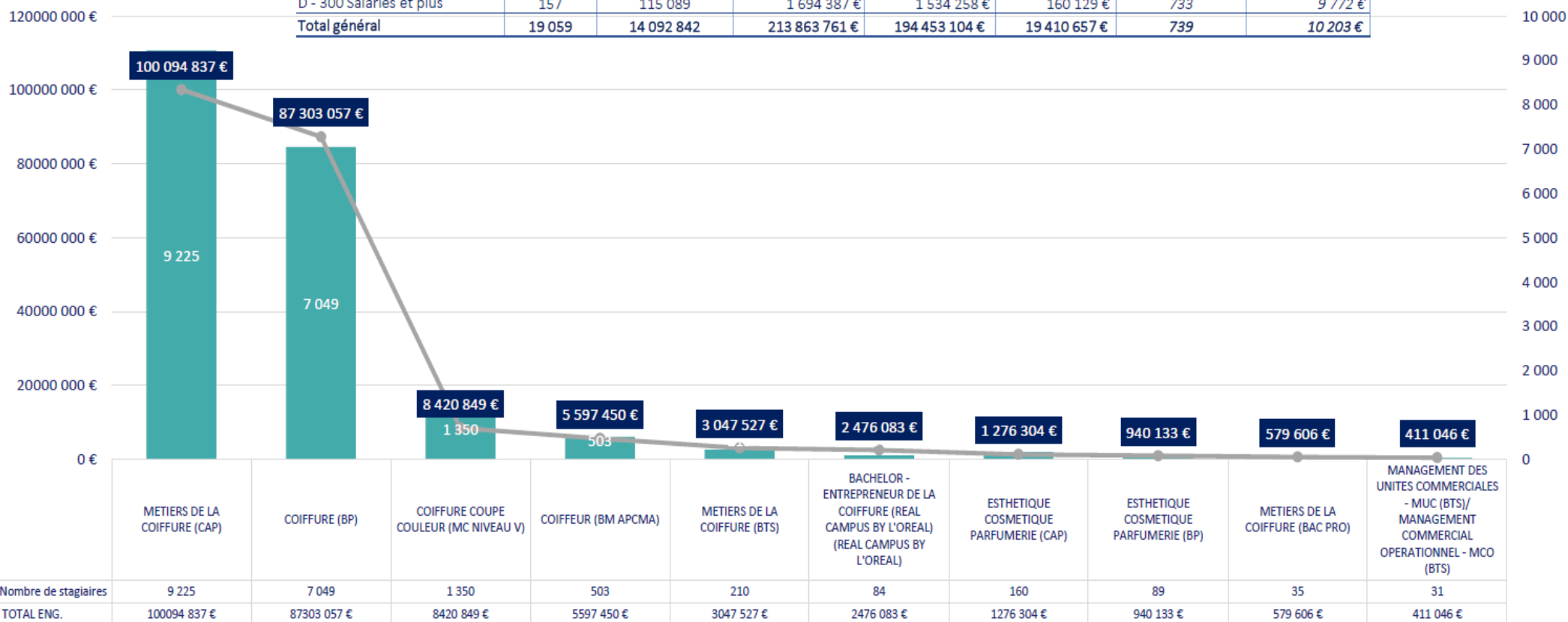
Source : OPCOEP

3. APPRENTISSAGE

Engagements 2021



	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures de formation	TOTAL ENG.	ENG. CP	ENG. FA	Durée moyenne formation	Coût contrat moyen engagé
Contrat d'apprentissage	19 059	14 092 842	213 863 761 €	194 453 104 €	19 410 657 €	739	10 203 €
A - Moins de 11 Salariés	18 213	13 473 913	204 555 385 €	185 878 440 €	18 676 945 €	740	10 206 €
B - De 11 à 49 Salariés	547	396 983	5 980 585 €	5 527 105 €	453 480 €	726	10 104 €
C - De 50 à 299 Salariés	142	106 857	1 633 404 €	1 513 301 €	120 103 €	753	10 657 €
D - 300 Salariés et plus	157	115 089	1 694 387 €	1 534 258 €	160 129 €	733	9 772 €
Total général	19 059	14 092 842	213 863 761 €	194 453 104 €	19 410 657 €	739	10 203 €



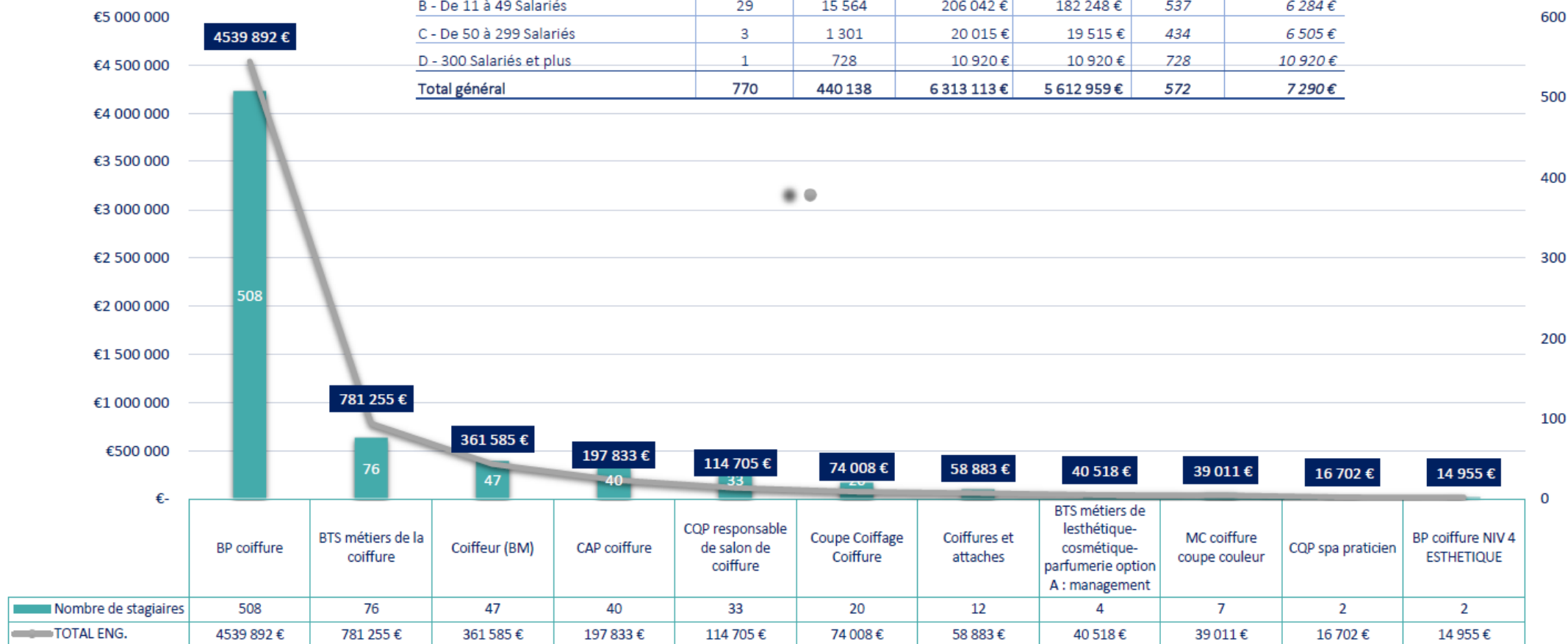
Source : OPCOEP

4. PROFESSIONNALISATION

Engagements 2021



	Nombre de stagiaires	Nombre d'heures de formation	TOTAL ENG.	ENG. CP	Durée moyenne formation	Coût contrat moyen engagé
Contrat de professionnalisation	770	440 138	6 313 113 €	5 612 959 €	572	7 290 €
A - Moins de 11 Salariés	737	422 545	6 076 136 €	5 400 276 €	573	7 327 €
B - De 11 à 49 Salariés	29	15 564	206 042 €	182 248 €	537	6 284 €
C - De 50 à 299 Salariés	3	1 301	20 015 €	19 515 €	434	6 505 €
D - 300 Salariés et plus	1	728	10 920 €	10 920 €	728	10 920 €
Total général	770	440 138	6 313 113 €	5 612 959 €	572	7 290 €



Source : OPCOEP

4. PROFESSIONNALISATION

Engagements fonction tutorale et formation tuteur 2021

	Nombre de dossiers	Nombre de stagiaires	TOTAL heures de formation	TOTAL ENG.
Mission tutorale	95	95	51 535	146 280 €
A - Moins de 11 Salariés	93	93	50 985	143 520 €
B - De 11 à 49 Salariés	1	1	310	1 380 €
C - De 50 à 299 Salariés	1	1	240	1 380 €
Formation tuteur	13	13	140	1 365 €
A - Moins de 11 Salariés	12	12	133	1 260 €
C - De 50 à 299 Salariés	1	1	7	105 €
Total général	108	108	51 675	147 645 €

Source : OPCOEP

5. ENGAGEMENTS 2021 PAR OF / CFA

TOP 10 - Plan développement des compétences

Plan de développement des compétences	ENG. CP
AFAP PARIS	1 296 705 €
PARIS (75)	
HAIR CONCEPT SCHOOL	594 001 €
BOURGES (18)	
CAC - CENTRALE DES ARTISANS COIFFEURS	511 158 €
MOULINS LES METZ (57)	
STEPHANE AUGER COM - TETE D'AFFICHE	327 495 €
Fréjus (83)	
ATELIERS DE PERFECTIONNEMENT COIFFURE - APC	291 357 €
COULOUNIEIX CHAMIERES (24)	
EDUC@TTITUDE	250 098 €
BESSIERES (31)	
WELLA FRANCE	218 347 €
PARIS (75)	
ASNIERES SUR SEINE CEDEX (92)	
DF FRANCE	199 216 €
PARIS (75)	
G7 SOLUTION	167 895 €
PLAISANCE-DU-TOUCH (31)	
BEAUTYGE FRANCE - REVLON PROFESSIONAL	158 612 €
PARIS (75)	

Source : OPCOEP

5. ENGAGEMENTS 2021 PAR OF / CFA

TOP 10 - Apprentissage

Apprentissage	ENG. CP
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION HAUTS-DE-FRANCE LILLE CEDEX (59)	15 338 452 €
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT CMAR NA BORDEAUX CEDEX (33)	9 331 802 €
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION ILE-DE-FRANCE PARIS (75)	7 154 369 €
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D Caen CEDEX 5 (14)	6 966 617 €
ORLEANS (45)	
METZ CEDEX 03 (57)	
CMAR OCCITANIE PYRENEES-MEDITERRANEE L UNION (31)	6 224 940 €
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE REGION BRETAGNE BRUZ CEDEX (35)	5 996 224 €
CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT MARSEILLE (13)	4 839 672 €
JOUE LES TOURS (37)	
FEDERATION NATIONALE DE LA COIFFURE PACA MARSEILLE (13)	3 449 632 €
UNEC PDL CFA COIFFURE ET ESTHETIQUE ST HERBLAIN (44)	3 401 980 €
SEPR LYON CEDEX 03 (69)	3 245 074 €

Source : OPCOEP

5. ENGAGEMENTS 2021 PAR OF / CFA

TOP 10 - Professionnalisation

Professionnalisation	ENG. CP
CCI DE MAINE ET LOIRE	482 751 €
ANGERS CEDEX 01 (49)	
IFCER	257 535 €
LE PETIT QUEVILLY (76)	
UNEC PAYS DE LA LOIRE	236 052 €
ST HERBLAIN (44)	
CCIMBO - SUP'IFAC - CAMPUS DES METIERS	221 847 €
BREST (29)	
GRETA CDMA	204 942 €
PARIS 12 (75)	
SAS AJM ACADEMIE COIFFURE	191 941 €
TOULOUSE (31)	
ACADEMIE EUROPEENNE DE COIFFURE	180 777 €
PARIS (75)	
ECOLE PRIVEE DE COIFFURE DE LYON	178 275 €
LYON CEDEX 01 (69)	
PROVELITE ACADEMIE	141 798 €
MONTREUIL (93)	
ESPACE FORMATION COIFFURE	124 230 €
DAX (40)	

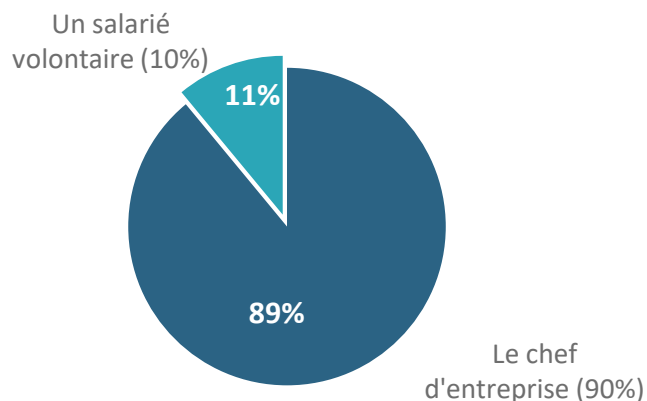
Source : OPCOEP

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

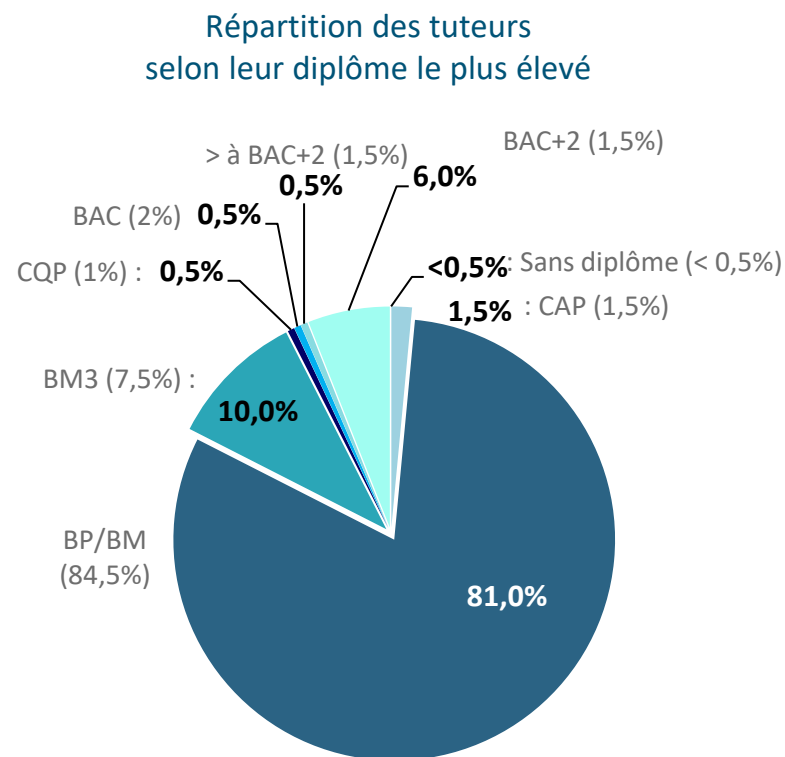
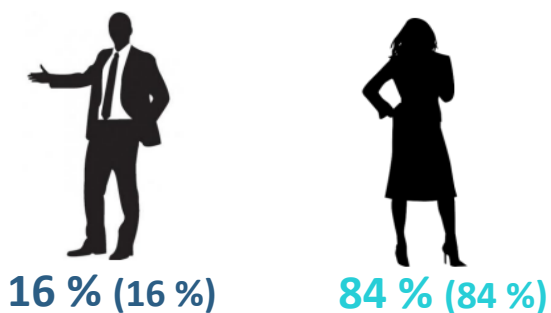
Dispositifs – Tuteurs

51% Des établissements ont un tuteur en **2021**
rappel 2020 : 56%

L'âge moyen des tuteurs est de **45 ans**
rappel 2020 : 46 ans



Répartition des tuteurs selon leur sexe



Figurent entre parenthèses les données 2020

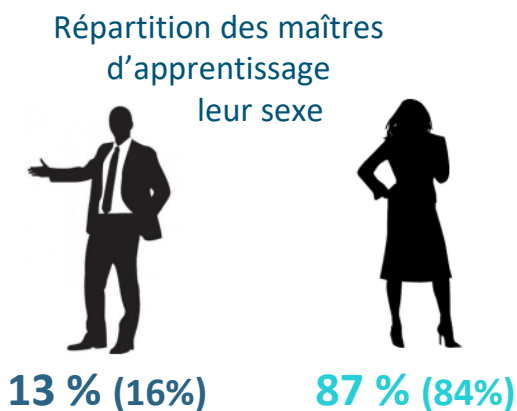
Source : Xerfi Spécific

3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

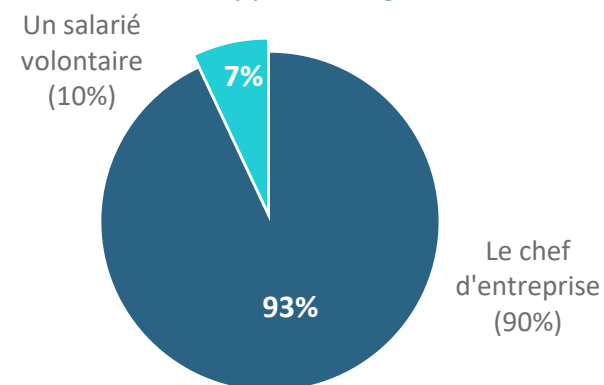
Dispositifs – Maîtres d'apprentissage

69% des établissements ont un maître d'apprentissage en **2021**
Rappel 2020 : 70%

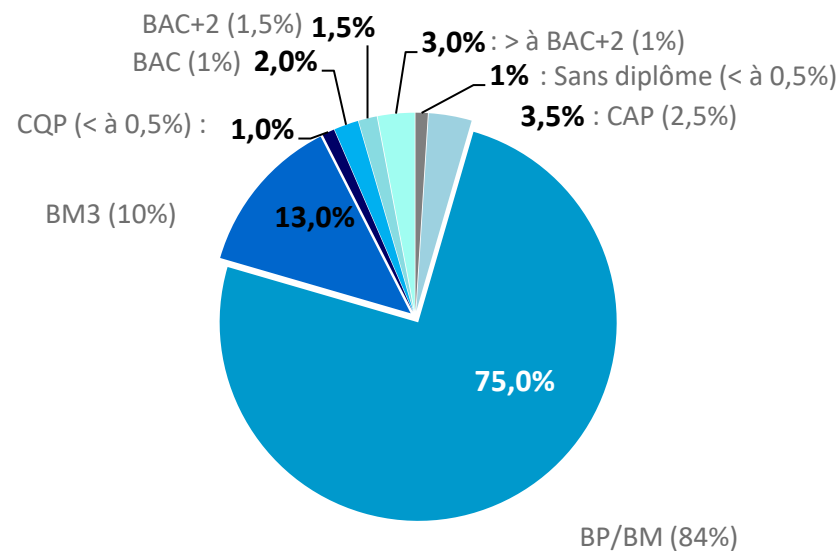
L'âge moyen des maîtres d'apprentissage est de **46 ans**
Rappel 2020 : 47 ans



Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur statut



Répartition des maîtres d'apprentissage selon leur diplôme le plus élevé



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific



Partie 5

Rémunérations

Exercice 2021

1. MASSE SALARIALE BRUTE ET CHARGES PATRONALES

*Estimation tirée de l'exploitation des questionnaires recueillis
lors de l'enquête Xerfi Spécific*

1,94 milliard d'euros
Montant de la masse salariale brute
en **2021***

+ 4 %
(2021 vs 2020)

* Le cumul des rémunérations brutes des salariés hors cotisations patronales – base DADS

Source : Xerfi Spécific

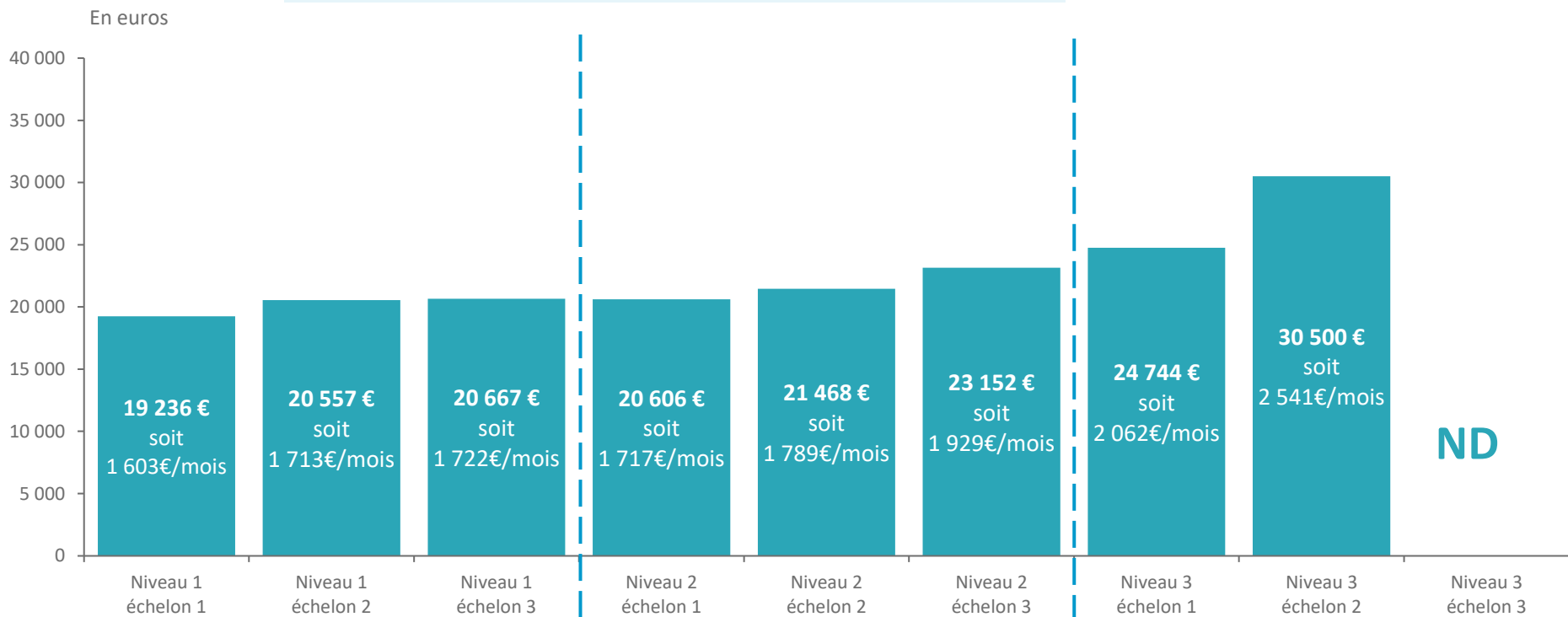
2. SALAIRES

**Ensemble
Filière coiffure**

! Dans les filières esthétique, cosmétique, non technique, agents de maîtrise et cadres, le nombre de répondants est insuffisant pour fournir une information de qualité

Salaires annuels bruts moyens*
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle



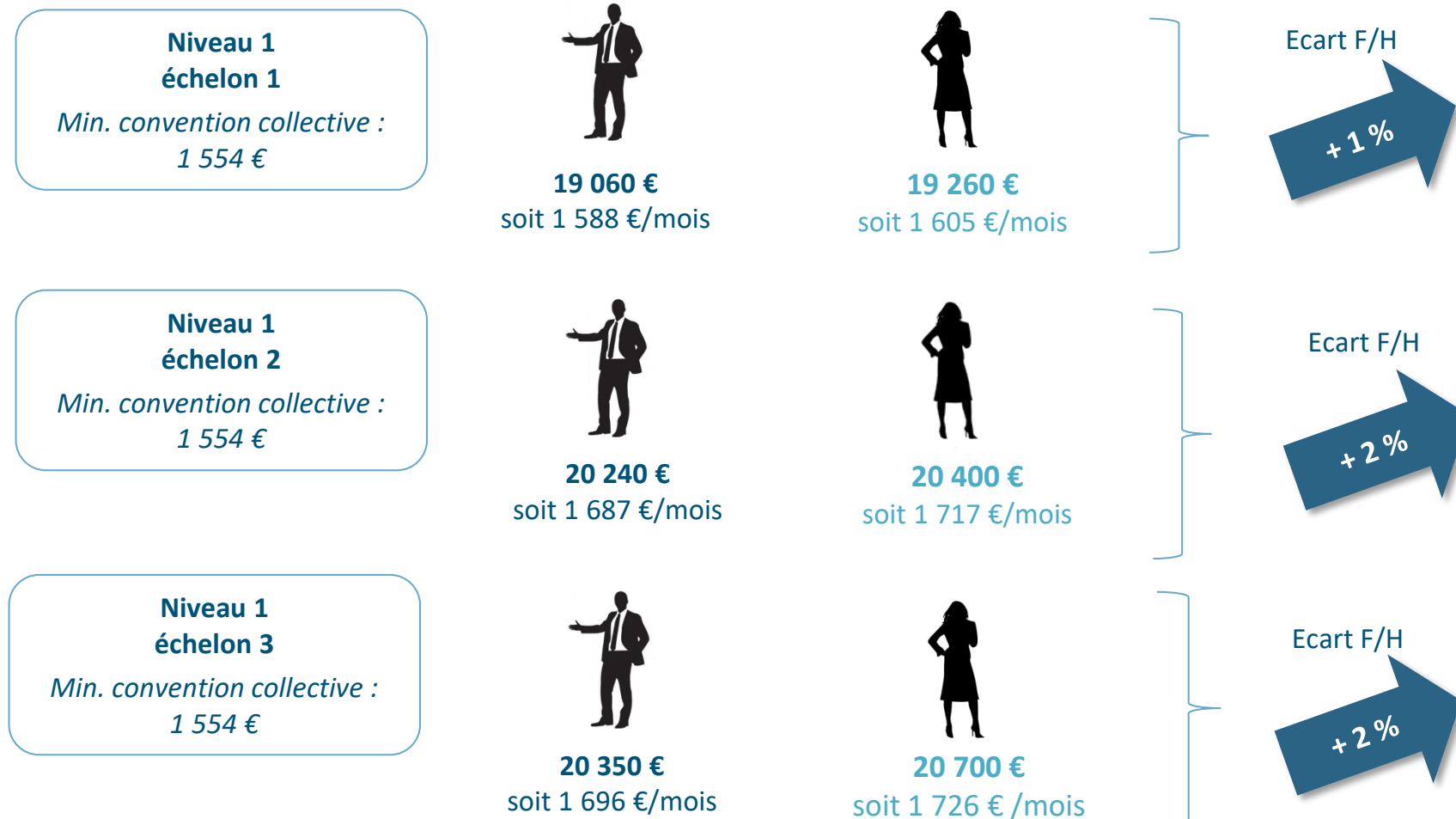
* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

2. SALAIRES

Salaires annuels bruts moyens*
(salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

Filière
Coiffure



* Salarié présent à temps plein toute l'année 2021

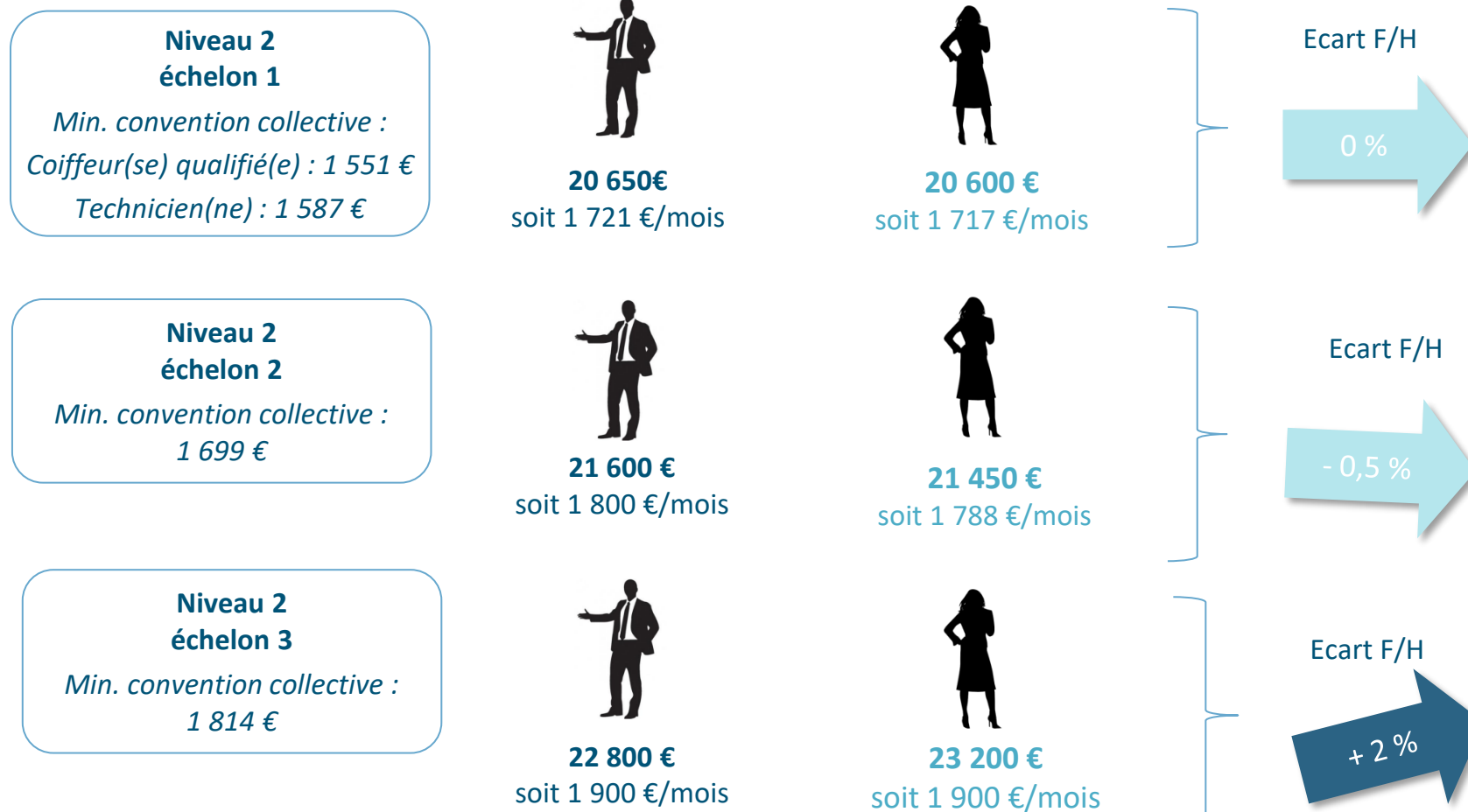
Source : Xerfi Spécific

2. SALAIRES

Filière
Coiffure

Salaires annuels bruts moyens*

(salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
(hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)



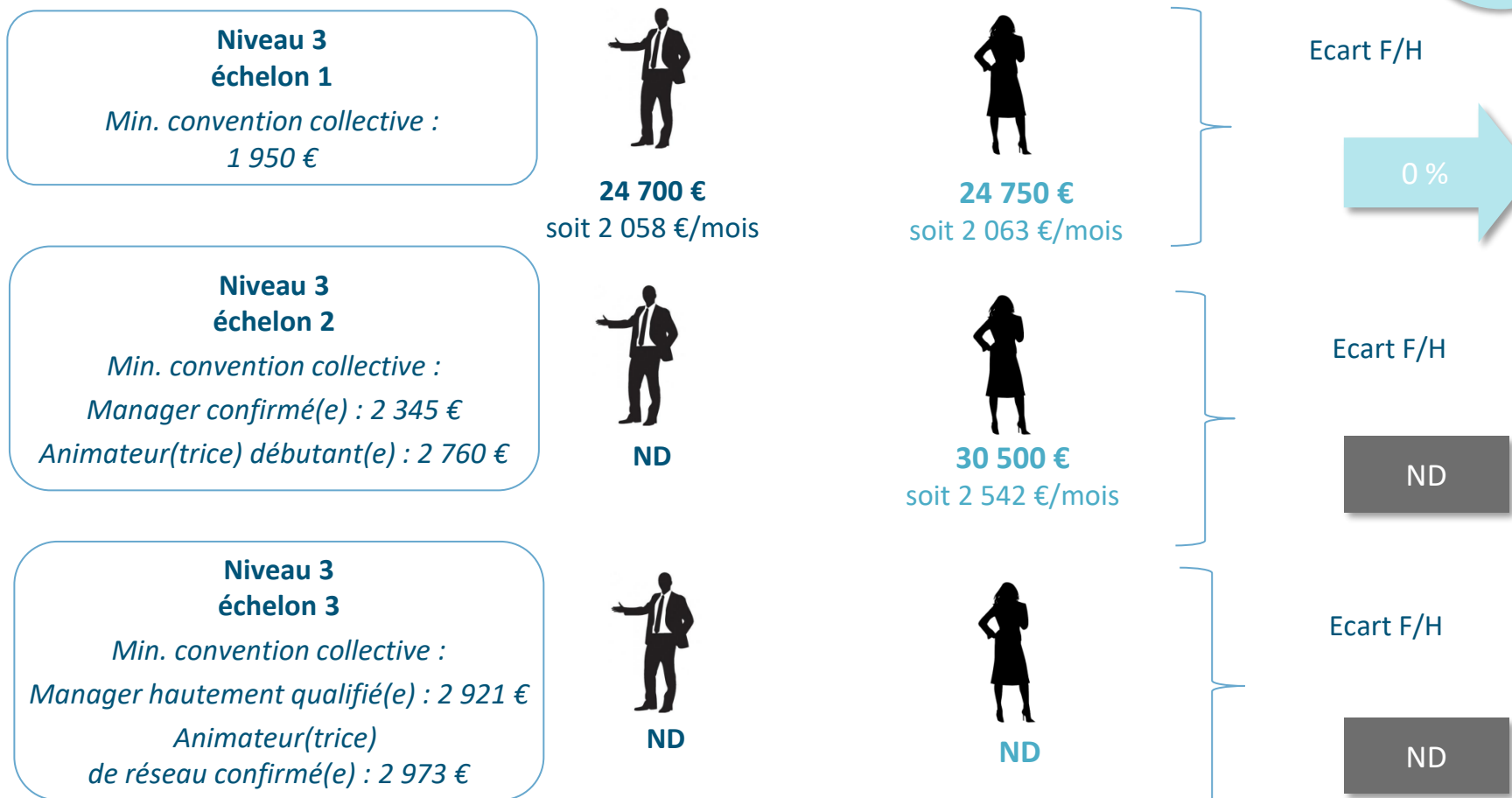
* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

2. SALAIRES

Salaires annuels bruts moyens*
 (salaire plein théorique hors allocation d'activité partielle)
 (hors primes, hors heures supplémentaires et hors intéressement et participation)

Filière
Coiffure



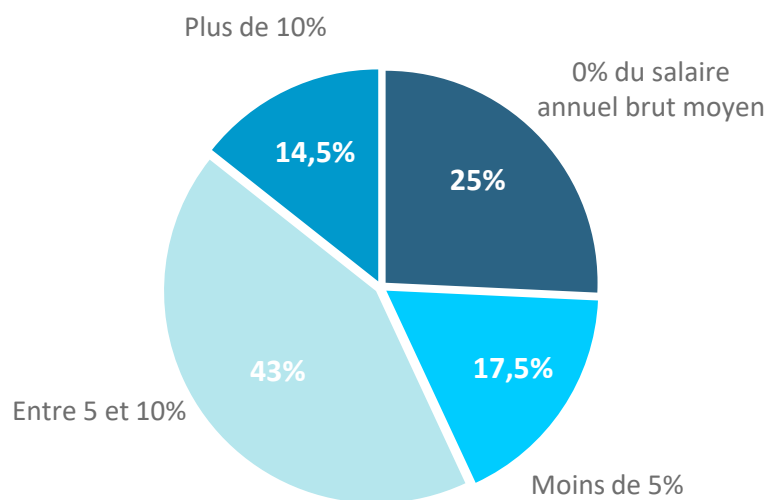
* Salarié présent à temps plein toute l'année

Source : Xerfi Spécific

3. AUTRES FORMES DE RÉMUNÉRATION

En **2021**, dans **43%** des établissements, la part de la prime à la revente dans les salaires annuels représente entre 5 et 10 %. A noter que l'absence de prime a diminué, passant de 31% à **25%** des salons.

Répartition des établissements selon la part de la prime à la revente dans les salaires annuels bruts moyens en 2021



Selon les types d'établissements

	Indépendants	Sous enseigne	Ensemble	Rappel 2020
0 % du salaire annuel brut moyen	30%	5%	25%	31%
Moins de 5 %	19%	12%	17,5%	17%
Entre 5 et 10 %	41%	52%	43%	41%
Plus de 10 %	10%	31%	14,5%	11%
Ensemble	100%	100%	100%	100%

Source : Xerfi Spécific

3. AUTRES FORMES DE RÉMUNÉRATION

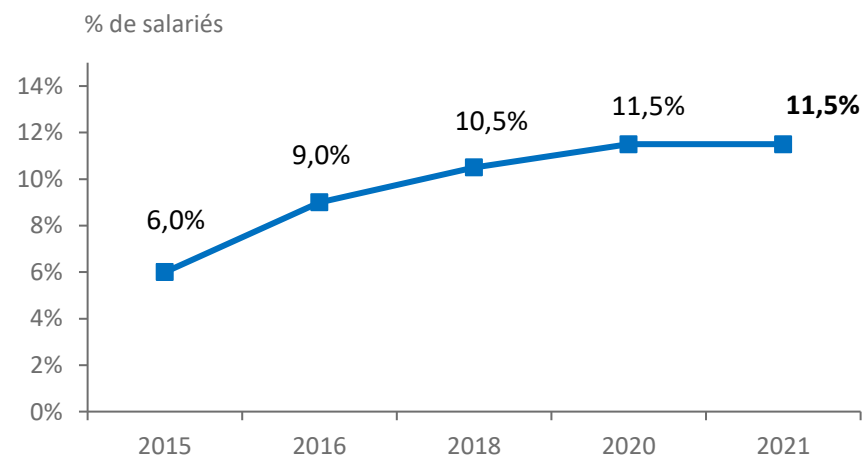
11,5% des salariés ont bénéficié d'un plan d'épargne salariale, d'un plan de participation ou d'intéressement en 2021. Cette proportion est la même qu'en 2020, mais a quasiment doublé depuis 2015.

11,5% des salariés bénéficient d'un plan d'épargne salariale de participation ou d'intéressement

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	12 % (12%)
Sous enseigne	9 % (11%)

Évolution 2015-2021



Figurent entre parenthèses les données 2020

Source : Xerfi Spécific

4. HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

37% des établissements ont eu recours aux heures supplémentaires en **2021**

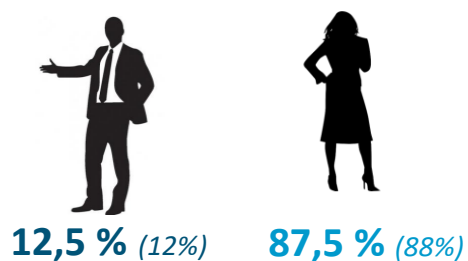
Détail selon les types d'établissements

Indépendants	33 % (34%)
Sous enseigne	51 % (52%)

30 500 salariés

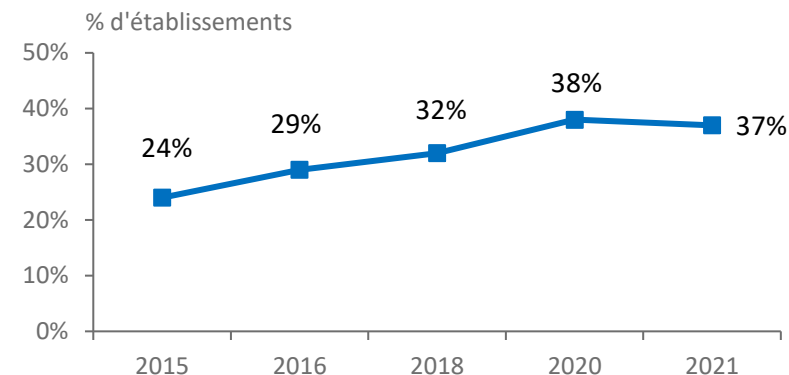
à temps plein ont effectué des heures supplémentaires en **2021**

Selon le sexe des salariés

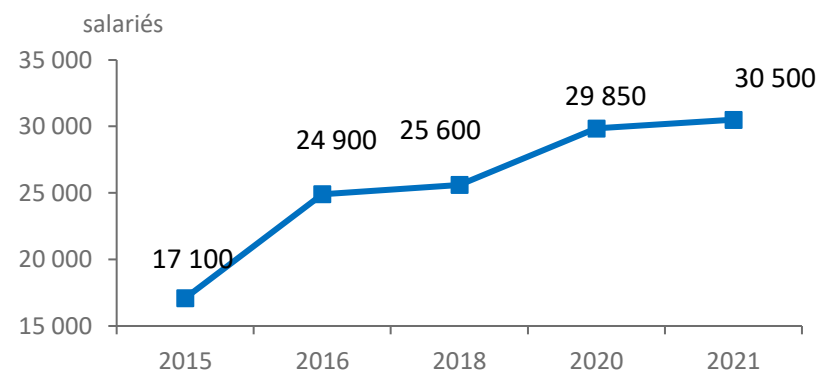


Figurent entre parenthèses les données 2020

Évolution 2015-2021



Évolution 2015-2021



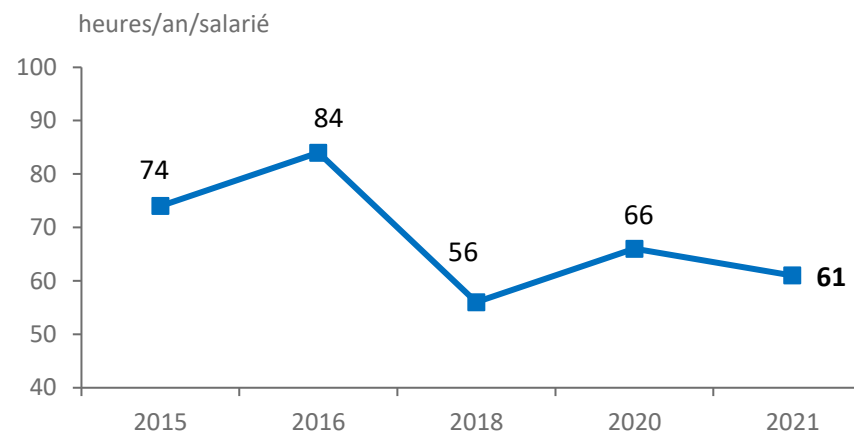
Source : Xerfi Spécific

4. HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures supplémentaires en ont réalisé **61 h** sur l'année, soit 5 heures de moins qu'en 2020.

61 heures par an
Nombre d'heures supplémentaires effectuées en
2021
en moyenne par an par salarié concerné

Évolution 2015-2021



Source : Xerfi Spécific

4. HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

8,5% Des établissements ont eu recours aux heures complémentaires en **2021**
Rappel 2020 : 13%

Détail selon les types d'établissements

Indépendants	10 % (14%)
Sous enseigne	5 % (11%)

4 550 salariés

à temps partiel ont effectué des heures complémentaires en **2021**

Selon le sexe des salariés



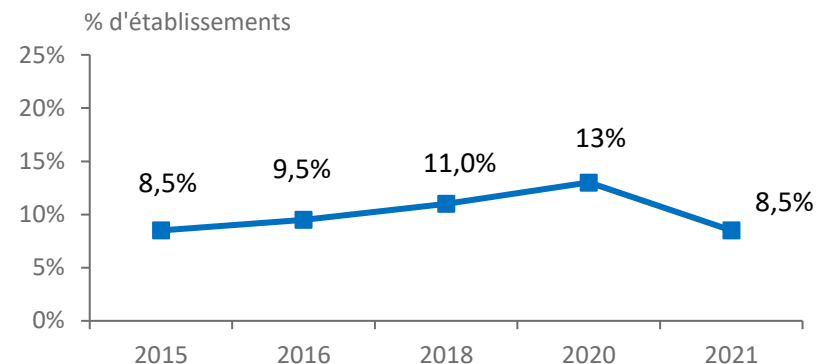
3 % (4%)



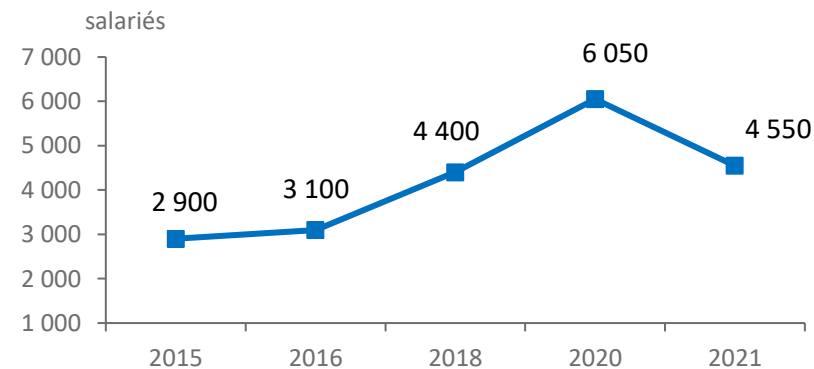
97 % (96%)

Figurent entre parenthèses les données 2020

Évolution 2015-2021



Évolution 2015-2021



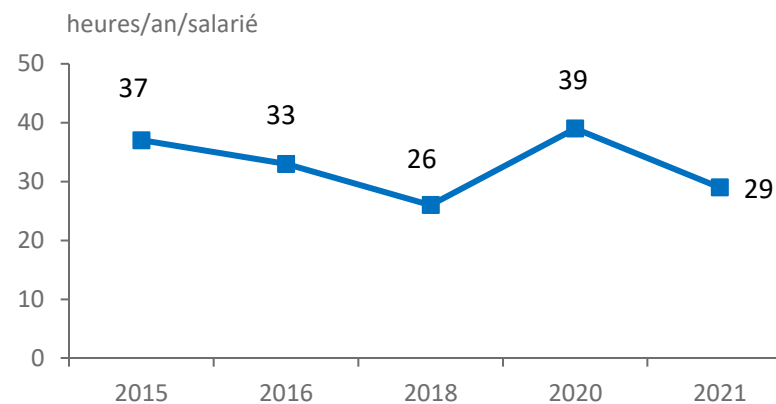
Source : Xerfi Spécific

4. HEURES SUPPLÉMENTAIRES ET COMPLÉMENTAIRES

En moyenne, les salariés ayant réalisé des heures complémentaires en ont réalisé **29 h** sur l'année, soit 10 heures de moins qu'en 2020.

29 heures par an
Nombre d'heures complémentaires effectuées en
2021
en moyenne par an et par salarié concerné

Evolution 2015-2021



Source : Xerfi Spécific



SYNTHÈSE

2021

LA PROFESSION

Les établissements

- Nombre d'établissements : **110 010** (**28,5 %** à domicile) dont **39 046** employeurs (**1 350** à domicile)
- Chiffre d'affaires : **6,107** milliards d'euros HT soit **78 300** euros HT par entreprise
- Actifs : **179 286** actifs, soit **72 250** non salariés (**22 950** à domicile) et **107 036** salariés

Les salariés

- **107 036** salariés présents au 31 décembre 2021 (dont **2 500** à domicile) soit **2,2** salariés par établissement employeur hors alternants
- âgés de **33,5** ans et en poste depuis **7** ans en moyenne
 - **12 %** d'hommes et **88 %** de femmes.
 - **17,5 %** d'apprentis, **1 %** de contrats de professionnalisation, **2 %** de manucures, esthéticiennes, **2 %** de coiffeurs débutants, **10,5 %** de coiffeurs, **22 %** de coiffeurs confirmés, **23,5 %** de coiffeurs qualifiés ou techniciens, **11 %** de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, **4 %** de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, **3,5 %** de managers débutants, **1 %** de managers confirmés ou animateurs débutants, **0,5 %** de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et **1,5 %** d'autres.
 - **76,5 %** de CDI, **5 %** de CDD, **18,5 %** de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et **< 0,5 %** d'autres contrats aidés.

INDEPENDANTS

Les établissements

- Nombre d'établissements : **29 946** établissements employeurs
- Actifs : **102 136** actifs, soit **42 500** non salariés et **59 636** salariés

Les salariés

- **59 636** salariés présents au 31 décembre 2021, soit **1,7** salariés en moyenne par établissement employeur hors alternants
- âgés de **35** ans et en poste depuis **7,5** ans en moyenne
 - **11 % d'hommes et 89 % de femmes.**
 - **17 % d'apprentis, 0,5 % de contrats de professionnalisation, 2,5 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 9 % de coiffeurs, 23 % de coiffeurs confirmés, 25 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 13 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 4 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 2 % de managers débutants, 0,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 1 % d'autres.**
 - **76 % de CDI, 6 % de CDD, 18 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**

SOUS ENSEIGNE

Les établissements

- Nombre d'établissements : **7 750** établissements employeurs
- Actifs : **49 700** actifs, soit **4 800** non salariés et **44 900** salariés

Les salariés

- **44 900** salariés présents au 31 décembre 2021, soit **4,7** salariés en moyenne par établissement employeur hors alternants
- âgés de **31** ans et en poste depuis **6** ans en moyenne
 - **13 % d'hommes et 87 % de femmes.**
 - **19 % d'apprentis, 1,5 % de contrats de professionnalisation, 1 % de manucures, esthéticiennes, 2 % de coiffeurs débutants, 13 % de coiffeurs, 20 % de coiffeurs confirmés, 22 % de coiffeurs qualifiés ou techniciens, 8 % de coiffeurs hautement qualifiés ou techniciens qualifiés, 4 % de coiffeurs très hautement qualifiés ou assistants managers ou techniciens hautement qualifiés, 6 % de managers débutants, 1,5 % de managers confirmés ou animateurs débutants, 0,5 % de managers hautement qualifiés ou animateurs réseau confirmés et 1,5 % d'autres.**
 - **77 % de CDI, 3 % de CDD, 20 % de contrats d'apprentissage et de professionnalisation et < 0,5 % d'autres contrats aidés.**



Contact

Laurent FRELAT

Directeur Général

+33(0)6 11 07 48 14

lfrelat@xerfi.fr

www.xerfi.com/xerfi-specific

